Vol. 7 • No. 6 • Du 21 au 27 Août 2013

Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00



1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162 Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

DESTITUTION ET ARRESTATION DE MARTELLY!



Voir page 4

Le peuple demande la destitution et l'arrestation du Président Michel Martelly et de son Premier ministre Laurent Salvador Lamothe

CAP-HAÏTIEN : MANIFESTATION CONTRE MARTELLY ET LAMOTHE !



Voir page 4

Le sénateur du Nord Moïse Jean-Charles haranguant la foule avec son message contre le pouvoir kaletèt. Déjà d'autres manifestations sont prévues pour le jeudi 22 août dans plusieurs villes du département de l'Artibonite pour exiger le départ de l'équipe en place.









HAITI LIBERTÉ

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti
Tél: 509-3407-0761
Responsable:
Yves Pierre-Louis

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

EDITEUR
Dr. Frantz Latour

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Fanfan Latour
Guy Roumer

CORRESPONDANTS EN HAITI
Wendell Polynice
Daniel Tercier

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Didier Leblanc
Jacques Elie Leblanc
Roger Leduc
Joël Léon
Claudel C. Loiseau
Anthony Mompérousse
Dr. Antoine Fritz Pierre
Jackson Rateau
Eddy Toussaint
Ray Laforest

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Jean Bertrand Laurent

DISTRIBUTION: CANADA
Pierre Jeudy
(514)727-6996

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
718-713-6863 • 647-499-6008
computertrusting@gmail.com

WEBMASTER
Frantz Merise
frantzmerise.com

Comptons sur nos propres forces pour la chute de Martelly et de Lamothe!

Par Berthony Dupont

Martelly doit partir ! C'est le slogan de l'heure, et cela doit être clair pour tous vu que pendant ces deux dernières années, de hauts fonctionnaires de l'administration au pouvoir, y compris Martelly et Lamothe eux-mêmes sont passés maîtres dans l'accumulation des mensonges les plus éhontés au point qu'ils soient acculés à la démission pour parjure.

L'administration de Martelly-Lamothe ne peut être reformée. Elle doit être détruite, vue qu'elle pratique ouvertement la répression, la torture et également allant jusqu'à des actions directes d'élimination physiques. Ce ne sont pas les enquêtes entamées qui vont faire mûrir le fruit de cette destitution. Si nous tenons compte des rapports de force au sein du Parlement, nous pourrons bien avoir la vérité en main ; mais ça ne servira à rien. Voilà pourquoi nous faisons appel à tous les patriotes honnêtes et sérieux à pousser la mobilisation pour combattre une fois pour toutes ce régime d'anarchistes, liquider définitivement cette politique de plier l'échine à la façon des hommes- laquais au pouvoir et en finir avec ces structures néocoloniales qui le charpentent.

La politique de la rue est la seule stratégie qui peut nous aider à aboutir à des résultats ; la seule qui peut rendre possible l'impossible, la seule qui peut nous conduire à la victoire. Seuls les peuples peuvent imposer par une lutte constante un changement irréversible, continuel, total et dans l'intérêt national.

Depuis le coup d'état de 2004, le pays est sous occupation par le triumvirat France, Canada, Etats-Unis, mais sous couverture onusienne. L'échec de Boniface Alexandre, de Préval et de Martelly n'est autre que l'échec des forces occupantes. C'est la défaite aussi des classes bourgeoises qui avaient placé tous leurs espoirs en Martelly et les forces de la Minustah pour sauvegarder leur mainmise sur l'élément matériel et humain de notre développement.

La page doit être enfin tournée. La démission exigée de Martelly doit passer également par le départ des forces occupantes du sol national afin que le peuple haïtien prenne ses destinées en main. Le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon vient de recommander ce mardi 20 août qu'une réduction de 15 pour cent du nombre de troupes de l'ONU en Haïti soit effective à partir du mois de Juin 2014 soit de 6,270 à 5,021 soldats. Nous ne sommes pas pour une quelconque réduction des troupes, nous exigeons leur départ !

Dans ce sens, il s'avère urgent d'aborder ce grand tournant de notre histoire nationale et chaque jour qui passe apporte des éléments nouveaux qui confirment la responsabilité du secteur populaire progressiste dans la lutte, la seule arme capable de forger le changement souhaité.

Que le pays sorte donc de sa léthargie ! Et le plus vite serait le mieux. À l'heure actuelle, à ce carrefour historique où nous sommes, les forces démocratiques doivent s'unir aux masses populaires pour affronter non seulement le pouvoir en agonie mais les manœuvres des forces impériales qui vont coûte que coûte essayer de maintenir et de renforcer le régime en place en sollicitant des élections ; sinon elles vont nous faire avaler une alternative amère pour tenir intact leur système de domination coloniale.

Il nous faut non seulement lutter pour le départ de Martelly, mais par dessus tout, il nous faut galvaniser nos forces, nous dresser comme un seul homme pour défendre la cause sacrée de la libération en exigeant des puissances exploiteuses qu'elles laissent au peuple haïtien le soin de résoudre la crise que confronte le pays.

L'échec de Martelly est celui des forces occupantes et notamment de la Communauté internationale. Nous devons faire attention « aux voleurs qui crient au voleur » c'est le point fort des impérialistes pour récupérer la lutte des peuples et le diriger dans leur direction. Ce n'est pas à eux de nous dicter ou de nous imposer une quelconque solution de sortie de crise.

De ce principe doit découler notre détermination à nous affranchir du carcan de l'occupation. Que l'esprit du 222ème anniversaire du Congrès de Bois Caïman et du soulèvement général des esclaves marque le début d'une nouvelle page dans l'histoire du pays. Nous souhaitons que la classe politique traditionnelle ne reste pas insensible aux revendications des masses. Qu'elle supporte les mobilisations croissantes entamées par le peuple pour qu'un gouvernement populaire, s'appuyant sur les masses laborieuses soit constitué pour remplacer celui autocrate, cruel, tyrannique et immoral qui écrase la nation.

Face à l'avenir que nous voulons serein et rempli de promesses et de fierté, il nous faut nous surpasser pour donner le meilleur de nous-mêmes. Il nous faut compter sur nos propres forces, sur l'initiative créatrice des larges masses des Gonaïves, de Léogane, du Cap-Haïtien, de Port-au-Prince, des Cayes, pour sortir du sous-développement chronique et pour redonner à notre patrie la dignité, la souveraineté et le respect qui lui sont dus.

A bas Martelly ! A bas Lamothe ! A bas l'Occupation ! Vive un gouvernement provisoire issu du peuple haïtien pour décréter des élections générales avec nos propres ressources sur toute l'étendue du territoire. OUI, nous pouvons le faire !

La faculté de droit de Jacmel fermée pour corruption et népotisme

Par Jackson Rateau

Les portes de la faculté de Droit de Jacmel se trouvent, en effet, fermées depuis le 28 Juin 2013, ça fait 2 mois environ. Cette faculté dirigée par une petite clique familiale dont le Dr Grefin, ses deux frères et sa cousine, est gangrenée par la corruption et le népotisme, pratiques très répandues dans les institutions étatiques haïtiennes ces derniers temps. Witny Succès, étudiant en 3e année de la faculté, a ainsi élucidé les faits :

«La faculté de droit de Jacmel est fermée depuis le 28 Juin dernier, en pleine session d'examen, pour cause de mauvaise gestion, de corruption et de népotisme. De telles pratiques ont révolté les étudiants. Corruption sous toutes les formes qui s'expliquent par le fait que le doyen de la faculté ainsi que le gardien s'éternisent à envoyer des SMS sur les téléphones des étudiantes, leur proposant des rendez-vous d'amour. Au moment de subir les épreuves, eh bien, les examens qui étaient déjà dans les rues, étaient connus de tous.

Des étudiants, ayant subi les épreuves n'ont jamais eu leurs résultats. A titre d'exemple, jusqu'à présent je n'arrive pas à pouvoir déclasser les résultats de mes épreuves du mois d'Avril. De sorte qu'il puisse falsifier les données, suivant ses caprices, le doyen se sert d'un crayon pour enregistrer les notes des étudiants qui n'ont jamais été affichées, d'ailleurs. Pour tout résultat, il ne fait qu'ouvrir le cahier, puis vous dicter une note quelconque. Que nous réussissions ou non, nous n'avons droit à aucune réclamation ou vérification de nos feuilles d'examens.

La faculté est un espace de débat et de discussion quand même, destiné aux intellectuels et universitaires. Monsieur Grefin s'est opposé à toutes ces formes d'activité. Il y a aussi le népotisme qui corrode notre établissement. De manière à satisfaire des membres de sa famille, le doyen a choisi de ne pas remplir certains postes à la faculté. Actuellement, il n'y a que 4 employés dans le décanat, lui (le doyen) ; un de ses frères, secrétaire général; un autre, bibliothécaire; sa cousine; comptable.

Quelques jours avant la fermeture de l'institution, une scène de jalousie mettait aux prises la femme du doyen et celle du gardien. Questionné sur ces dérives, Grefin nous a répondu tout de go qu'il s'agit de sa vie privée. Des thèses de mémoire sont soutenues en catimini, sur fond de corruption (pots de vin)…Sous les auspices du rectorat de l'Université d'Etat d'Haïti, une enquête devant déceler la vérité sur ces fais, a été conduite le mois dernier (Juillet 2013). Toutes ces bévues que je dénonce, se trouvent dans le rapport de l'enquête.

S'agissant de la falsification des notes, en 1re année de droit, autant que je me rappelle, nous devions subir une épreuve d'examens de droit constitutionnel, alors que j'étais en possession de l'examen deux jours avant les épreuves. Autre chose, cette même année, dans l'épreuve de comptabilité où j'ai obtenu 92 sur 100, on m'a donné 38. Avec beaucoup de pression d'autres étudiants, professeur et même du secrétaire général de la fac, le frère du doyen notamment, j'étais parvenu à déclasser ma vraie note (92).

Aussi, un étudiant finissant du nom de Macary, a subi le même sort. On a falsifié ses notes. Les SMS envoyés par le doyen et le gardien sur les téléphones des étudiantes sont disponibles. Les meubles et d'autres effets personnels de la femme du doyen se trouvent dans le décanat de la faculté. Tout ceci est disponible dans un rapport de constat de la justice de paix de Jacmel.

En dépit des déclarations partisanes de monsieur Fritz Deshommes, favorables au Dr Grefin, menaçant de fermer la faculté pour 2 ans dans la mesure où il n'arrive pas à pouvoir maintenir le doyen corrompu à son poste (la direction de la faculté), nous autres étudiants, nous réclamons le départ de ce dernier. S'il devait être maintenu à la tête de la faculté, les portes de l'institution resteront fermées en attendant des solutions finales et définitives ».

Arrestation d'Enold Florestal

Par Yves Pierre-Louis

Enold Florestal, militant politique de longue date a été arrêté le vendredi 16 aout 2013 dans l'aire du champ-de-mars en présence de sa concubine, Beata Séjour. Au moment de son arrestation, il a été roué de coups par les policiers postés aux alentours et il a été conduit en garde à vue du commissariat de Port-au-Prince où il a passé 2 jours. Le lundi 19 août, il a été conduit par devant le juge d'instruction, Lamarre Belizaire *un juge Zafra (sans qualification et illégalement nommé par le régime Martelly-Lamothe)*. Il a refusé catégoriquement de répondre aux questions du juge en absence de son avocat, vu que le juge avait été récusé par les avocats de la partie plaignante. A sa sortie du cabinet d'instruction, Enold Florestal a déclaré : « Au moment de mon arrestation, j'ai été lâchement battu par les policiers, ils m'ont frappé à plusieurs reprises au visage. Je n'ai répondu pas aux questions en absence de mes avocats. Maintenant, on va me conduire au pénitencier national. »

Le cas d'Enold Florestal *démontre très clairement que les policiers haïtiens ne respectent pas les droits de la personne humaine en Haïti. Aucune loi n'autorise les policiers à frapper un individu après son arrestation, c'est une violation flagrante des droits humains.*

Enold Florestal est celui qui a endossé la plainte contre la famille présidentielle, en l'occurrence la femme du président, Sophia et son fils Olivier Martelly pour corruption, usurpation de titres et détournement des fonds publics. Ce dossier a déjà coûté la vie au juge Jean Serge Joseph dans des conditions troublantes et choquantes.



Enold Florestal


Le juge Zafra, Lamarre Belizaire

En conséquence, le gouvernement kaletèt de Martelly-Lamothe a déterré un vieux dossier daté d'octobre 2010, dans lequel Enold Florestal *a été lui-même victime d'un incident familial, pour persécuter la famille* Florestal, particulièrement Josué et Enold ainsi que leur avocat, Me André Michel qui vit dans le maquis depuis environ trois (3) semaines pour échapper à son arrestation arbitraire et illégale.

Ce lundi 19 aout, Me André Michel a participé à une conférence de presse à côté de trois (3) parlementaires : le sénateurWetsner Polycarpe et les députés Sorel Jacinthe et Levaillant Louis-Jeune. Me Newton St-Juste, son camarade de combat, était également présent. Me André Michel s'est dit déterminé à mener le combat contre la famille présidentielle qui nage constamment dans la corruption au Palais National. Il n'est pas question d'abandonner ce dossier, il luttera jusqu'au bout pour le triomphe de la justice.

Me Lucmane Delile: révocation ou mutation!


Me Francisco René

Le ministre de la Justice et de la sécurité publique, Me Jean Renel Sanon a annoncé lundi 19 aout 2013 la révocation du Commissaire du gouvernement près le Tribunal de Première Instance de Port-Au-Prince, Me Lucmane Delile, au Parquet de cette juridiction. Me Lucmane Delile, un GNBiste patenté, était à la tête du Parquet de Port-Au-Prince depuis le 30 octobre 2012, où il avait remplacé à ce titre Me Gérald Norgaisse.

Selon Me Sanon il a été transféré au ministère de la Justice à titre de chargé de mission où il doit s'occuper de la coordination des différents Parquets de la République. Me Lucmane Delile est le 8e commissaire à occuper ce poste depuis l'arrivée du régime kaletèt de Michel Martelly, le 14 mai 2011 à la tête du pays.

Le ministre de la Justice a, en outre informé que le commissaire du gouvernement près le Tribunal de Première Instance du Nord-Ouest(Port-de-Paix), Me Francisco René, récemment transféré à cette juridiction, puis rejeté par les avocats du Barreau de cette même juridiction a été transféré au Parquet de Port-Au-Prince. Il sera installé à son poste le mardi 20 aout 2013.

Toutefois, le président de la Fédération des Barreaux d'Haïti, Me Carlos Hercule s'est dit opposé à cette nomination : « Nous savons que c'est un personnage très conflictuel. Il a déjà fait trois juridictions (comme chef de Parquet à Miragoane, Aquin et Port-de-Paix), il accumule scandale après scandale. Il a toujours des problèmes avec les Barreaux là où il passe », a fait savoir le président de la FBH, tout en indiquant qu'il va adresser immédiatement une correspondance au ministre de la Justice pour lui faire valoir son opposition.

Rappelons que Me Francisco René est le président d'une association de Magistrats dénommée : Association des Magistrats d'Haïti (ASMAH), proche du pouvoir kaletèt. Me René a récemment présenté cette association au grand public au moment où l'affaire de la mort suspecte du juge Jean Serge Joseph faisait des vagues au cours du mois de juillet dernier. Les organisations des droits humains ont dénoncé l'embauchage d'un groupe de magistrats « zafra » *par le ministre la Justice, Jean* Renel Sanon dans le but d'instrumentaliser l'appareil judiciaire au profit du pouvoir kaletèt. Il se sert maintenant de ces instruments pour exercer la répression politique contre ses opposants.

La formation d'une armée de bandits dans le département du Nord-ouest

Sous l'autorisation et les ordres des bandits légaux au pouvoir en Haïti, Martely/ Lamothe, le délégué du département du Nord-ouest a pris l'initiative de former une armée de bandits fonctionnant sous l'appellation de «Agents de L'ordre» (ADL). Selon le député de la commune de Jean Rabel, ayant conduit une enquête y relative, ces agents qui se font appeler Armée Rose et qui travaillent sous la direction de la Délégation Départementale du Nord-ouest, commencent déjà à effectuer des arrestations dans toutes les sections communales du département. Le parlementaire s'interroge sur l'origine des autorités de commandement de ces bandits qui pourraient provenir du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales. Il devra informer le parlement qui convoquera le ministre de l'intérieur pour explication, à savoir la loi l'autorisant à établir des armées de bandits sur le territoire de la république, a-t-il indiqué. Les agents de ce corps illégal sont munis de badge et de surcroit armés. Au verso des badges, on lit ce qui suit : « Ce badge est la propriété de la Délégation Départementale du Nord Ouest. Il est recommandé aux autorités civiles et politiques d'accorder aide et protection au porteur de cette carte ».

«… Nous sommes conscients que les sections communales nécessitent d'être sécurisées, mais de manière légale. Pas de cette façon. La délégation n'a pas de provision légale pour instituer ce corps dans le Nord-ouest. Est-ce pourquoi nous avons demandé à l'exécutif de destituer immédiatement ce corps que nous considérons être une armée illégale, par conséquent une armée de bandits, car, de graves incidents pourraient survenir dans le département dans les jours à venir… Nous n'avons pas été informés formellement de cette décision de l'exécutif. Les CASEC de toutes les 7 sections communales de la commune de Jean Rabel, eux aussi ne sont pas au courant A travers nos enquêtes, nous sommes parvenus à déceler ces cartes que nous présentons à la population », a précisé le parlementaire.

Cap-Haïtien : Manifestation contre Martelly et Lamothe !



Les manifestants, armés de cartons rouges, pancartes ont parcouru plusieurs rues de la ville en lançant des slogans très hostiles contre le pouvoir kaletèt de Martelly – Lamothe

Par Isabelle L. Papillon

A l'occasion du 222eme anniversaire de la cérémonie du Bois Caïman, le 14 aout 2013, qui conduisit la première République noire à son Indépendance, le premier janvier 1804, des manifestations ont été organisées un peu partout dans le pays pour exiger le départ du régime tètkale-kaletèt de Michel Martelly. Au Cap-Haitien, deuxième ville du pays, aux Gonaïves, à Cité Soleil, à Pétion-Ville et à Port-Au-Prince des milliers de personnes sont descendues dans les rues en scandant des slogans très forts contre le régime en place qui prépare un projet de loi de finances qualifié par certains de « arme de destruction des masses ».

Malgré l'interdiction des autorités policières du Nord du pays, des milliers de personnes ont gagné les rues du Cap-Haitien le mercredi 14 aout 2013 pour dire clairement au président Martelly qu'il ne peut pas compter sur le Nord pour se maintenir au pouvoir. Les manifestants, armés de cartons rouges, pancartes ont parcouru plusieurs rues de la ville en lançant des slogans très hostiles contre le pouvoir kaletèt de Martelly – Lamothe : « Elections oubyen Demission ! Nou vle demokrasi san demagoji ! Jistis pou avoka Andre Michel ! Aba pezesouse ! Twop vòlè nan Palè a ! Jistis pou jij Jean Serge Joseph ! ». Ils crient également à haute voix : « Martelly men Moise, fèzèl ! Martelly men Moise, fèzèl ! Martelly men Moise, fèzèl ! Martelly DEGAJE W Moise rive ! »

A la fin de ce mouvement de protestation, le sénateur du Nord Moïse Jean-Charles a délivré le message que voici : « Donnons carton rouge à Martelly ! Donnons carton rouge à Martelly ! Carton rouge à Martelly, carton rouge à Martelly ! Ceux qui n'ont pas de cartons rouges, levez les mains en l'air. Aujourd'hui, nous sommes très heureux d'être ici avec vous au Cap-Haitien. La dernière fois, nous étions à Plaisance. Les ennemis du peuple haïtien n'ont pas hésité à tirer à hauteur d'homme sur la population et sur nous, parce que nous disons la VERITE. Celui qui meurt pour la VERITE, celui qui meurt pour la vraie cause du peuple haïtien, à mon avis, n'est pas une mauvaise mort. Ce que je sais, à partir de cette manifestation, c'est que le peuple haïtien comprend très bien ce qui se passe dans le pays. Or, le vent sort toujours du Nord, est-ce que je me trompe ? Bravo ! wey ! wey ! wey !, ont répondu les manifestants. Dès lors que le Cap-Haitien se soulève, tout le pays va se soulever. La lutte pour la sauvegarde de la démocratie, la lutte pour la sauvegarde des acquis démocratiques, la lutte contre la faim, la lutte contre la misère, nous ne devons pas la stopper à travers le pays. Des manifestants répètaient : « grenadyealaso sa ki mouri zafè a yo. »

«Aujourd'hui, quand on considère à travers le budget de l'exercice fiscal 2013-2014 acheminé au Parlement par l'Exécutif, le montant alloué à l'Education, à l'Agriculture et aux Affaires sociales a été réduit, alors que l'Exécutif augmente le montant de la Présidence, la Primature (Bureau du Premier ministre) et du ministère de l'Intérieur. Cela veut dire que Martelly est prêt à exercer la répression politique dans le pays. De notre côté, nous ne sommes pas d'accord. Certains croient que nous sommes seuls dans le combat ; la preuve en est bien grande aujourd'hui que nous ne sommes pas seuls, le peuple est avec nous. Il l'a prouvé une fois de plus. Montrons à Martelly que nous ne sommes pas seuls ! Montrons à Martelly la quantité de personnes qui sont entièrement solidaires de nous. Battez les mains ! Battez les mains ! Battez les mains ! Les deux en l'air ! Deux mains en l'air ! Deux mains en l'air !»

«Aujourd'hui, nous sommes ici pour dire à Martelly que dissoudre ou pas le Parlement cela ne nous fait ni froid ni chaud. Ce sera le moment venu pour parler beaucoup plus dans le pays. Si Martelly ne veut plus nous entendre, il devra corriger son cahier, il devra mettre au propre son devoir. S'il n'était pas dans des activités de drogue, s'il n'était pas impliqué dans la mort crapuleuse du juge Jean Serge Joseph et d'autres crimes, s'il n'était pas impliqué dans la corruption, dans l'augmentation de la cherté de la vie, dans le gaspillage des fonds de l'Etat, s'il n'insultait pas les dirigeants politiques et les journalistes conséquents, je ne lui aurais pas donné l'assaut.»

«Martelly a bloqué tous les projets du département du Nord du pays qui sont dans l'intérêt de la population. Aucun d'entre eux ne peut continuer, qu'il s'agit de l'aéroport, des routes, de WELCH (une entreprise de production nationale du sucre et de la mélasse qui représente une source de revenu important pour les paysans du Nord). Tout se fait en faveur de la classe dominante macouto-bourgeoise et au détriment des masses populaires. Maintenant, nous manifestons dans les rues du Cap-Haitien pour démontrer à Martelly et à la communauté internationale que nous sommes décidés et déterminés à mener la lutte pour la libération nationale. Dans la mesure où la communauté internationale maintient son support à Martelly, nous n'allons pas nous lasser de nous battre contre lui. Donnons à Martelly carton rouge ! Donnons à Martelly carton rouge! »

Après plus de trois (3) heures de temps dans les rues de la Cité christophienne, les leaders du Nord ont mis fin à ce mouvement de protestation contre le régime kaletèt de Martelly/Lamothe sous la haute protection de la Police Nationale d'Haïti.

A Cité Soleil, ce même jour, la population du plus grand bidonville du pays a gagné les rues pour protester contre le pouvoir, la cherté de la vie, l'insalubrité et l'insécurité qui font rage dans la Cité. Arrivés devant les locaux du tribunal de paix de la Commune, les manifestants qui avaient déjà sillonné les rues, ont été reçus par des gaz lacrymogènes de la police. Les protestataires ont riposté par des pierres tout en érigeant des barricades enflammées sur la route nationale #1. Le responsable du sous-Commissariat de Cité-Soleil a fait appel à des renforts, la police a brutalement mis fin à ce mouvement en tirant à hauteur d'homme sur les manifestants faisant ainsi des dizaines de blessés et une quarantaine d'arrestations. Un jeune garçon d'une vingtaine d'années, Pierre Jean François est décédé à l'Hôpital des Médecins Sans Frontières, suite à des blessures graves et un bébé de quelques mois n'a pas été épargné.

Aux Gonaïves, le mercredi 14 Août 2013, le Groupe 44 a

Suite à la page (14)

Destitution et Arrestation de Martelly !

Par Thomas Péralte

Après 2 ans et 3 mois d'administration du pouvoir kaletèt de Michel Joseph Martelly à la tête de la première République noire du monde, la situation politique, économique et sociale du pays ne cesse de se détériorer. Le refus d'organiser des élections libres à temps, les velléités d'un Exécutif prédateur d'exercer un contrôle systématique sur les deux autres pouvoirs (Législatif et Judiciaire), jusqu'à leur anéantissement inquiètent toutes les forces démocratiques du pays.

Le refus volontaire du gouvernement haïtien, en dépit des résolutions du Sénat de la République, de prendre ses responsabilités dans le dossier du choléra et la présence continue des forces d'occupation de l'ONU en Haïti, depuis plus de 9 longues années a fait de la Nation de Dessalines un pays de parias. En dernier lieu, il y a l'évènement spectaculaire qui a abouti à la mort suspecte du juge Jean Serge Joseph et ses retombées, comme le rapport du Senat de la République qui recommande la mise en accusation de trois (3) hauts fonctionnaires de l'Etat, mettant ainsi la légitimité et la moralité déjà douteuses au départ de ces autorités en question.

Le 14 aout 2013, date héroïque dans l'histoire du peuple haïtien, après l'échec de la convocation des leaders des partis politiques, le président Martelly a raté une fois de plus le coche pour se mettre à la hauteur de chef d'Etat responsable et d'un vrai gestionnaire de la res publica. Dans son adresse à la Nation, il n'a pas su aborder les grands dossiers de l'Etat qui constituent un handicap pour l'avancement de la démocratie, la récupération de la souveraineté nationale, le dédommagement des victimes du choléra, la bonne gouvernance et l'établissement d'un Etat de droit où prédomine la justice sociale. Il a délibérément choisi d'enfoncer le clou dans la plaie en évoquant la faible capacité des partis politiques d'occuper les espaces de pouvoir depuis les 25 dernières années. Alors que le président Martelly, à la manière de son prédécesseur, René Préval participe grandement à la destruction des structures politiques du pays avec la stratégie de ne pas organiser les élections à la fin des échéances électorales prévues par la constitution de 1987.

Le lendemain, à Petit-Goâve, à l'occasion du 350eme anniversaire de la ville et de la fête patronale de Notre-Dame de l'Assomption, l'évêque GN-Biste de même acabit que Michel Martelly/Sweet Micky, devenu Archevêque de l'Archidiocèse de l'Ouest, Guire Poulard, dans son homélie a fait savoir qu'actuellement en Haïti la corruption est pire que le cancer, le SIDA et le choléra. Dans une église remplie de fidèles, de pèlerins venus d'ailleurs et en présence des officiels du gouvernement, de parlementaires, de leaders politiques, de membres de la société civile, le chef de l'église catholique a également lancé un message sur l'évangélisation et la reconstruction de l'église de la ville qui doit fêter ses 350 ans.



Des manifestions un peu partout dans le pays ont été organisées pour exiger le départ de l'équipe en place avec le mot d'ordre : « Destitution et Arrestation ».

« Beaucoup s'enrichissent au détriment du pays. Qu'ils soient Haïtiens ou étrangers. Le chômage est généralisé, très peu de personnes travaillent. D'autres gagnent leur vie grâce à de petits boulots et de petites activités commerciales. Nos ancêtres se sont sacrifiés pour nous léguer cette terre. Il nous faut la reconstruire et faire d'elle un vrai pays en chassant la corruption.

De nos jours, le pays est gangrené de corruption. La corruption est pire que le SIDA, le cancer et le choléra. Les dirigeants doivent changer de comportement en assumant pleinement leurs responsabilités. Ils doivent se faire remarquer positivement. Il nous faut maintenir propre notre environnement. Tout le monde doit participer au ramassage des détritus et à la lutte contre les immondices. Chaque personne doit faire quelque chose pour sa communauté. C'est ainsi seulement que l'on se sentira fier », a lancé le chef de l'Eglise catholique d'Haïti.

\Le président de la chambre des députés, Jean Tholbert Alexis quant à lui, a indiqué que si le pouvoir n'arrive pas à organiser les élections à la fin de cette année, le président Martelly devra démissionner. Le président conduira le pays vers « une onde de choc » et cette « onde de choc » sera fatale pour le pays. Il dénonce, par surcroit les députés du bloc des Parlementaires pour la Stabilisation et le Progrès (PSP), qui refusent de participer à des séances afin de paralyser les activités à la chambre basse dans le but de justifier le projet macabre du président Martelly de dissoudre le Parlement. La constitution haïtienne n'autorise pas l'Exécutif de dissoudre le Législatif : « En aucun cas, la chambre des députés ou le Sénat ne peut être dissout ou ajourné, ni le mandat de leurs membres prorogé », c'est ce que stipule l'article 111-8 de la constitution haïtienne de 1987.

Entre-temps la question des élections, qui est le nœud gordien de la crise politique, ne cesse de soulever des interrogations de plus d'un. La Présidence maintient toujours le projet de loi électorale, en dépit des analyses de la commission présidentielle chargée de la réforme judiciaire. L'équipe gouvernementale opte pour la réalisation des élections avec la loi électorale inconstitutionnelle de 2008 et l'opposition plurielle de son côté s'y est opposée de façon catégorique. Elle exige que le projet de loi électorale élaboré par le CTCEP soit transmis au Parlement pour la ratification. Donc la situation politique du pays, en proie à toutes sortes de difficultés, se corse de jour en jour. Des manifestions un peu partout dans le pays ont été organisées pour exiger le départ de l'équipe en place avec le mot d'ordre : « Destitution et Arrestation ».

Face à cette situation qui se complique, aucune solution constitutionnelle n'est applicable. Certains demandent de recourir à la négociation devant aboutir à la convocation des Etats généraux de la Nation ou dialogue national ou encore conférence nationale. D'autres se prononcent en faveur d'un gouvernement de Salut Public ou d'un Conseil d'Etat pour éviter que l'International ne vienne imposer son plan désastreux, au détriment de l'intérêt supérieur de la Nation. La solution de cette crise politique n'est plus d'ordre constitutionnel, puisque le Premier ministre qui devrait assumer la vacance présidentielle est impliqué directement et jusqu'au cou dans le même dossier qui conduira à la destitution du président.

Ayibobo pou Bayyinah Bello!

Depi kèk tan, pou m di nou laverite, depi Michel Joseph Martelly vin prezidan peyi Ayiti, m santi m kòm nan yon kay kote tout pòt, tout fenèt sèvo m yo fèmen. M santi m kòm ap toufe ansanm ak tout bon lide ki ka nan tèt mwen. Lè konsa, m sètoblije kouri al louvri yon fenèt pou m ka respire yon ti lè fre. Se pa fasil pou m jwenn yon ti labriz pou vin ban m lavi. Men sa konn rive.

Se konsa m fè tout mwa janvye a m ap respire byen, m te santi, mwenmenm pou kont pa m, mwen te vo yon lame. Yon lame jèn gason ak jèn fanm ki chaje anba yon gwo bwa yo rele Kita Nago. Yo deside pran «Bwa a» soti Lèziwa pou rive avè l jouk Wanament. Yon fason pou montre solidarite ki gen nan mas pèp la, nan mitan *va-nu-pieds* yo ki kwè nan fòs yo, nan solidarite, nan vizyon yon peyi ki pou chanje. Yo rantre anba «Bwa a» ap anpil konviksyon, anpil detèminasyon, menm jan papa Desalin te kwè nan fòs mas esklav yo pou te rive nan libète. Premye janvye, nan Lèziwa, rive 27 janvye, nan Wanament, ala byen m te santi m byen !

Apre sa, m pa tonbe nan depresyon. Men, peyi nou an toujou nan tchouboum. M pa respire byen. Gran nèg ap jwi, malere ap jemi. Prezidan ap banboche, kanaval fè senk pou senk. Prezidan, madan prezidan, pitit prezidan, bòpè prezidan, lantouray prezidan, tyoul prezidan, konseye prezidan : tout nan koripsyon. Dènye kou ki vin tiye koukou a se lanmò yon jij. Prezidan, Premye minis, minis, dwayen tribinal rankontre ak jij nan biwo yon avoka magouyè. Anpil presyon sou jij, prezidan lonje men l nan figi jij, rantre nan manman jij, yo bay jij bwè «something», jij fè gwo endispozisyon, mennen jij lopital, jij mouri. *Vox populi, vox Dei*, pèp la wè klè : fòk se otorite yo ki tiye jij la.

M chita m ap reflechi, kondi mounn yo : m ap reflèch, m ap kalkile. Se konsa yon fenèt louvri pou mwen, vap, san zatann. Sou Entènèt, mwen jwenn yon mesaj Madam Èzili Dantò kote li pale de yon sewòm patriyotik, yon sewòm pwogresis Madam Bayyinah Bello pote pou tout mounn ki kwè nan sa 14 mwa dawout 1791 lan reprezante pou Ayisyen, oubyen pou nenpòt mounn ki pa t reyalize te gen yon 14 dawout espesyal nan listwa peyi nou, oubyen ankò pou mounn ki te konnen mezi sèlman sa yo te aprann nan ti liv *Histoire d'Haïti du Docteur. J.C Dorsainvil, Avec la collaboration des Frères de l'Instruction chrétienne*. Gwo zafè.

Lavèy 14 dawout 2013 sa a, Madam Bayyinah Bello, *la grande dame* Bayyinah rantre nan Lakou Nouyòk : se gwo koze. Pou sa ki nan lapenn, Dam lan fè listwa pale. Pou sa k ta pe jemi, Bayyinah kore yo ak yon bon jan priz listwa. Pou sa ki te fin pèdi lespwa ak ti pwent souf yo ki la toujou, Manzè Bayyinah lage oun sewòm nan venn yo. Sa k t ap bwete kòmanse mache drèt. Sa k te fin pèdi lapawoli mande chita pou tande kozman. Istoryèn Bayyinah koumanse deplòtonnen fèy listwa devan nou. Nèg, nègès met zòrèy yo an pant pou tande sa k te pase vremanvre nan dat istorik 14 dawout la, mwa Bwa Kayiman, mwa esklav yo, mwa chemen libète.

Premye deplòtonnay la fè n konnen esklav yo te fè kongrè, bon jan kongrè, andedan forè yo. Bayyinah di nou mesyedam yo pa t vini pou danse, chante, bwè tafya. Yo te reyini « pou poze tèt yo oun kesyon» : ki sa pou yo fè pou pitit yo, pitit pitit yo pa sibi menm imilyasyon, menm doulè, menm vyolans yomenm yo sibi anba mouche blan, mouche kouman, ak tout kòmandè l yo. Yo te reyini tou pou yo «sòti ak solisyon». Pa sèlman goumen pou retire tèt yo nan lesklavay, men tou pou evite pitit pitit pitit yo bestyalite esklavay la. Kidonk, yo te gen vizyon. E pou objektif yo te ka reyalize, yo pase kat lane ap planifye. Men kilès mounn sa yo ki t ap planifye konsa ?

Bèl kesyon kote Bayyinah ap parèt ak repons tou cho tou kuit pou nou, nan bon ti mamit. Istwa Ayiti tradisyonèl la pa janm di nou wòl fanm esklav yo te jwe nan preparasyon Bwa Kayiman. Se Sesil Fatima ak yon gwoup grandèt fanm nan laj 50, 60, 70 lane yo ki te pran desizyon pou òganize. Pou ki sa fanm sa yo ? Kouman sa ? Enben, men sa Bayyinah esplike. Lò aswè rive, jèn fanm yo se piyay, se jwèt lage, pou ni gason blan ni gason nwa yo. Blan kou nèg bezwen fanm. Fanm 50-60 ane yo, yomenm, ki pi granmoun, gason pa t sou bò yo. Bayyinah di nou yo te kòm «mò vivan». Kifèke granmounn fanm sa yo te kòm benefisye «yon espas libète» yo pral mete à *profit* pou planifye, pou òganize mobilizasyon sou plantasyon yo.

Planfikasyon, mobilizsyon te fèt ak anpil disiplin. Pa t gen boukan ki limen, se limyè lalin gwo vant, klere kou soud, ki te klere yo. Epi pou rive nan forè yo, te gen divès kalfou pou pase pou yo idantifye ki moun ou ye. Lò reyinyon resi tanmen, esklav yo chita, yo pale, yo pran desizyon se goumen pou yo goumen. Men goumen ki jan ? Paske fòs esklav yo, akonpare ak esklavajis yo, se te ekivalan fòs David devan Golyat.

Genyen ki kaponnen. Se lè sa a Boukman leve, li vini ak repons: «sila a ki kreye syèl la, tè a, lanmè a, se li k papa w, se li ki pase w lòd pou vanje mal sa a yo fè w la…li pwomèt ou l ap met fòs li nan ponyèt ou, men, se ou k pou fè travay la». Pèp esklav la vin pran konfyans, se vre. Men li toujou gen kesyon : kote pou l jwenn zam pou l goumen ap bann sanginè, sanmanman yo ? Selon sa Madam Bello di nou, Boukman deplòtonnen yon lòt fòmil-sewòm :«Bondye pa janm kreye yon kreyati pou kreyati sa a pa gen mwayen pou defann tèt li». Kidonk, jan Bayyinah di l la : «pa gen pèp ki fèb. Ou fèb sèlman lò w kite lapèrèz anvayi w». Se pou w ka di tèt ou se lapèrèz ki fè w pa ka jwenn solisyon.

Se konsa Bayyinah rive nan konjonkti peyi a, kounye a. Madanm lan di nou peyi a nan yon sitiyasyon ki pi mal pase epòk Sesil Fatima t ap brase ak medam yo, pi mal pase epòk Desalin t ap òganize lame liberasyon an. Li di, e nou konprann sa, nou pa kab fè 1804 jodi a. «Se yon 1791 pou nou fè, ki vle di se pou nou pran konsyans ». Se nou k pou bay tèt nou fòs, «…se nan kreyativite pa nou pou nou jwenn zam batay nou. Se andedan tradisyon nou tout fòs nou chita. Pa meprize yo pou n al chèche fòs nan zòt. Lò w ap viv ak tradisyon w, ou gen fòs. Men lò w mache nan lekòl zòt, nan legliz zòt, nan lame zòt, se pa fèb sèlman ou fèb…»

Bayyinah Bello tou pase men sou istwa Ayiti sa a zòt lage nan men nou, istwa Ayiti pou lolo nou an. «Zòt defòme istwa nou pou l ka defòme nou. Li dilye l ak dlo rigòl pou fòs 1791 lan pa yon istwa boukan», pou nou pa konprann ale wè pou n ta kenbe tout siyifikasyon istwa boukan sa a. Anpil moun, pastè, pè, monsenyè, ta vle fè n konprann se maji, se vodou ki t ap frape nan Bwa Kayiman, se sa k fè nou " modi", se sa k fè tranblemand tè fini avè n. Zòt renmèt nou yon istwa Ayiti dlo sikre, mayimoulen dous, pou n pa jwenn fòs nan tradisyon nou. Sa fè ou vin pè tout bagay. Ou pa p pran inisyativ. *Vos deux pieds sont marrés*, alòske «fòs oun pèp se andan istwa pèp la menm li chita».

Se poutèt sa, chak 14 dawout, nan Fondasyon Felisite, boukan limen chak lane pou selebre priz de konsyans ki fèt nan rankont istorik mwa dawout sa a, priz de konsyans ki te vin retire lapèrèz nan tèt esklav yo. «Blan an se mounn, esklavajè a se mounn, ou se mounn tou. Ou pare pou twoke kòn ak zòt. Younn nan nou ka genyen, e ka se mwen. Lè sa a, ou pa pè okenn sistèm, kit se kapitalis [peche mòtèl], kit se relijyon. Ou kanpe sou fòs ou, fòs laviktwa zansèt ou te itilize…».

Kidonk, chak lane boukan limen, pou boukan zansèt yo pa t ka limen. Gen ekip ki mache divès kote nan peyi a pou transmèt mesaj zansèt yo, mache limen boukan pou remèsye zansèt yo, pale avèk yo, di yo mèsi pou gwo eritaj kouraj sa a yo kite pou nou. Men boukan sa a, se pa dife verite sèlman li ye, li se pawòl libète, pawòl laviktwa a ki pale chak dènye samdi di mwa nan Fondasyon an, sòf nan mwa dawout pou prepare selebrasyon Bwa Kayiman an, ak nan mwa desanm pou prepare premye janvye, soup premye janvye a ki pou pataje ak mezi mounn ki pou jwenn.

Filozofi Fondasyon an se selebre tout dat ki enpòtan nan listwa nou. Selebre yo ak regilarite: premye janvye, 18 me, 18 novanm. Pa fè l *vaille que vaille.* Lò nou fè sa ak regilarite, ak senserite, sa pèmèt nou konstwi yon seri de bagay anndan nou, enteryorize yo, pou n rive aplike prensip yo. Nan Fondasyon an, manm, zanmi, pito selebre nesans ewo nou yo. Sètensike yo fete anivèsè nesans Desalin chak 20 septanm. Ane sa a ta fè Desalin 255 lane si l ta vivan toujou. Yo fete anivèsè Tousen Louvèti, chak 20 me, anivèsé Kristòf chak 6 oktòb.

Bayyinah Bello di nou se 3 bagay zansèt yo kite pou nou e ki ta merite mete an pratik :

1. Kwè nan tèt nou, ki vle di pratike sa zansèt yo te pratike.

2. Toujou prè pou pataje. Soup premye janvye a, fòk fanmi, vwazen, sa ki pa t ka mete chabon nan recho dife l, fòk tout moun ka jwenn. E si ou fè mouvman sa a katye pa katye, fòk tout kominote a jwenn.

3. Disiplin ki limenm mache ak òganizasyon, ak planifikasyon, menm jan Fatima te konn fè l ak medam yo, menm jan Desalin te konn fè l. Paske lò Desalin di w li te bezwen 40.000 twoup pou l twoke kòn ak Rochambeau, pou l gen laviktwa, se bon jan planifikasyon ki te fè l wè bezwen kantite sòlda sa yo.

Se yon disiplin *sans faille* ki pou ban nou laviktwa. Se disiplin sa a Desalin, Kapwa, Kristòf, te pratike. Jodi a lopozisyon bezwen laviktwa, men, sa pa ka rive «nan briganday», nan deblozay, nan ti reyinyon jodi, yon lòt ti reyinyon mwa pwochen. Se òganize, planifye *sur une base sérieuse*, ki pa pa yon afè pèsonèl, pou vin prezidan. Desalin pa t wè pouvwa, li te wè



Bayyinah Bello, Presidente de la Fondation Marie Claire Heureuse Félicité Bonheur Dessalines (Fondation Félicité), en Haïti, linguiste, éducatrice, polyglotte, historienne, enseignante

peyi, avni pitit pitit pitit nouvo lib yo, ak ansyen lib yo tou. Menm lè yo bare Petyon nan konplotay pou ansasinen Desalin, Desalin pa fizye l. Li di l ann travay ansanm pou peyi a. Ou jèn, tan w a vini pou prezidan. Pa ka gen gè ant nèg nwè ak nèg milat : nou tout se nèg. Ann goumen ansanm kont sila yo ki vle tounen nou nan esklavay.

Avan m fini, fòk Bayyinah pèmèt mwen mete ti piman pa m nan bon bouyon l lan. Jodi a, politisyen degrenngòch yo pa konprann esklavay la menm jan ak anpil nan nou. Pou yo depi pa gen chenn nan pye, pa gen kout baton, pa gen esklavay. Alòske gen yon chenn mantal ki fè mesyedam yo pa fouti\ pa rive jwenn okenn kreyativite, pa kapab plonje nan basen tradisyon peyi a, nan dlo sous disiplin zansèt yo pou planifye laviktwa a. Bonapat ta pral retabli lesklavay pou tout mounn, afranchi kou esklav, zanana kòm pengwen, pit kòm mawon, kifèke ansyen lib yo te konnen yo menase. Se sou baz sa a yo fè linyon fè lafòs *fétiche* la ak Desalin, ak mas esklav yo. Jodi a, politisyen pati politik yo, entelektyèl ki gen mwayen yo, depite, senatè, gwo anplwaye Leta yo, tout se « afranchi». Yo pa esklav, y ap regle zafè pa yo : pouvwa, chèf, prezidan, minis, anbasadè, chèf lapolis, konmisè gouvènman, lajan, gagòt, kanaval, elatriye. Pa gen menas esklavay pou yo. Ki mele yo ak mas yo. *Vogue la galère* ! Deviz yo se : kite n manje, mas pèp la mèt rete ak lapeti.

Alafen prezantasyon l lan sou Bwa Kayiman 2013 la, Bayyinah Bello konkli pou di nou :« Istwa se pa rakonte sa k te pase jan w pito. Se konprann sa k te pase a pou kapte prensip ki te trase ladan l lan, leson zansèt yo te kite pou nou pou letènite».

Fanfan la Tulipe

Nouyòk : Carlos Alcis mouri, aprè lapolis antre lakay li !



Men madanm Carlos Alcis, Ana (nan mitan) ak 6 lòt pitit li soti agoch pou ale adwat : Claudette, Jean-Pierre, Emmanuel, Lissage, Katiana ak Guerda.



Se nan kay sa a trajedi lanmò Carlos Alcis la rive



Carlos Alcis

Jedi maten, 15 out ki sot pase a, vè 5kè 30 konsa nan maten, yon kokenn trajedi frape kominote ayisyen an nan Bouklin, Nouyòk. Yon madanm rele lapolis paske yon jèn gason ki te abiye ak yon mayo wouj atake l, frape l nan figi epi vòlè selilè telefòn li sou Kings Highway ak Rockaway Parkway.

Sa w tande a, lapolis yo pa mande kont, yo tonbe fouye tout apatman nan kay kote madanm nan di vòlè a te kouri rantre. Se konsa, nan chèche chèche, lapolis debake nan apatman fanmi Alcis kote yon jwenn Emmanuel Alcis, 16zan, ki te kouche nan kabann li ap dòmi, men malerezman ki te gen sou li yon mayo wouj tou.

San poze kesyon, lapolis pran Emmanuel, desann al kote madanm nan paske yo panse se li ki te fè aksyon an. Malgre madanm nan di se pa moun sa a ki te atake l la, polisye retounen fouye kay la pirèd.

Se konsa Carlos Alcis, papa Emmanuel epi ki gen 7 lòt pitit ankò nan kay la, tèlman sezi pou wè jan lapolis yo debake lakay la ap fouye, kòmanse tranble, li tonbe rann san.

Pou polisye yo, chèche telefòn nan te pi enpòtan pase sove lavi Carlos ki tonbe rèd, li mouri. Carlos mouri a 43 lane, yon jèn papa ki te kite Ayiti nan lane 2000 yo konsa vin chache lavi ak fanmi l bò isit, li t ap travay nan yon magazen ki rele Bobby's Department store.

Vè pita lapolis te jwenn telefòn nan devan yon lòt kay nan Rockaway Parkway a.

Aksidan machin nan vil Kabarè: 5 moun mouri, 9 lòt blese

Lendi 19 out la, li te vè 6zè konsa nan aswè, yon gwo aksidan machin touye 5 moun epi blese 9 lòt nan vil Kabarè, ki chita a 35 kilomèt ak kapital ayisyen an. Aksidan sa a te rive lè yon gwo kamyon sitèn ki ta pral livre gaz nan zòn Nò a t ap kouri tout boulin, chofè a te pèdi kontwòl li, l al frape ak yon lòt machin ki t ap antre Pòtoprens, li pase pran tout motosiklèt ak moun ki te devan li, jiskase li t al kore nan yon ti boutik ki fèt ak yon konntene nan antre vil Kabarè, nan wo Damyen, zòn ponp gaz Total la.

Moun ki mouri yo nan aksidan sa a, te pase plizye èdtan a tè a, yo pa t ka jwenn anbilans ki pou vin leve yo. Moun ki te blese grav yo, abitan bon kè nan Kabarè, te kouri ak yo nan lopital pou wè si yo ta gentan sove lavi yo. Responsab pwoteksyon sivil la nan Kabarè, madan Alina Jean-Gilles fè konnen, Kabarè pa gen yon sèvis anbilans, yo pa gen anyen nan men yo pou pote sekou a moun ki viktim yo. Li fè konnen tou yo fè anpil demann, men otorite santral yo pa janm reponn yo. « Si nou te gen mwayen nan men nou, nou t ap sove anpil lavi. Nou pap mande manje, n ap mande sèvis pou popilasyon Kabarè a »

Se tout lajounen aksidan machin ap touye moun sou wout nasyonal yo nan peyi Ayiti. Otorite yo ki nan tèt peyi a pa janm fè anyen pou eseye kontwole sikilasyon an sou wout sa yo. Aksidan sikilasyon se youn nan pi gwo sous ensekirite nan peyi a. Sou wout nasyonal yo pa gen polis woutye, chofè yo pran plezi pou yo kouri machin yo tout boulin lajounen kou lannuit. Responsab sekirite piblik yo nan peyi a pran plezi yo nan pèsekite militan politik, sitwayen k ap denonse zak kriminèl y ap fè sou pèp ayisyen, fè chyen nan pye blan tout lajounen olye yo chèche solisyon pou pwoblèm k ap boulvese pèp la nan tout peyi a.

Nan menm kad tribilasyon mas pèp la anba men rejim sanfwa ni lwa sa a k ap kaletèt pèp la, depite Jean Rabèl la, Johnson Dieujuste denonse yon gwoup bandi legal ki rele « Ajandelod (ADL) ». Depite a di se yon gwoup delege depatmental Nodwès la, Emmanuel Remy, ta mete kanpe nan depatman an pou fè represyon sou popilasyon an, yo menm rive ap fè arestasyon san manda. Depite a di li pap tolere gwoup bandi legal sa yo nan sikonskripsyon li an.

Bravo pou vot lwa sou Akademi Kreyòl Ayisyen an nan Palman an! 3zyèm mòso ak fen

Palman Ayisyen an Konfime Vot Lalwa Sou Akademi Kreyòl Ayisyen : Valorizasyon Nan Direksyon Yon Chanjman Epistemik An Ayiti

Chanjman epistemik

Avantaj yon chwa lengwistik ki defann parite – dwa egalego – ant kreyòl ayisyen an ak fransè genyen, se lefètke li gen aladisponiblite li plizyè milyon moun ki deja fòme nan lang lan e ki deja pare pou yo itilize l. Li pa difisil pou konprann sa ap ede edikasyon tou senpleman paske li pi fasil pou w aprann nan lang vènakilè pa w ke nan yon lang etranje, kouwè fransè ye pou anpil Ayisyen.

Si w ale sou sit libreri « Livres en Folie » oubyen nan nenpòt timache vant liv, w'ap wè yon layite liv an fransè k'ap fè w mande tèt ou si toutbonvre peyi a genyen de lang ofisyèl, fransè ak kreyòl. Dekalaj, fòskote sa a ka enkyetan etandone kreyòl se lang grann majorite pèp ayisyen an pale. Sa enplike gen yon abitid, yon koutim, yon reflèks ki toujou ap opere e kiltive nan sen sosyete a e ki ap repwodui nan manisfestasyon kiltirèl yo. Li pa etonan sitou lè w konsidere barikad rezistans enstitisyon ak entere frankofil yo deplwaye pou yo prezève estatiko a (statu quo).

Sepandan, sou yon lòt plan, si ou gade byen nan menm timache sa a oubyen nan lòt timache vant liv, ou ka wè nan kantite liv ki soti an kreyòl ki kantite chimen lang ayisyen an travèse. Prezantasyon liv Ak Kolòk Entènasyonal la ki rele Akademi Kreyòl Ayisyen : ki pwoblèm ? ki avantaj ? ki defi ? ki avni ? nan timache « Livres en Folie », fè nou wè kalite pwogrè ki fèt lè w wè yon bon kantite gran save ak manm intelligentsia entelektyèl ayisyen an k'ap voye kreyòl monte nan tèks enpòtan yo ekri an kreyòl (anvan yo tap sèlman mete kèk tibout fraz kreyòl nan yon gwo tèks an fransè). Si se pa ankò chanjman nan sa Michel Foucault rele a yon epistèm (kantite konesans, kwayans, abitid, pwodiksyon syantifik ak kiltirèl dominan yon epòk), omwen genyen yon efò depasman konsepsyon frankolonize yo (selon ti bon mo kanmarad Idi) ; omwen genyen yon konpreyansyon bò kote anpil lokitè kreyolofòn ayisyen yo ansanm ak kreyatè e ekriven yo ke lang ayisyen an se yon lang totalkapital kouwè tout lòt lang totalkapital nan lemond.

Yon chanjman epistemik osijè chwa lang posib an Ayiti daprè alafwa evolisyon rasyonèl lang ak sosyete nou obsève nan Listwa, kouwè paekzanp evolisyon lang fransè parapò ak lang laten, men tou kapasite revolisyonè pèp ayisyen an genyen nan jan li kapab itilize e mete alterite kanpe djanm kont fòs dominan estatiko a. Se kapasite sa a ki te rann rezistans anti-esklavaj e anti-kolonyal la posib e ki te asire siksè li.

Sa ki sitou ranfòse optimism mwen santi lè m di lang kreyòl ayisyen ap vin yon jou epistèm inivèsèl sosyete ayisyen an – nan sans lang ak kilti fransè a ye jodi a an Frans –, se konfyans yon eleman si enpòtan nan reprezantasyon idantitè yon pèp pa ka rete oprime twò lontan. Evantyèlman, yon jou ap rive zonbi ap vin wè si l goute sèl l'ap reprann nanm li, kouwè yon moun yo bay baboukèt ka wè si l wetire mizo a l'ap ka vin pale e revandike dwa li.

Relasyon – oubyen korelasyon – ant dwa alapawòl ak dwa (reprezantasyon) politik se yon bagay ki rijid e dirèk. Jou oprime monoleng ayisyen an ap vrèman genyen tout dwa li e vin yon moun konplè se kan li respekte e fè moun respekte lang li pale a, e afime san konplèks fason ak patikilarite pa l, nanm ideyalite pa l, konpreyansyon pa l de Kosmos la. Nou gen konfyans mouvman pou valorizasyon lang ak kilti kreyòl la ap vin rive kreye yon nouvo sistèm-de-valè ak enfrastrikti entelektyèl ki plase konesans ak abilite nan lang kreyòl la kòm faktè santral alafwa nan akimilasyon konesans ak nan afimasyon idantitè Ayisyen an, kouwè fransè a ye pou Fransè oubyen anglè a pou Anglè ak Etazinyen.

Mwen gen konfyans epistèm valorizan an ap vin lalwa inivèsèl pou Ayiti lè nou wè yon gran entelektyèl ayisyen kou Max Manigat voye imèl ban mwen plizyè fwa pou li repwoche yon movèz izaj nou fè de yon mo kreyòl, oubyen tou lè nou wè National Science Fondation bay pwofesè MIT Michel Degraff yon milyon dola meriken pou li devlope « rechèch lengwistik epi pou kreyasyon zouti pou aprantisaj aktif syans ak matematik an kreyòl », kouwèt sit MIT a di li.*

Nan rezime esè Iv Dejan ekri pou Kolòk la, titre « Lang kreyòl : prensipal mwayen konesans pèp ayisyen », misye di : « Akademi Kreyòl la dwe ede tout Ayisyen sèvi ak tout richès lang kreyòl yo a : akademi an dwe ankouraje rechèch sou tout branch sistèm lang kreyòl nou an. Akademi an dwe ankouraje tout popilasyon an aprann li, aprann ekri lang kreyòl ki deja nan tèt yo depi yo te timoun piti. Baton ou gen nan men w se avè l ou pare kou. » Nan tèks sa a Dejan fè yon ti rale sou absidite ki fè Ayisyen pa aprann nan lang yo ak sou lejitimite konstitisyonèl yon Akademi, yon jefò li di ki pa yon « dekorasyon » kouwè yon Akademi ka ye, men : « Ayiti bezwen tout kalite rechèch sou tout fòm kreyòl yo pale nan nò, nan Latibonit, nan zòn Jakmèl, nan Sid. Ayiti bezwen bon liv an kreyòl pou gaye konesans lasyans an kreyòl. Dwe gen yon gwoup save serye ki ta jwenn èd ak mwayen nan men Leta pou sa. Gwoup la ka pote non Akademi oubyen yon lòt non. Men, travay serye sou lang pa dekorasyon. E travay serye bezwen fèt ann Ayiti sou zouti yo rele kreyòl la, ki deja nan tèt tout ayisyen pou yo sèvi ak li toutbon nèt. »

Grann pouse lengwistik Ayiti prepare pou l al fè a gen anpil avantaj, apa avantaj ki deja evidan yo, paske l ap prezante langaj kreyòl la kou yon pwodui rantab e maketab ke menm kapitalis liberal yo ka jwi e benefisye. MIT ak National Science Fondation konprann dyalektik sa a trè byen, otreman yo pa tap depanse yon klou nan rechèch sou lang kreyòl ayisyen. Devlopman lojisyèl òdinatè ap benefisye de yon politik

Suite à la page (16)

Rapport de la Commission spéciale d'enquête sur la mort troublante du Juge Jean Serge Joseph

2ème partie et fin

Analyse des Données recueillies lors des Auditions des Témoins et Acteurs de l'Evénement

De l'analyse des données fournies par les témoins et acteurs de l'évènement entendus à l'occasion des auditions tenues tant au sénat de la république que dans d'autres espaces selon la personne à auditionner, sa disponibilité et le degré de sérénité nécessaire pour l'audition et le déroulement de l'enquête en général. Les différents témoins et acteurs auditionnés nous ont permis de comprendre qu'à partir du mardi 02 Juillet 2013, le juge Jean Serge Joseph, ayant pris la décision de citer à comparaître des grands commis de l'Etat, a donné une impulsion toute particulière à une affaire en apparence banale, mais qui avait toutes les possibilités d'imposer un virage à 180 degrés aux faits et gestes légaux et politiques en Haiti. Il faut signaler que dès le départ, la famille présidentielle a pris très au sérieux la dénonciation portée par maître Newton Louis Saint Juste devant le commissaire du gouvernement de Port-au-Prince, maître Jean Renel Senatus, faisant état de corruption et de concussion aux plus hautes sphères de l'Etat, indexant à l'occasion l'épouse et le fils du président de la République.

La présidence s'est retrouvée dos au mur quand « la femme de César a été vue nue. » Il fallait sortir de l'impasse. Et pour ce faire, tous les moyens étaient corrects et toutes les troupes étaient mobilisées.

Une affaire qui peut paraître simple aux yeux de celui qui ne sait pas trop ce que sont les méandres de la politique. Mais compliquée pour qui sait lire avec des lunettes psychologiques les actions et réactions politiques dans un état dominé par le grand banditisme, le mépris du droit et l'indécente impunité. Qui sont-ils les acteurs impliqués dans cette affaire ?

I.- Il s'agit en tout premier lieu de Me Newton Louis Saint Juste. Jeune et brillant avocat de la capitale, il a pris sur lui d'initier une action en justice contre ce qui à ses yeux lui paraissait inacceptable. Beaucoup de personnes en parlaient certes, mais très peu de gens pensaient à faire quoi que ce soit à propos de l'affaire.

II.- Mais l'affaire a vite été classée sans suite par le commissaire du gouvernement d'alors Me Jean Renel Senatus. Elle a rebondi en Septembre et a traîné quelque temps avant de recevoir une impulsion particulière de la part d'un citoyen dénommé Enold Florestal qui a fait une citation au correctionnel.

III.- Quand le 02 Juillet 2013, le juge Jean Serge Joseph, en charge de l'affaire a sorti son jugement avant dire droit, un peu tout le monde a commencé à pressentir une tempête juridico-politique. Suivent quelques jours plus tard l'appel de Me Vandal et du commissaire Délille. Mais on se souviendra que l'affaire n'a pas été rien qu'une simple action en justice. C'était une affaire éminemment politique. Alors des moyens politiques devaient être utilisés pour obtenir des résultats probants.

IV.- C'est ainsi qu'entreront en jeu les grands négotiateurs qui à partir du mardi 09 Juillet 2013 imprimeront un autre cours à la réponse de la famille présidentielle. Dans cette saga juridico-politique, certains se positionnaient pour marquer des points politiques, alors que d'autres se trouvaient en position de perdre de sérieux points politiques : mais tous sur le terrain du droit. Alors, ceux qui envisageaient la possibilité de perdre des points avaient tout de suite compris qu'il fallait utiliser même en apparence le terrain du droit pour éviter de perdre. L'avocat de la famille présidentielle ayant fait une piètre prestation raconte-t-on, il fallait dans cette opération à la fois étriquée, compliquée et périlleuse faire appel aux gros cylindrés.

Aussi, les services d'un grand cabinet ont été requis pour agencer et coordonner les lignes d'attaque de l'équipe menée au score.

V.- Le rôle du cabinet de Me Gary Lissade doit être compris dans sa dimension historique. Ce cabinet a déjà été utilisé par les services gouvernementaux quand il fallait exercer des pressions sur le commissaire du gouvernement de Port-au-Prince d'alors Me Lionel Constant Bourgoin. Il avait été demandé à celui-ci de procéder à l'arrestation de Mr Gaillot Dorsainvil, ancien président du Conseil Electoral Provisoire qui avait organisé les élections aux cours desquelles Mr Michel Joseph Martelly est parvenu à la présidence du pays. C'est dans ce cabinet qu'a eu lieu la réunion à laquelle avaient participé le Premier ministre d'alors (Gary Conille), son ministre de la Justice (Michel Pierre Brunache), son ministre des Affaires étrangères (Laurent S. Lamothe), le commissaire du gouvernement près le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince (Lionel C. Bourgoin), etc. Ce cabinet semble être le lieu de prédilection des grands complots contre l'état de droit en Haiti. La commission a eu la chance et le privilège d'avoir l'actuel Premier ministre Laurent S. Lamothe accompagné de plusieurs membres de son cabinet dont Michel Pierre Brunache. Tous ont confirmé avoir participé à une réunion à ce cabinet du temps où l'un était ministre des Affaires étrangères et l'autre ministre de la Justice. Ils n'ont certes pas précisé les raisons de cette réunion en dehors des locaux de l'administration publique. Mais tout le monde sait que par la suite le commissaire Bourgoin a dû démissionner de son poste car il avait refusé de souscrire aux demandes de ses supérieurs du moment.

VI.- L'on comprendra sûrement quelle expertise ce cabinet a dû développer dans la gestion des dossiers gouvernementaux à scandale. Me Lissade, ayant en sa possession un badge de conseiller juridique du président, se doit de justifier son titre et peut être son salaire. Il doit trouver la sortie juridique d'un dossier jugé politique. Mais, y avait-il un détour juridique possible dans un dossier où le juge en charge a déjà émis un jugement avant dire-droit ?

Deux choses sont à retenir ici. A) Le dossier présente une image pas trop propre du président de la République, de sa famille, et de son administration. Il fallait en finir au plus vite pour passer de cette distraction à autre chose. Mais l'affaire allait durer, car les tribunaux étant en vacance avec l'ouverture des assises criminelles le 08 Juillet 2013, l'appel interjeté et par le Parquet et par l'avocat de la famille présidentielle ne serait entendu qu'en Octobre à la réouverture des tribunaux. On courait alors le risque d'endurer le supplice des gorges chaudes pour environ trois mois encore. Donc, il fallait trouver le détour juridique pour sortir au plus vite de l'imbroglio juridico-politique. Ainsi, le ministre de la justice a confirmé au cours de son audition qu'il y avait une sortie juridique simple. Les parties qui ont fait appel feront le retrait de leur appel. Ils adresseront une requête au doyen du tribunal de Première Instance pour lui demander un rejugé. Le doyen prendra une ordonnance abréviative demandant au juge un siège spécial pour entendre l'affaire à nouveau et ainsi obtenir ou bien que le juge se déporte de l'affaire ou qu'il émette un nouveau jugement qui renverrait la famille présidentielle blanchie de l'affront de la plainte.



La commission conclut que le président de la République, le premier ministre, le ministre de la justice, le doyen du Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince ont tous menti tant à la commission qu'à la nation

VII.- Rien de tout cela ne peut se faire sans l'aval, le support et l'implication du doyen. Voilà pourquoi le doyen Jean Michel est-il devenu le personnage central de l'affaire. L'appel ayant été interjeté le 08 Juillet 2013, le mardi 09 Juillet 2013 le doyen Jean Michel entre en action. Il raconte à la commission que le juge est venu le trouver en son bureau pour lui poser une question. Mais c'était tellement sensible et confidentiel qu'ils ont dû tous les deux quitter les locaux du palais de justice pour aller en parler ailleurs. Ils sont d'abord partis vers les locaux de l'ancien tribunal du travail. Là, le juge déclare ne pas se sentir à l'aise et réclame un espace plus sécuritaire. Ils partent à nouveau vers le restaurant Table de Cajus au Champ de Mars. Ils n'entrent pas dans le restaurant, ils restent dans le véhicule (celui du doyen) dans l'aire de stationnement du restaurant. Aussi n'est-il pas possible de vérifier avec les tenanciers si ces deux clients remarquables avaient été reçus ce jour-là. Mais ils vont en ce lieu secret pour faire quoi ? Le juge, dit le doyen, n'avait qu'une seule question à lui poser : « Aviez-vous reçu des appels des gens du pouvoir exécutif concernant le jugement que j'ai rendu ?» Personne ne comprend en fait pourquoi cette question en apparence anodine n'aurait pas pu être posée au bureau du doyen. Mais en plus, le doyen affirme qu'ils sont restés là dans l'aire de stationnement du restaurant pendant vingt minutes pour cette seule question. Il faut croire comme le chante Garou que : « Le monde est stone.»

Cependant, le récit du juge à ses amis ose être différent de celui du doyen. Pour juge Jean Serge Joseph, il a été conduit à une rencontre avec les avocats de la famille en vue d'être persuadé de rencontrer le ministre de la justice aux fins de trouver une issue à la crise provoquée par son jugement avant dire-droit. Deux jours plus tard, le juge est conduit une fois de plus par le doyen, sans chauffeur ni agent de sécurité au même restaurant, à la même aire de stationnement. Toujours selon le doyen sur demande du juge. Définitivement, le juge doit avoir été victime d'une foudre amoureuse pour cette aire de stationnement. La conversation dure encore une vingtaine de minutes. Le sujet : la même question angoissante du juge.

Mais le récit du juge est différent. Il y a eu progression. Cette fois, il a été sommé de rencontrer le ministre de la justice qu'il a en maintes instances antérieures refusé de rencontrer. Le juge Joseph qui s'était rendu à son bureau ce jour-là mais est reparti très tôt car les locaux du palais de justice étaient pratiquement vides à cause de l'alerte rouge déclarée en raison du passage du cyclone Chantal. Il est retourné chez lui à Cabaret. Peut être pour fuir le doyen qui le harcelait d'appels téléphoniques. Il est environ 13 heures et il parle au téléphone avec son épouse. Le doyen appelle à nouveau, il répond et demande au doyen de lui accorder une heure avant de le rejoindre. Les appels du doyen se multiplient et se font plus pressants. On connaît déjà la suite de l'histoire qui a déjà été exposée dans le point 17 de la section relative à la reconstitution des faits.

Que faut-il comprendre de tout cela ?

Que le récit du doyen est confronté à de graves difficultés de cohérence logique.

a) Pourquoi un doyen qui a à sa disposition un bureau qui est censé protégé des intrusions des personnes non-invitées aurait-il senti la nécessité d'aller d'abord sur une galerie du local d'un ancien tribunal, et ensuite dans l'aire de stationnement d'un restaurant pour répondre à une simple question d'un juge ? Il est finalement revenu le temps des contes de fée.

b) Pourquoi cette si simple conversation aurait-elle duré vingt minutes quand la réponse monosyllabique à la question du juge n'aurait duré que l'espace d'une seconde ?

c) Pourquoi le doyen qui selon sa propre déclaration n'a pas l'habitude d'appeler le juge, n'est pas un ami proche du juge, l'aurait-il appelé, ne serait-ce qu'une seule fois ce jour-là ?

d) Comment expliquer que le doyen fût longtemps prêt, attendant dans son véhicule en marche l'arrivée du juge, si ce n'est rien que pour répondre à une question du juge aussi pressante et angoissante fût-elle ?

e) Pourquoi ne pas rester dans le véhicule et causer quand ce jour-là le palais de justice était pratiquement presque vide, donc sans grand risque d'être entendu ?

f) Mais, de plus, qu'était-elle cette conversation qui ne pouvait être entendue des intrus ?

g) Et le mardi 09 Juillet et le jeudi 11 Juillet 2013, les réunions qui ont eu lieu dans l'aire de stationnement du restaurant l'ont eu à la mi-journée, pourquoi sont-ils restés dehors et n'ont pas pensé à prendre le lunch ensemble ? Les différents récits du doyen le présentent comme quelqu'un qui pratique souvent les restaurants de la capitale.

h) Mais le vendredi 12 Juillet 2013, pourquoi le doyen qui a toujours été si prompt à répondre aux supplications du juge - qui semble-t-il était obsédé par l'idée que les autorités du pouvoir exécutif auraient pu mettre la pression sur le doyen pour qu'à son tour il la mette sur le juge afin que ce dernier revienne sur sa décision – n'a pas daigné recevoir le juge bien qu'il reconnût que celui-ci se présentât sept ou huit fois à son bureau ? Pourquoi ne l'a-t-il pas appelé ce soir-là bien qu'il recût du juge un numéro supposé inconnu du grand public ?



Un autre menteur le doyen Raymond Jean Michel

i) Pourquoi ne l'a-t-il appelé que le samedi 13 Juillet 2013 vers les dix heures AM ? Et pourquoi le doyen a-t-il été si inquiet au point d'appeler plusieurs personnes afin de confirmer la mort du juge ? Ou encore pourquoi ne s'est-il jamais déplacé pour aller voir comment a été le juge durant les heures de son hospitalisation étant donné que dans les jours qui précèdent, il y a eu une telle complicité entre le juge et le doyen ?

j) Comment comprendre la réponse du doyen au juge Morin qui l'a vertement repris pour le fait qu'il a conduit le juge à une réunion au cours de laquelle le juge a été malmené. La réponse dialogique tombait : « Ce n'est pas ainsi que cela s'est passé. Je t'expliquerai plus tard.» De quel 'cela' s'agit-il ? Le fait d'être malmené ou celui de conduire le juge à une réunion ? Tout compte fait, il n'a jamais rien expliqué à quiconque.

k) Comment comprendre également que le doyen ait préféré contourner les remontrances de Madame Julien de l'IMED qui lui a reproché d'être à l'origine de la mort du juge par le simple fait de l'avoir conduit à cette réunion où il a été exposé à toutes sortes de pressions et de menaces ? Il a préféré tourner la conversation sur la question des matériels de bureau que Madame devait acquérir pour le tribunal bien que Madame Julien admette qu'elle était si dérangée par la mort du juge qu'elle a éconduit le doyen au cours de cette conversation.

Mais au delà du fait que le récit du doyen ne tient pas logiquement, certains éléments de son récit confirment d'autres points du récit du juge et qui sont contraires à son propre récit des faits.

Par exemple, le doyen admet que c'est lui qui a pris sur lui-même l'initiative d'appeler le juge dans la mi-journée du jeudi 11 Juillet 2013. Fait que le juge rapporte à tous ceux qui on reçu son récit. Ce fait apparemment anodin illustre bien la logique que le juge était pressuré de rencontrer des autorités autour du sujet du procès au correctionnel de la famille présidentielle. De plus, le juge a réfléchi ce matin jeudi 11 Juillet 2013 qu'il lui fallait parler à son épouse avant de se décider d'aller à la réunion. Son accompagnateur (Berlens) en fait un témoignage éloquent. Mais, plus que Berlens, le juge Jean Wilner Morin et Maitre Samuel Madistin confirment avoir été sollicités par juge Joseph pour leur conseil à savoir s'il était sage d'aller à cette réunion. Juge Morin a émis un avis négatif, mais Me Madistin n'y voyait pas d'inconvénient. Juge Joseph partage l'avis de Me Madistin avec juge Morin qui ne se prononce plus sur la question. Pourquoi juge Joseph aurait-il cherché et obtenu les conseils de ses amis sur la question ? C'est qu'il lui a effectivement été demandé d'aller rencontrer des autorités.

Suite à la page (15)

Etat de droit, état du droit et Exigence démocratique en Haïti

(L'Etat de droit, une logique manquée)

Par Milcar Jeff Dorcé [1]

« Lajistis pa pou abitan » ***[2]***
«C'est d'abord à l'injustice que nous sommes sensibles » ***[3]***
(P. Ricœur)

Considérer comme un acte fortuit l'émigration inexorable de l'Etat de droit vers le terroir haïtien peut s'avérer périlleux. Celui-là - précisons-le - est le fruit d'un lent processus historique et complexe de développement de certaines sociétés occidentales hantées par une conception bien spécifique de l'individu dans la si vaste entreprise de l'aménagement des rapports sociaux. Et comme tel, ses origines sont liées à un ensemble de mécanismes qui paraissent, au prime abord, difficilement saisissables sous l'angle pur de la pensée formelle et « superficialiste », alors qu'ils sont plus que nécessaires pour saisir, décortiquer et dévoiler les mystères du discours de l'Etat de droit. Longtemps confiné dans le conservatoire des juristes dogmatiques, pétris – pour la plupart – de positivisme, ce dernier n'a été vu et abordé que d'un point de vue coincé, disons technico-mécanique. Ce faisant, toujours a-t-il été que sa part d' « idéologité »[4] était dissimulée sous couvert d'une légalité- fondement régulateur des liens sociaux, mais quelque part réductionniste et « étroitiste ». Toutefois, appréhendé dans une perspective plutôt critique et située, l'Etat de droit se trouve lié à un ensemble d'idées, de représentations et de valeurs insérées dans un type de « terreau » où il serait un outil de combat politique au service de l'impérialisme occidental. Vieux instrument, autrefois, des juristes (pour certains, combien naïfs), le *Rechtstaat*, perçu comme un mode d'organisation de l'Etat où s'exprime l'impérieuse nécessité de la soumission de l'Etat au droit, deviendrait, aujourd'hui, par une espèce de mutation difficilement appropriable, une arme idéologique. Cela, par le fait même de son insertion dans la logique des libertés individuelles, arguant une exigence démocratique planétaire.

Importée dans toutes ses « composantes vertueuses » en Haïti, la rhétorique combien emblématique de l'Etat de droit semble avoir de quoi à elle seule enflammer l'imagination. Nos illustres représentants parlementaires, ministres et chef d'Etat ne cessent d'honorer ce « discours-succès » de la « modernité » trop humaine. Les beaux parleurs des medias ne manquent d'en faire l'éloge. Et pourtant, la réception du dogme « réfléchi » de l'Etat de droit et sa forte présence dans les sphères politique et doctrinale en Haïti, n'a fait que témoigner du refus d'élaborer un droit haïtien *sui generis* capable d'articuler dans une parfaite jonction les intérêts des groupes sociaux divers. À cet effet, l'intégration de la théorie de l'Etat de droit dans l'ordre juridique en Haïti a, nous parait-il, renforcé la logique excluante qui fonde l'ordre social. Ainsi, se sont montrées vives et énormes en Haïti les tensions entre le discours de l'Etat de droit face à l'état du « droit », le droit étant vu ici dans son ambivalence et dans sa portée hétérogène, de surcroit socio-culturellement complexe. Ces considérations sont nécessaires pour penser les tentatives de transplantation, en terre haïtienne, d'un Etat de droit démocratique, ses limites et les ouvertures possibles d'un vécu démocratique situé.

I.- L'Etat de droit et l'état du « droit » en Haïti : Contradictions et effets

Les limites, en général, de quelques approches (disons la majorité) faites sur l'Etat de droit en Haïti résideraient dans l'ignorance de l'ambivalence et de l'hétérogénéité normative qui caractérisent le phénomène « droit ». Enfermées dans un schéma un peu trop institutionnaliste, ces approches nient les contradictions sociales et culturelles de fond sur lesquels s'érigent les murs de l'édifice juridique. En quelque sorte, l'état du « droit » en Haïti n'a pas été suffisamment pensé. D'où cette nécessité nouvelle de penser l'impensé du/dans le droit, et celui de son articulation aux nouvelles exigences de l'Etat de droit.

En fait, nous entendons par état du « droit » en Haïti la situation d'hétérogénéité et de diversités multiples des ordres de régulation juridique et la nature des rapports entretenus par ces ordres tous divers dans l'ordre social haïtien. En effet, l'étude de ces rapports dans l'appréhension des effets du discours de l'Etat de droit n'a jamais été prise en compte. Alors que la réception de l'Etat de droit vient renforcer les assises inégalitaires de l'ordre juridique positif en Haïti par le fait de reléguer au rang de pratiques minoritaires les expressions coutumières si diverses dans l'ordre social, les intellectuels - pour la plupart- et des hommes politiques de tout acabit tendent à croire que cette « nouvelle tendance » (Etat de droit) est apte à réaliser le « bonheur commun ». La rhétorique de l'Etat de droit a élargi l'ombre des exclus : au lieu de chercher à répondre aux exigences de l' « ordre juridique informel »[5], la logique de l'Etat de droit tend à rejoindre les assises de l'ordre juridique positif déjà établies, et de là s'érige en véritable opposant du peuple qui – c'est un fait – ignore l'essentiel du positivisme juridique. Ce renforcement du long règne de la légalité préférentielle[6] ne fait que montrer à clair la fonction d'occultation idéologique de l'instrument juridique, et l'échec de l'Etat de droit importé. Mais, nous ne pourrons aucunement saisir cet échec sans voir les mécanismes d'exclusion qui ont accompagné l'institutionnalisation de la théorie,

Suite à la page (14)



Invitation de Me Patrice Florvilus au parquet de Port-au-Prince

Incroyable, mais vrai, Me Patrice Florvilus, avocat et Directeur Exécutif du Bureau d'accompagnement Juridique des mouvements sociaux ''Défenseurs des Opprimées/Opprimés -DOP est invité à comparaître au Parquet de Port-au-Prince (Palais de justice) le lundi 19 août 2013 à 11hres du matin. Me Florvilus est accusé d'incendie et d'association de malfaiteurs. Cette accusation a été faite par Me Reynold Georges, avocat de l'ex-dictateur Jean Claude Duvalier. Pour la mémoire et pour l'histoire, nous tenons à vous rappeler que Me Florvilus accompagne des personnes opprimées en Haïti, en particulier les mouvements sociaux et les populations vivant dans les camps d'hébergement depuis le 12 janvier 2010.

Les déplacés internes hébergés au Camp ACRA situé à quelques mètres du Commissariat de Delmas 33 ont été victimes de brutalité policière en date du 15 avril 2013 suite à une intervention de Me Reynold Georges le samedi 13 avril 2013 aux environs de 2h30 de l'après-midi, à en croire les déclarations faites par les personnes victimes de cette brutalité. Me Georges, se faisant accompagner d'un juge de Paix et d'un Policier, disent-ils, a intimé l'ordre aux déplacés de vider les lieux et s'ils ne le faisaient pas, ils seraient manu militari expulsés.

Me Reynolds Georges, selon les témoins, a utilisé son pistolet pour intimider les personnes hébergées au camp ACRA adoquin et séquestré deux (2) personnes qui allaient être libérées sous forte pression populaire .Cette intervention de Me Georges a été faite en vue de réclamer 13 centième de cet espace occupé par les déplacés depuis le 12 janvier 2010. Lequel espace a été déjà convoité en 2012 par l'ex-dictateur Jean Claude Duvalier client de Me Georges.

Le Lundi 15 avril à 2h du matin, un incendie a éclaté au Camp ACRA de Delmas 33. La population s'est réveillée sous le coup du choc et ne savait que faire. Une délégation du camp s'est rendue au commissariat pour solliciter le concours de la Police. Etonnement, les policiers dudit commissariat ont prétendu n'avoir pas eu de moyens pour secourir cette population aux abois. C'est alors que la population s'est mobilisée en vue de mettre en déroute les malfrats. Vers les 5h du matin, une patrouille intervenait et procédait à l'arrestation de Darlin Lexima et Meris Civil. Meris Civil après avoir été torturé a trouvé la mort au Commissariat de police de Delmas 33. Darlin Lexima allait être libéré grâce à l'intervention de Me Patrice Florvilus.

Depuis lors, Me Florvilus accompagne la famille des personnes victimes. C'est dans ce contexte que depuis le 15 avril Me Florvilus est en proie à diverses menaces de mort. Amnesty International a publié une alerte d'urgence à ce sujet. Il faut rappeler que Me Florvilus fait partie aussi de l'équipe des avocats qui accompagnent les victimes de la dictature de Duvalier. Pour la mémoire et pour l'histoire nous rappellons :

- Le même jour du 15 avril 2013, à 8h du matin, un back-up de police immatriculé 1-493 suivait les pas de Me Florvilus de Delmas 24 jusqu'à l'avenue Poupelard. Un des policiers à bord de ce dit back-up demandait à Me FLORVILUS de changer de direction.

- Le mercredi 17 avril 2013, ce même back-up de police s'est trouvé à l'entrée du Bureau de Me Florvilus

- le vendredi 19 avril 2013, ces anges gardiens suivaient encore les pas de Me Florvilus du Champ-de-Mars jusqu'à Canapé vert.

- Le mardi 28 mai, deux individus non identifiés s'étaient massés dans les parages du bureau de DOP et


Me Patrice Florvilus

faisaient pression sur une collaboratrice de DOP aux fins de leur confirmer si c'est exactement le local de DOP. Ces individus ont envoyé dire à Me Florvilus de ne plus mettre les pieds à son Bureau.

- Le mercredi 7 avril 2013, un individu s'identifiant au nom de Jimmy Dorange , se disant, membre de la PNH (SDPJLO) , a pénétré les locaux de DOP avec pour mission de rencontrer Me Florvilus . Alors que le dossier de Meris Civil et Darlin Lexima est déjà au Cabinet d'Instruction.

- Le dimanche 11 aout 2013, à 8h 15 du matin deux individus portant des lunettes se trouvant à proximité de la barrière principale de DOP et deux autres de l'autre coté de la rue s'approchaient d'une collaboratrice de DOP (Frena Florvilus) et l'interrogeaient aux fins de savoir si c'est exactement les locaux de DOP.

C'est dans ce contexte que Me Reynold Georges a invité Me FLORVILUS et quatre autres personnes à se présenter au parquet de Port-au- Prince pour répondre des faits : d'incendies et d'association de malfaiteurs

De concert avec ses avocats Me Florvilus a résolu de payer de sa présence le lundi 19 Août 2013, à 11hres AM pour répondre aux accusations de Me Georges avocat de Duvalier et de certains proches du pouvoir en place.

Haiti Liberté profite de cette occasion pour publier ci-dessous un entretien que le journal a eu avec l'avocat Patrice Florvilus, le 21 Juin 2013 dernier lors de son passage à Brooklyn.

Haiti Liberté (HL) : Patrice Florvilus, vous êtes l'avocat des personnes vivant dans le camp Acra à Port-au-Prince qui de nos jours subissent de très grandes pressions pour qu'elles déménagent. Dans ce cas, vous devenez la cible de certains policiers qui vous suivent et même vous harassent, pouvez-vous nous décrire la situation et ce qui se passe au camp Acra ?

Patrice Florvilus (PF) : Acra est un camp situé à Delmas 33. C'est ce camp que l'ancien dictateur Jean Claude Duvalier, quand il est retourné en Haïti en 2012, voulait récupérer en chassant les rescapés qui s'y trouvent.

Ainsi le 13 Avril 2013, Maître Reynold Georges, l'avocat de l'ancien dictateur, est allé sur le camp avec un juge du nom de Arnel Dimanche et un policier. Ils y ont été pour chasser les gens. Les citoyens, citoyennes ayant réagi par la mobilisation, Maître Reynold Georges a fait arrêter 2 d'entre eux dans la même journée; mais sous la pression de la population ils ont été libérés ; et Me Georges de dire aux refugiés du camp que, peu importe les moyens, ils seront quand même repoussés.

Le lundi 15 Avril, un incendie a éclaté dans le camp Acra. La population a fait appel à la police. Cette dernière lui a fait savoir qu'elle n'a aucun moyen pour y répondre. Vers 5 heures du matin, les rescapés ont mis des barricades pour se protéger et pour empêcher le feu de se propager dans tout le camp . Le constat est que , bien que la police n'avait au préalable aucun moyen pour porter secours, maintenant, il en trouve assez pour arrêter 2 personnes: Darlin Lexima et Meris Civil.

HL : Ces deux personnes arrêtées par la police, quel âge peuvent-elles avoir?

PF : Darlin Lexima est un jeune de 21 ans. Je ne me souviens pas de l'âge de Meris. Ils ont été torturés. Darlin a raconté que les policiers ont même passé le caoutchouc au cou de Meris Civil pour le brûler, machinant de dire que c'est la population en se battant qui a brûlé Meris. Finalement, Darlin Lexima a été arrêté à Delmas et emmené

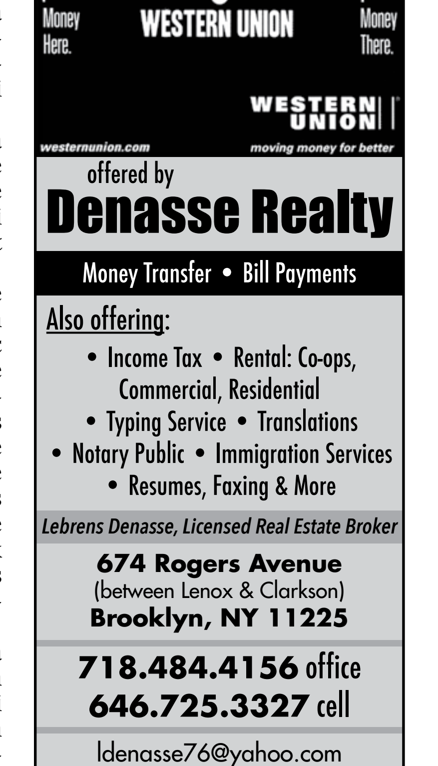

Le cadavre de Meris Civil

à Gérald Bataille pour être ensuite emmené au Commissariat de Delmas 33.

Et, c'est là à Delmas 33 que Meris Civil a été battu jusqu'à ce que mort s'en suivit. La famille de Meris Civil et un comité du camp Acra appelé «Chanje m leson» que nous avons aidé à mettre en place, nous ont appelés pour les accompagner à la station de police. Mais avant d'y aller, nous sommes passés d'abord à notre bureau, Delmas 3 zone Solino, mais pendant tout le parcours, une voiture de police nous suivait et c'est ainsi qu'ils nous ont donné l'ordre de rebrousser chemin, ce que nous avions refusé de faire. C'était le lundi 15.

Le mercredi 17 Avril, la même voiture de police avec ses deux hommes Kagoulés nous a suivis jusqu'à notre lieu de travail près du Champs de Mars à côté de l'Institut LSG . Après avoir garé notre voiture, ils ont quitté les lieux.

Suite à la page (14)



Brazil Hides Humanitarian Emergency in Acre

With a "refugee" camp holding over 800 Haitians in inhuman conditions, Conectas charges Brazil is covering up an international crisis

by Conectas Human Rights

The Brazilian government has for months now been playing a word game – between "immigration" and "refugee" – to minimize the severity of the humanitarian crisis unfolding in the small town of Brasiléia, in Brazil's northern state of Acre on the border with Bolivia, some 240 kilometers southwest of the state capital Rio Branco.

More than 830 immigrants – nearly all of them Haitians – are living inside a warehouse built for just 200 people, in extremely unhygienic conditions. They are required to share just 10 lavatories and 8 showers, where there is no soap and no toothpaste, sewage leaks outside in the open air, and people have been packed for months inside an area of 200 square meters under a metal roof, with black plastic sheeting for curtains, in temperatures that can reach 104 degrees Fahrenheit (40 degrees Celsius). The local hospital reports that 90% of the patients from the camp have diarrhea. The shelter is already operating at four times capacity, and 40 new Haitians arrive every day.

"It's unhealthy, inhuman even," said João Paulo Charleaux, coordinator of communication at Conectas, who visited the camp. "The Haitians spend the night lying closely together, in sweltering heat, on pieces of foam that were once portable mattresses, surrounded by bags, shoes and other personal belongings. The lavatories are flooded with fetid water, there is no soap for people to wash their hands and nearly everyone we spoke to complained of abdominal pain and diarrhea. Many spend months in these conditions."

Conectas organized a mission to Brasiléia from August 4 to 6, when it recorded 20 interviews with people living in the shelter. The interviews were conducted in Haitian Kreyòl by Gabrielle Apollon, a guest researcher of Conectas. Apollon had already interviewed 27 Haitians who managed to get to São Paulo, in a total of 20 hours of recorded testimonies. In these interviews, the Haitians tell their story of how they arrived in Brazil after spending as much as US$4,000 to middlemen for the journey from Haiti.

The Haitians also claim that the "humanitarian visa" process at the Brazilian Embassy in Port-au-Prince is not functioning as promised – middlemen charge fees, there is no clear information about the procedure, it is difficult to get an appointment, and the authorities have been requesting résumés to give preference to so-called "qualified immigration" to Brazil, without taking into account the "humanitarian" nature that these visas, according to the Brazilian government, are supposed to have.

"I can say that what we are experiencing here in Brasiléia is not fit for human beings," said Osanto Georges, a 19-year-old Haitian. "They may as well have put us back in Haiti just after the earthquake: the same filth, the same type of shelter, water, food. This hurts me and scares me. I knew that the journey here would be tough, because you're dealing with criminals, but to get to Brazil and be put in a place like this is unbelievable."

In the overcrowded camp, fights are constantly breaking out among people in the long lines. "The day we arrived, the police drew their weapons to control a disturbance," said Charleaux. "It is clearly too complex a task to be handled the way it is being handled. The situation in the camp is similar in many respects to what I saw myself when I was in Haiti, shortly after the earthquake in 2010. It is a regional matter that involves at least five countries: Brazil, Peru, Bolivia, Ecuador, and Haiti. We shall request a thematic hearing in the Inter-American Commission on Human Rights of the OAS, and we shall submit our findings to two independent UN rapporteurs, one on migrants and another on the human rights situation in Haiti."

Members of Conectas also interviewed, on site, doctors from the hospital in Brasiléia, police officers, staff at the Federal Prosecutor's Office and the Child Protective Services office, government officials in Rio Branco, and several residents of Brasiléia. Conectas has also used the Freedom of Information Law on two occasions to obtain accurate information on the situation from the federal government in Brasília. In most cases, the names of the sources have been withheld at the express request of the government employees who do not have the formal authority to speak on behalf of the organizations they work for.

"90% have diarrhea"

Nearly all the Haitians interviewed by Conectas between August 4 and 6 complained of abdominal pain and diarrhea. Conectas visited the Raimundo Chaar Hospital, which has 46 beds and is responsible for handling emergency cases in the town. According to members of the hospital staff, there have been outbreaks of diarrhea that have sent 40 Haitians to the emergency room all at the same time. One of the employees explained that the hospital does not receive any additional funding to treat the inflow of Haitians. "The politicians are handling this as if it were a diplomatic issue, but in the meantime, every day, we are importing misery and sickness without being able to cope with it," said the employee, revealing some of the prejudice and rejection in the town that is cause for concern. The information was confirmed by the attending physicians who confessed to being alarmed by the inflow of new patients. They explained that they receive an average of four Haitians per day, although when Conectas visited the hospital, 10 Haitians from the camp were admitted for treatment in the morning alone. Treatment is administered without the help of translators and, according to sources at the hospital, "90% of the cases are for diarrhea, and 10% are for respiratory illnesses." The staff responsible for administering the treatment said they had never been inside the camp and were surprised when they were told about the hygienic conditions there.

"It'll get worse"

According to the camp coordinator, Damião Borges of the Acre state government, the camp has been receiving 40 new Haitians per day, even though the most recent structural alterations were made four months ago. He explained that the increased number of new arrivals, combined with the reduced number of jobs available at companies that used to look for workers at the camp, is creating social chaos for Haitians in Brazil. "This needs to come to an end, because we have run out of resources," Borges said. "The state of Acre has a debt of R$700,000 (US$292,404) with the company that provides food to the shelter, and the deadline for payment is Aug. 15. We urgently need help from the federal government. In two years and eight months, we have received R$4.5 million (US$1.88 million) from the state government and R$2 million (US$840,000) from the federal government. But the real burden is being carried by the town of Brasiléia. This should not be borne a small and modest municipality like this one." Conectas was informed, during its visit, that the state of Acre has not received any funds from the federal government to look after the Haitian immigrants for three months. More seriously, no new funds are anticipated.

Complaints about food and water

Most of the complaints received at the camp are related to the quality of food and water. The site has just one source of drinking water, an industrial filter with three taps. According to the camp administrators, the abdominal pains are caused by the chlorine in the water, which "causes diarrhea for three days in people who have lots of amoebas in their bodies." Another common complaint was the poor quality of the food, which can be explained by the difference in palate between Brazilians and Haitians. Even though this is the reason for the complaints, little has been done to substantially alter the menu. Meals are served in aluminum containers as the military police stands guard over the line of more than 800 people. Reports of fights among people waiting in line are frequent.

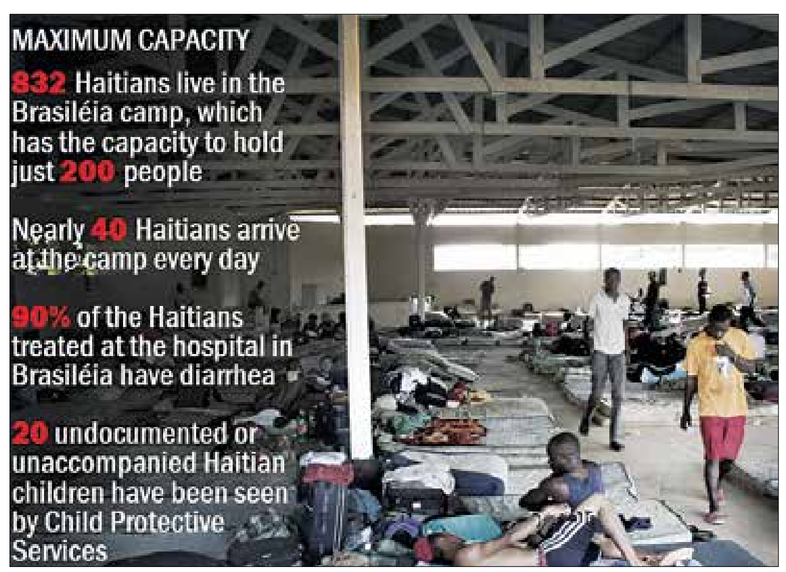
Unaccompanied and undocumented children

Another place visited by Conectas was the Child Protective Services office in Brasiléia, where 20 Haitian children who are undocumented or separated from their parents have been registered. However, on Aug. 7, when the mission of Conectas had already returned to Rio Branco, five Haitian children arrived at the camp. "We are way beyond our modest capacities," said one of the staff members at the office. "This, for me, is the worst it's been since the Haitians started to arrive."

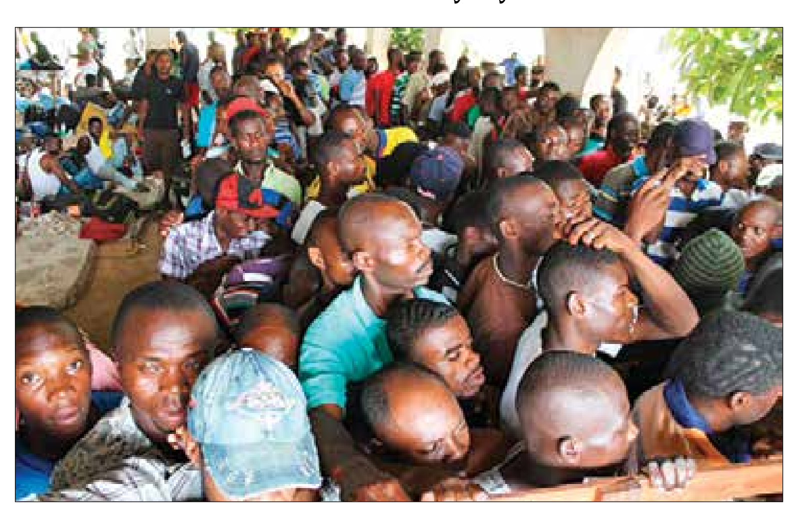
Despite the increased workload, said the source, there has been no additional allocation of funds, material items or employees since the start of the crisis. In all, five counselors work at the office, handling all the problems involving children and adolescents in the town. "All of a sudden, a small town like this has to cope with a phenomenon of this scale, without even receiving any training," added the source. Among the Haitians, there are numerous accounts of theft of documents – and other belongings – on the journey to Brazil.

Local community

"Brasiléia is a powder keg just waiting to explode," an official from the Acre state government told Conectas in Rio Branco. "The residents of the town have had enough, and this could result in acts of hostility." The statement reflects the state of mind of the inhabitants of this small town of just 20,000 people. Although the residents have expressed sympathy and solidarity with the Haitians, their weariness and discontent have been growing more apparent. The inhabitants of the camp compete with the local residents for places at the town's public health clinics, supermarkets, bakeries, banks, pharmacies, post office, and other public services.



A view of the warehouse where 832 Haitians are presently housed. More arrive every day.



In the overcrowded camp in Brasiléia, fights are constantly breaking out among people in

Staff

Another element of concern is the disproportion between the number of employees and the number of inhabitants at the camp. Over the course of the three days that Conectas spent in the town, only two employees were working full time at the camp, catering to 832 Haitians in a small trailer with a computer and a fan. Despite their dedication and willingness to help, the employees are local residents who do not speak Creole and do not have the necessary training or any prior experience in handling humanitarian issues. As such, they apply to this complex situation the same logic used to settle small town problems. Despite the constant trips to the town by members of the Acre state government, which is based in Rio Branco, a group of employees familiar with humanitarian crises is urgently needed to oversee the camp.

Communication

Neither the camp nor the hospital has a translator. The employees try to speak Spanish, but the vast majority of Haitians only speak Kreyòl. Instructions for waiting in line or submitting documents are shouted, which increases the confusion and anxiety of the Haitians, who very often crowd around and fight for a place in front of the small military police trailer that serves as the camp administration office. There are no electronic ticket or loudspeaker systems at the camp. The few posters in Kreyòl are handwritten. There are no posters with information about STD/AIDS or hygiene, or leaflets about their rights, or any other communication material with orientation for new arrivals.

Refugee Status vs. Humanitarian Visa

All the inhabitants of the camp are officially applying for refugee status, following the orientation given by the Brazilian government. However, after spending six months analyzing the applications, and extending this period for a further six months, the same government denied refugee status to all the Haitians.

This legal arrangement, part of a policy that the Brazilian government has called a "humanitarian visa," prevents Haitians arriving in the country from being deported, since the law bans the deportation of refugee applicants for the duration of the application process. However, this improvisation is allowing a serious humanitarian crisis – triggered by a situation of internal violence, followed by several natural disasters, the last of which was an earthquake that killed some 220,000 people in Haiti – to be treated like a simple immigration problem in Brazil.

"The main consequence of this is an improvised, amateur, and uncoordinated approach that has overburdened the small municipality of Brasiléia and its population, when, in fact, it should be being overseen by specialists in humanitarian emergencies of this complexity," said Charleaux. "From a humanitarian point of view, the name of the visa for these Haitians is now less urgent than the brutal conditions they face in the camp. Indeed, this humanitarian visa policy is anything but humanitarian."

Conectas is a non-governmental and not-for-profit organization founded in São Paulo/Brazil in September 2001 whose mission is to promote the realization of human rights and consolidation of the rule of law in the Global South - Africa, Asia, and Latin America. It seeks a more just world, with a truly global, diverse, and effective human rights movement, where national institutions and the international order are more transparent, effective and democratic.

DISCOURS DE BACHAR EL-ASSAD A

Par Bachar el-Assad

Je suis heureux de rencontrer une telle assemblée de patriotes en cette nuit bénie du Ramadan, cette « Nuit du Destin » [Laylat al-Qadr : nuit de l'avènement de la prophétie], qui nous conforte dans notre volonté de rester unis autour du bien, de l'amour de la patrie, et du pacte sans cesse réaffirmé pour sa défense avec encore plus de détermination malgré tous les défis et quels que soient les dangers.

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour honorer la mémoire de tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour que la nation gagne en dignité, pour que la parole soit celle de la vérité, pour que notre solidarité entoure leurs familles qui ont perdu ce qu'elles avaient de plus précieux alors qu'ils empruntaient le chemin de la gloire et de la fierté, sans oublier tous ceux qui sont désormais dans le besoin et affrontent avec foi et ténacité les fardeaux qui s'accumulent jour après jour.

Nous sommes réunis pour leur témoigner notre solidarité en leur assurant que la patrie n'abandonne pas ses enfants dans les épreuves et les difficultés ; mais, au contraire, elle les soutient tant sur le plan moral que sur le plan financier. Nous ne sommes pas là pour célébrer une fête, d'une part parce que la tristesse et la désolation n'ont épargné aucune maison et aucune âme de ce pays, d'autre part parce que le mois de Ramadan n'est pas nécessairement propice à la fête comme le voudraient certains rituels. C'est un mois de recueillement et d'adoration destiné à se purifier l'âme des impuretés accumulées toute l'année, un mois consacré à s'éduquer et à revoir ses comportements pour les corriger ou les récupérer, un mois pour restaurer son humanité et en témoigner en s'occupant des autres, de ceux qui ont faim et de ceux qui endurent toutes sortes de souffrances partout en Syrie.

Oui le mois de Ramadan est un mois de compassion, mais c'est aussi un mois de pardon, de dialogue, de sacrifice et de Jihad au sens propre de ce terme ; celui qui dicte de travailler, d'aimer, de se construire, de se réaliser, et que je résumerai en disant que c'est le mois de la régénération du corps et de l'esprit. Pour la société, comme pour l'individu, il est impossible de régénérer l'un sans régénérer l'autre, l'équilibre de la société résultant de la force de chacun et inversement. Ce qui fait que si nous voulons réformer la société, nous devons encourager le dialogue entre tous ses éléments et toutes ses tendances. Mais pour que ce dialogue soit utile et fructueux, pour qu'il ait du sens et de l'essence, il faut qu'il soit franc et transparent.

Oui nous avons besoin de la franchise et de la sincérité enseignées et consacrées par toutes les religions célestes, notamment dans les circonstances que nous traversons. Parler de ce qui se passe dans le pays, de ses causes et des solutions proposées, ne peut se faire qu'en dialoguant franchement loin de toutes fausses courtoisies ; lesquelles, en l'occurrence, reviendraient pour la société à faire la politique de l'autruche, car si la société faisait le choix d'enfouir sa tête dans le sable cela reviendrait à enterrer la patrie.

C'est pourquoi je continuerai à vous parler en toute franchise, d'autant plus que les circonstances font que la tâche est maintenant plus facile qu'il y a deux ans et quelques mois. À l'époque l'agression était si incroyable et la désinformation si énorme que beaucoup de Syriens ont été dupés et sont tombés dans le piège de l'incompréhension de ce qui se passait. Que nous racontent-ils encore ? Chaque chose qui nous arrive est reprochée à l'étranger ? Aujourd'hui, c'est tout le contraire. C'est eux qui nous disent qu'il y a conspiration, et c'est nous qui leur rappelons qu'il y a aussi des raisons internes à cela.

Nous devons voir les choses de nos deux yeux pour en imprimer une vision à trois dimensions. Nous pouvons beaucoup discuter des choses liées à la



Le Président Assad adressant l'assemblée de patriotes en cette nuit bénie du Ramadan, cette « Nuit du Destin » qui nous conforte dans notre volonté de rester unis autour du bien, de l'amour de la patrie, et du pacte sans cesse réaffirmé pour sa défense avec encore plus de détermination malgré tous les défis et quels que soient les dangers

crise que nous traversons ; mais moi, je pars toujours des questions posées par l'homme de la rue directement en ma présence ou par l'intermédiaire de personnes qui me les rapportent. Je pense que nous pouvons résumer toutes les questions en une seule : « Quand est-ce que la crise prendra fin ? ». C'est une question qui se pose depuis le début, voire depuis les premières heures de cette crise en Syrie. Nous ne pourrons y répondre tant que nous ne serons pas capables de préciser qui devra y mettre fin en premier, puis comment... et ce n'est qu'ensuite que se posera la question du quand.

Abordons ce sujet selon une séquence logique. Celui qui mettra fin à la crise, c'est nous les Syriens, personne d'autre que les enfants de cette patrie par eux-mêmes et de leurs propres mains. Il est vrai que les facteurs externes sont fort puissants et influents. Aujourd'hui, nous le savons tous. Mais aussi important que soit le rôle de l'étranger, il n'est que catalyse ou obstruction. Il peut allonger ou raccourcir la durée de la crise mais, comme nous l'avons souvent dit et répété, il s'appuie sur nos propres faiblesses.

Si nous nous adressions à des étrangers, nous leur parlerions de tous ces terroristes qui débarquent en Syrie, des dizaines de nationalités étrangères qu'ils portent, du rôle joué par les États arabes, régionaux ou occidentaux. Mais il se trouve que nous nous adressons aux fils d'une seule et même société. Par conséquent, lorsque nous mettons tous les facteurs externes de côté et que nous constatons qu'il y a aussi parmi les Syriens, un terroriste, un voleur, un mercenaire qui tue pour l'argent, un extrémiste, pouvons-nous dire qu'il s'agit d'une importation étrangère ? Non. C'est une fabrication de notre société. Nous devons être clairs sur ce point. C'est l'une de nos failles. Si ces individus n'avaient pas existé, les étrangers ne seraient pas entrés en Syrie.

D'autres spécimens existent. Je n'en citerai rapidement que quelques exemples sans m'attarder sur les multiples détails de « la grisaille nationale »... J'ai déjà évoqué la « grisaille politique » lorsque j'ai dit que si tout citoyen a le droit de choisir la nuance qui lui convient dans le large spectre des options politiques, il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit de la patrie où il n'y a que deux choix possibles : blanc avec la patrie ou noir contre la patrie ! Au début de la crise celui qui était dépourvu d'une conscience nationale suffisante a pu opter pour le gris ou la grisaille nationale devenue, en pratique, le giron du chaos et de la terreur. Ses multiples « incubateurs » ont alors lâché les monstres dans l'arène. Aujourd'hui, nombre de ceux qui ont adopté cette option ont compris leur erreur. Ils se sont ravisés pour revenir dans le droit chemin. Ils sont revenus dans le giron de la patrie, mais trop tard ! Les monstres avaient creusé leurs antres, s'étaient multipliés et n'avaient plus besoin de « couveuses ». Très vite, ils ont lancé d'autres monstres et en ont même importés quantité d'autres de par delà les frontières de la patrie.

Je répète et j'insiste, ceux-là qui se sont égarés n'ont pas intentionnellement fait fonction d'incubateurs. Ils le sont devenus par ignorance. Certes, l'État fait partie intégrante de la société, mais il n'en demeure pas moins que la société dispose d'un plus large espace. Disant cela, je ne charge pas la société pour nier la responsabilité de l'État. Non. Je veux dire qu'en tant que membres d'une même famille, la famille syrienne, nous sommes responsables à des degrés divers et selon la position que nous occupons.

Sur ce point précis, je dis que l'Histoire démontre que pas une superpuissance n'a été capable de vaincre un petit État resté solidaire. Je le dis, parce que devant l'ampleur de l'agression extérieure, certains en sont arrivés à baisser les bras et à s'en remettre à Dieu. Autrement dit, ils s'en sont remis au principe de la délégation et non au principe de l'action, oubliant que c'est lorsque nous faisons notre devoir que Dieu est de notre côté et que la victoire est à nous. C'est pourquoi si nous avons suffisamment conscience de ce point précis et que nous nous tenons ensemble, le blanc contre le noir, je suis persuadé sans aucune hésitation ou exagération que nous serons en mesure de sortir facilement de cette crise, malgré et à cause du sang versé et du prix cruel que nous avons payé.

C'est en toute simplicité et avec le pragmatisme qui convient que je vous répète que nous n'excluons aucun moyen susceptible de nous sortir de cette crise qui nous affecte tous et qui risque encore plus à détruire notre pays. C'est absolument ainsi que nous nous comportons depuis le début et c'est ainsi que nous continuerons.

Il y a ceux qui ont dit que le problème venait de la Loi, nous avons modifié les lois ! Il y a ceux qui ont dit que le problème venait d'un article de la Constitution, nous avons modifié toute la Constitution et ceci après consultation référendaire ! Il y a ceux qui ont fait de mauvaises propositions par manque de compétences ou ignorance, et ceux qui les ont posées par hypocrisie ou mauvaise foi... Malgré cela nous en avons tenu compte partant du principe que l'État ne doit pas négliger une solution proposée par un Syrien convaincu qu'elle pourrait améliorer la situation.

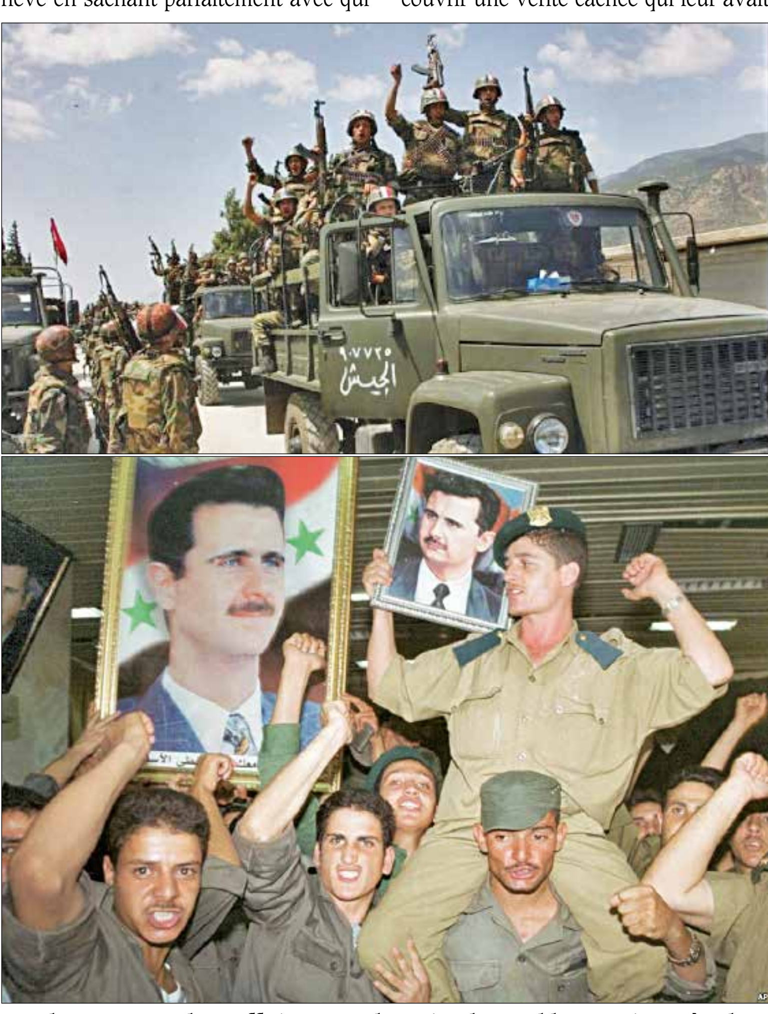
Puis, il y a toutes les solutions qui sont venues de l'étranger. Nous les avons traitées de la même manière, sans cependant perdre de vue la souveraineté de la Syrie définitivement non négociable. Cette restriction étant précisée, nous avons clairement annoncé que nous ne refuserons aucune initiative et nous avons commencé par accepter « l'Initiative arabe ». Nul parmi vous n'ignore les intentions cachées des principaux États concernés qui ont exigé l'envoi d'une mission d'observateurs avec laquelle nous avons coopéré et qui s'est soldée par un échec.

Suite à cette première Initiative qui n'a pas réussi à condamner la Syrie dans les termes prémédités par les États arabes en question, M. Kofi Annan est venu, accompagné des observateurs onusiens. Là aussi, nous avons coopéré et cette deuxième initiative a abouti à un nouvel échec toujours fomenté par des États de la Ligue arabe. Ensuite, nous sommes passés à « l'Initiative de Genève » et à M. Lakhdar Brahimi. De



Les principales forces ennemies contre la Syrie

nouveau, nous avons coopéré et annoncé que nous nous rendrions à Genève en sachant parfaitement avec qui



Nombreux sont les officiers, et les simples soldats qui après leur convalescence d'une première blessure, sont repartis au combat une deuxième, une troisième, une quatrième fois ; avec à chaque blessure encore plus de détermination. Certains d'entre eux combattent toujours, alors que d'autres sont tombés. Oui l'héroïsme est un symbole !

nous aurions à négocier. On dit qu'une personne ne représente qu'elle-même, mais ces gens là n'en sont même pas capables et ne représentent que les États qui les ont créés, qui les payent, et qui leur dictent ce qu'ils doivent faire ou ne pas faire.

Nous avons donc dit que nous irions dialoguer avec ceux-là qui, comme vous le savez, prétendent représenter le peuple syrien tout en appelant à une intervention étrangère. Ce n'est pas disserté que de dire que lorsqu'on est soutenu par la force du peuple, nul besoin d'aide étrangère. Contre cela, leur argument devient « l'armée tue le peuple », comme s'il existait un seul exemple étayant l'idée que dans un tel cas de figure l'armée ne s'écroulerait pas aussitôt. Une armée du peuple, issue du peuple, ne s'importe pas de l'étranger ni ne se fabrique dans leurs officines.

Si nous avons réellement coopéré, ce n'était ni par naïveté, ni parce que nous nous faisions des illusions, mais d'abord et avant tout parce que nous croyons en l'action politique. C'est là une conviction à condition que les intentions sous-jacentes aux déclarations soient sincères. D'ailleurs, nous reconnaissons qu'un certain nombre de pays qui ont collaboré aux initiatives successives ont sincèrement travaillé à trouver une solution, mais ils n'ont pas réussi à l'emporter sur le terrain de la réalité. Néanmoins, répondre favorablement à ces initiatives était nécessaire pour aider certains Syriens à découvrir une vérité cachée qui leur avait échappé et qui veut que l'action politique et la solution politique soient deux choses distinctes, cette dernière étant plus globale, car si l'action politique peut aider à la solution, elle n'est pas la solution. Elle fait partie de la solution.

D'autre part, répondre favorablement à ces initiatives était nécessaire pour permettre aux Syriens dupés ou égarés de découvrir toutes les autres vérités de la situation et aussi pour permettre à ceux qui, comme dans toute société, ne raisonnent qu'avec des hypothèses et des si... « Si vous aviez agi autrement, nous n'en serions pas là ! »... Des suppositions à n'en plus finir jusqu'à ce que les hypothèses deviennent réfutables, pour la bonne raison qu'elles ne correspondent pas à la réalité.

Plus important encore, cette souplesse syrienne a aidé les amis de la Syrie du monde entier, que ce soit des individus, des partis ou des pays à pouvoir travailler à la défendre dans les différents forums. Mais malgré leurs performances, je n'ai pas cherché à nourrir les illusions parce que les données concrètes dont nous disposions n'étaient pas en faveur du succès de leurs entreprises et que la partie adverse refusait toute solution politique. Ainsi, à chaque fois que nous avons répondu favorablement à une proposition elle versait dans la dépression, voire l'hystérie comme ce fut le cas de

U SOIR DE LA « NUIT DU DESTIN » !



Lorsqu'on est soutenu par la force du peuple, nul besoin d'aide étrangère

certains pays arabes en particulier.

Il n'empêche qu'avec le temps et malgré les vents contraires, notre attitude a fini par faire tomber les masques de tous ces responsables qui s'acharnaient à prétendre que l'État syrien ne cherchait qu'à détruire le pays et même à qualifier de terrorisme la solution sécuritaire qu'il a adoptée, comme si le terrorisme pouvait se régler par la politique ! Je ne pense pas qu'une personne saine d'esprit puisse le croire, la politique pourrait éventuellement jouer son rôle avant qu'il n'apparaisse. Ce qui nous ramène à la prévention par l'éducation, le dialogue, l'économie performante, les services sociaux... Les moyens sont nombreux, mais une fois que le terrorisme est apparu, s'est répandu, et a commencé à détruire et à assassiner, la seule solution est de le frapper d'une main de fer !

Il est important de comprendre que le terrorisme et la politique sont absolument antagonistes. Il n'est pas possible de s'engager dans une voie politique alors que le terrorisme frappe partout où il peut. Il est impératif de le frapper pour que la politique puisse correctement suivre son cours. Cela n'empêche pas d'emprunter cette voie parallèle de la politique, à condition qu'elle ne serve pas de prétexte à arrêter le combat contre le terrorisme !

Par conséquent, si nous voulons trouver une solution, nous devons partir des faits et non des illusions, comme c'est le cas de certains. Nous pouvons comprendre que dans ces conditions difficiles ils puissent en arriver à se raccrocher à des vétilles. Mais l'État ne peut pas se comporter de la sorte et entraîner la société dans sa chute. L'État doit traiter avec la réalité.

Et la réalité, c'est aussi la situation internationale avec d'une part des États amis et honnêtes ayant adopté à notre égard une position invariable basée sur leurs principes qui se trouvent être compatibles avec leurs intérêts, ce qui est excellent ; et d'autre part, des États ennemis et perdus après avoir mal estimé la situation et avoir compté sur des agents qui les ont encore plus induits en erreur, si bien qu'ils se retrouvent aujourd'hui complètement déséquilibrés.

Quant à la situation régionale au bout de ces deux ans et demi, la majorité des États de la région ont désormais une vision différente et presque claire de la réalité à l'exception de quelques-uns, peu nombreux, qui ont adopté la doctrine wahhabite et l'idéologie des Frères Musulmans. Ceux-là ont versé et continueront à verser le sang syrien parce qu'ils considèrent que ce qui se passe en Syrie est une occasion unique qui consacrerait leurs doctrines dévoyées et assassines, d'où leurs déclarations hystériques suite à la nouvelle donne internationale.

Ce qui fait qu'à l'échelle nationale nous avons toujours à combattre les gangs coupeurs de têtes et de revenus ou des deux à la fois, des mercenaires payés de l'intérieur ou de l'extérieur, des voleurs, des repris de justice en fuite depuis des années, des extrémistes religieux selon l'appellation consacrée, mais qui n'ont rien à voir ni avec la religion, ni avec l'Islam.

Nous avons aussi une opposition syrienne nationale qui s'est impliquée dès le début de la crise dans l'action politique et patriote, certains de ses représentants sont présents dans cette salle. Mais il existe une autre opposition qui ne travaille pas dans l'intérêt de la patrie, mais pour ses propres bénéfices. Certains de ses représentants se sont empressés de nous provoquer en demandant des postes dans les institutions d'État et au gouvernement contre l'arrêt des manifestations, alors qu'ils n'avaient aucune réelle influence sur quoi que ce soit ! D'autres se sont fait grassement payer par les pays du Golfe directement ou indirectement par l'intermédiaire de fonctionnaires de la Ligue arabe pour qu'on ne dise pas quel était l'État payeur. Ensuite, ils se sont mis à courtiser les bandes armées et à accuser l'Etat de terrorisme plutôt que de les condamner. Leurs prises de positions ont souvent changé en fonction de l'évolution de la situation sécuritaire et militaire sur le territoire national et au gré de la situation internationale. Aujourd'hui, certains refusent le dialogue, d'autres disent l'accepter mais en secret s'attirant pour cela les foudres de leurs comparses. Au total, il ne faut rien attendre de cette deuxième opposition de façade, elle est perdante tant du point de vue moral que du point de vue populaire et n'a aucun rôle à jouer dans la résolution politique de la crise.

Disant cela, je n'agresse pas une personne en particulier. Dans aucun de mes précédents discours, je n'ai attaqué l'opposition. Mais nous ne pouvons franchement pas aborder la situation intérieure sans donner à voir au citoyen syrien toutes les données qui existent réellement sur le terrain. Je dis que je n'agresse personne, parce que si je le voulais je pourrais citer des noms... Je me contente d'exposer des faits.

Mais en fin de compte, malgré la souplesse et le pragmatisme du gouvernement syrien, rien de ce qui a été entrepris de l'intérieur ou de l'extérieur n'a amélioré la situation. L'escalade continue, et chaque Syrien quelle que soit son affiliation politique, géographique, ethnique, religieuse... en paye le prix. Les massacres ambulants fauchent toujours la vie des Syriens. Inaugurés à Jisr al-Chogour, ils sont passés par Karm el-Zeytoun, Hatla, Khan al-Assal, et tant d'autres endroits... La cause est désormais entendue et très claire pour tous : la Syrie sera ou ne sera pas, elle restera libre et indépendante ou sera aux bottes de l'ennemi, elle restera gouvernée par un État de droit et des institutions ou deviendra un état dirigé par des voleurs et bandits de grand chemin.

La confrontation est entre la patrie et ses ennemis, entre l'Armée et les terroristes, entre l'État et les hors-la-loi. À ce titre, absolument aucune autre annonce n'est désormais acceptable. Nous ne pouvons plus témoigner de notre complaisance aux égarés et aux inconscients. Ce serait, sans exagérations, laisser détruire à jamais l'identité culturelle syrienne et notre tissu national. Nous Syriens devons être pleinement conscients que dans ces combats nous gagnerons ensemble ou perdrons ensemble. Il n'y a pas d'autres alternatives.

Nous avons tout essayé, et il ne nous reste plus qu'une seule option, celle de nous défendre et de défendre notre pays par nous-mêmes. Naturellement, tous les Syriens attendent beaucoup de leur Armée nationale. Tous fondent leurs espoirs sur sa force. Tous espèrent que cette institution pourra mettre fin à cette situation aujourd'hui avant demain. Tous espèrent que le



Le bien nous viendra de vous les Syriens ! Il viendra de tous les Syriens chrétiens et musulmans concernés par leur appartenance à ce pays et qui se sont engagés en toute conscience, convaincus que les religions et les lois célestes ne sont descendues que pour un seul objectif, celui de rendre notre vie meilleure

combattant syrien sera suffisamment puissant pour écraser les terroristes. Mais nous savons tous que la réalité est plus dure à vivre que le rêve.

Ce que nos Forces armées ont accompli relève presque de l'impossible. Cette institution née au lendemain de l'Indépendance, et surtout suite à la création d'Israël, a été formée pour la défense de la patrie contre ce seul ennemi, contre un seul front de longueur et de profondeur bien délimitées. Ses structures combattantes, ses tactiques, sa stratégie, son armement n'avaient pas d'autre objectif. Tout à coup, la voilà qui doit faire face à quelque chose de différent, quelque chose que très probablement aucun autre État et aucune autre armée de l'Époque moderne n'ont eu à affronter. Elle se devait de s'y adapter le plus rapidement possible et en pleine bataille, et ce fut le plus dur ! Mais elle l'a fait avec brio et a réalisé des percées très importantes sur tous les terrains.

L'histoire et les romans historiques regorgent d'actes héroïques qui néanmoins restent exceptionnels. En toute honnêteté, sachez que le nombre d'actes héroïques accomplis par nos Forces armées est difficilement croyable, tant au niveau opérationnel qu'au niveau des sacrifices consentis. Savoir qu'on va à la mort, y aller, exécuter sa mission, risquer d'être blessé... Nombreux sont les officiers, et les simples soldats qui après leur convalescence d'une première blessure, sont repartis au combat une deuxième, une troisième, une quatrième fois ; avec à chaque blessure encore plus de détermination. Certains d'entre eux combattent toujours, alors que d'autres sont tombés. Oui l'héroïsme est un symbole !

Mais si nous voulions opter pour un seul symbole, nous pourrions difficilement le choisir tant les actes héroïques sont nombreux. Qui le pourrait ? C'est la vérité et nous devons en être fiers aujourd'hui et pour des générations à venir. Certes, nous savions que nos soldats étaient courageux, mais nous n'avions pas imaginé jusqu'où ils iraient dans leur héroïsme. Bien sûr, leur performance reflète celle du peuple Syrien étant donné que l'institution militaire est issue de ce peuple et n'est pas isolée de la société syrienne. Si donc vous me demandiez d'évaluer nos Forces armées, je vous répéterais qu'elle a presque atteint l'impossible dans les conditions les plus dures d'une agression menée par diverses grandes puissances et leurs agents et leurs terroristes !

Si maintenant nous cherchions à répertorier les exploits de nos combattants sur une carte de la Syrie, nous constaterions des différences d'une région à l'autre, car dans une bataille les facteurs en jeu sont multiples. Il y a le facteur humain lié aux officiers et aux soldats eux-mêmes, il y a l'environnement lié à la géographie et à la technicité militaire, etc... Il est donc normal qu'existent des variations régionales, mais le plus important reste le facteur populaire. J'en suis d'autant plus convaincu que, bien avant la crise en Syrie, lorsqu'on me parlait de la victoire de la Résistance libanaise, de ses tactiques et de ses armes, je répondais invariablement que la Résistance avait vaincu grâce à son peuple. Aujourd'hui, nous retrouvons cette même vérité en Syrie.

Ce soutien populaire est partout présent dans le pays. Nous l'avions constaté dès les premiers jours du combat mené par les Forces de l'armée nationale contre les terroristes. Ce soutien se renforce de jour en jour parallèlement à la prise de conscience de plus en plus aigüe de la population. Désormais, il y a une quasi-unanimité qui évidemment conforte le moral du combattant. Ne dit-on pas que le moral des combattants est pour moitié dans la bataille ? Mais même si nous admettions que ce soutien ne concerne que les trois quart ou la moitié de la population, il n'en demeure pas moins que les résultats sont là avec un taux de réussite d'autant plus significatif qu'un soutien logistique était présent.

La guerre à laquelle sont confrontées l'Armée arabe syrienne et nos Forces armées en général, est une « guérilla ». La majorité des gens savent que c'est l'une des guerres les plus difficiles et les plus dangereuses pour n'importe quelle armée, aussi puissante soit-elle. Un seul autre type de guerre la dépasse, c'est la " guerre populaire " menée à la fois par le peuple et l'armée. C'est ce qui se passe en Syrie et qui nous a réussi jusqu'ici.

En cette année 2013, les forces ennemies ont senti qu'elles n'étaient pas en mesure de remporter la victoire décisive qu'elles escomptaient. Il y a eu quatorze batailles pour la libération de Damas avant le Ramadan, et trois ou quatre autres batailles l'année dernière. La semaine dernière il y a eu la bataille de Badr, et hier celle d'Ababile... À chaque fois, les forces ennemies ont perdu, c'est pourquoi les États concernés sont arrivés à la conclusion qu'ils n'obtiendront pas ce qu'ils cherchent. Leur restait la solution de la « guerre d'usure », celle qui prolongerait la crise, celle qui rongerait et saignerait la Syrie. Pour eux, c'est désormais la solution qui reviendra au même indépendamment de la chute de l'État syrien et c'est ce qu'ils ont décidé de poursuivre !

De notre côté, il ne nous reste plus que « la guerre populaire » dont je viens de parler. Il est vrai que la bataille fait rage dans les médias, sur les sites des réseaux sociaux, et même au sein de la société réelle ; mais la bataille décisive ne s'emporte que sur le terrain. Les difficultés économiques que nous endurons, le recul des services publics et privés et tous nos soucis de la vie quotidienne en tant que Syriens, sont liés à la situation sécuritaire. Nous n'avons pas d'autre solution que de frapper le terrorisme. Si nous réussissons à intégrer encore plus de régions, et si nous gagnons notre guerre populaire, la solution sera facile et la Syrie pourra sortir de la crise en quelques mois avec la grâce de Dieu. C'est une autre vérité. Je n'exagère pas.

Maintenant, si les média entendent ce discours, ils se précipiteront pour dire que le Président syrien a appelé le peuple à la guerre populaire... Nous n'appelons pas à la guerre pour la bonne raison que cette guerre a commencé il y a plus d'un an et qu'elle se déroule sur le sol syrien ! Je mets les points sur les « i » pour que les choses soient bien claires. Comment pourrions-nous mettre fin à cette guerre et « renverser la table » sur les autres pour rétablir la stabilité et la sécurité, la Syrie ayant été avant qu'ils ne débarquent un modèle de sécurité non seulement au niveau du monde arabe et du Moyen-Orient, mais au niveau du monde entier ? Nous n'avons plus que cette solution, celle d'unir l'armée et le peuple pour éliminer le terrorisme. Je n'ai pas inventé cette idée, elle est issue de notre expérience. Dans les provinces où nous l'avons mise en application, elle a réussi à des degrés divers, mais elle a réussi !

Puisque nous sommes réunis en cette « Nuit du Destin » de la dernière semaine du Ramadan, le mois du pardon, nous ne pouvons pas ne pas rappeler ce que j'ai dit et répété à plusieurs occasions. La Syrie en tant qu'État ne cessera pas de suivre cette voie parallèlement à la frappe du terrorisme, mais le pardon sera réservé à ceux qui ont été trompés, non à ceux qui ont versé le sang, commis des assassinats et des actes terroristes. Au début, cette réserve a été refusée par beaucoup de Syriens qui pensaient qu'elle ne pouvait qu'encourager le terrorisme. Mais après une si longue période de crise, je peux dire que cet acte de pardon a donné de bons résultats sur le terrain. Le résultat n'est pas garanti à cent pour cent car il y a toujours quelqu'un de prêt à revenir vers la déviance et la traîtrise. Il n'empêche que dans la majorité des cas les efforts sont couronnés de succès.

De temps à autre, vous entendez les médias parler de personnes qui se sont rendues aux autorités compétentes et ont régularisé leur situation. Là aussi le pourcentage de réussite est en nette augmentation, ceci parce que la confiance dans l'État s'est renforcée. On leur disait de ne surtout pas se rendre parce que l'État se vengerait. Mais l'État syrien a prouvé qu'il protégeait tous les Syriens quelle que soit leur appartenance politique.

Et aujourd'hui, avec le déclin des « couveuses » le tableau est devenu moins sombre. Dans certaines régions, des jeunes gens qui s'étaient rendus et avaient déposé les armes se sont engagés dans les premiers rangs de nos Forces armées et sont tombés au combat. Ils sont morts en héros non en criminels, la nuance étant importante ici-bas et dans l'au-delà.

Je suis convaincu que nous devons continuer à encourager au pardon et au dialogue en les associant aux initiatives sociales et politiques menées par un certain nombre de Syriens, parce qu'elles se sont révélées essentielles à la réussite des deux à la fois. Nous avons, nous-mêmes, procédé de cette manière après avoir accordé de nombreuses amnisties sans nécessairement les rendre publiques. Ce n'est donc pas une question de publicité, mais une question d'action sur le terrain. Là aussi les résultats ont été bons. C'est pourquoi j'insiste à soutenir ces initiatives sans relâche, car ce qui ne pourra s'accomplir aujourd'hui le sera demain. Et c'est pourquoi j'encourage à rentrer chez eux les nombreux indécis qui disent vouloir s'en sortir et retourner à leur vie, mais qui ne le font pas parce qu'ils ont peur. Je les encourage à regagner leur place naturelle sans crainte. Sinon, le combat sera sans fin, nous serons les perdants avec pour seul gagnant l'ennemi israélien.

Nous sommes dans le mois du bien, c'est à nous de l'atteindre. Dieu nous a offert le bien, mais si nous le voulons nous sommes tenus de le chercher. Mais alors il faut que nous sachions que nous ne pouvons le trouver au mauvais endroit. Le bien ne nous viendra pas de certains pays arabes ou régionaux qui disent se soucier du moindre petit village syrien, mais restent très rassurés sur le statut de Jérusalem et l'avenir des enfants palestiniens sous occupation israélienne. Le bien ne nous viendra pas de ces pays qui se disent impatients d'offrir la démocratie au peuple syrien, mais

Suite à la page (16)

Conversations avec Mariela Castro Espín ! *4ème partie et fin*

Par Salim LAMRANI

Le phénomène transgenre

« Il existe un consensus au sein de la société cubaine pour considérer l'homophobie et la transphobie comme étant des formes de discrimination qui ne sont pas cohérentes avec le projet émancipateur de la Révolution »



Mariela Castro revendique la défense des homosexuels et des transsexuels en tant que directrice du Cenesex (Centro nacional de educacion sexual)

SL : Le CENESEX travaille également beaucoup sur la problématique transgenre

MCE : La situation des personnes transgenres est difficile non seulement à Cuba mais également dans le reste du monde. Il faut accepter comme une réalité l'identité de genre qui n'est ni féminine ni masculine comme cela est le cas de la transsexualité. Il faut accepter l'idée qu'il existe des personnes qui puissent changer d'identité de genre, qui soient en conflit avec leur identité de genre, et qu'elles puissent disposer des mêmes droits que tout le monde. Ce n'est pas un motif pour les priver de leurs droits et de les discriminer.

Nous avons également proposé de travailler sur un langage de genre dans le document établi par le Parti communiste, car il revient au parti d'être à l'avant-garde de la société et de présenter les idées les plus avancées et les plus émancipatrices. C'est ce que nous attendons du Parti et c'est ce que nous exigeons en tant que militants de ce même Parti. A mesure que le Parti développe cette politique, l'Etat devra suivre et prendre les mesures nécessaires en légiférant.

SL : Le Parlement cubain a adopté une loi permettant aux personnes transsexuelles de changer de sexe, avec une prise en charge total de l'opération par la sécurité sociale. Pourriez-nous nous dire combien de personnes ont bénéficié de cette loi et comment se déroule le processus ?

MCE : Si ma mémoire et bonne, près de 15 chirurgies de réassignation sexuelle ont été réalisées à Cuba. La première a eu lieu en 1988, c'est-à-dire il y a plus d'un quart de siècle. Ensuite, à partir de 2007, le Ministère de la santé a de nouveau mis en place cette procédure.

Pour ce qui est du processus, il existe une Commission nationale d'attention intégrale aux personnes transsexuelles depuis 1979. Nous avons reçu près de 200 demandes depuis cette date. Ce chiffre augmentera à mesure que les médias nationaux divulgueront l'existence de ce service à Cuba.

Les personnes transgenres doivent passer par un processus de suivi de deux ans et sont accompagnées par des spécialistes qui leur fournissent un traitement hormonal personnalisé qui permet la transition vers le genre auquel elles s'identifient. A la fin de ce processus, la Commission analyse les différents cas et valide les personnes aptes à subir une chirurgie de réassignation sexuelle, c'est-à-dire une chirurgie de changement de sexe, et les autorise à changer légalement d'identité.

Il est important de souligner que cette chirurgie répond à un procédé scientifiquement approuvé au niveau international et non à un simple caprice d'ordre esthétique. Elle est fondamentale pour le bien-être des personnes transsexuelles et permet de soulager l'angoisse permanente dont souffrent ces personnes depuis leur plus tendre enfance, en raison des préjugés, de l'incompréhension et de la discrimination dont elles sont victimes.

SL : Existe-t-il une réelle volonté politique de lutter contre tout type de discrimination à Cuba ?

MCE : Aujourd'hui oui. Il existe un consensus au sein de la société cubaine pour considérer l'homophobie et la transphobie comme étant des formes de discrimination qui ne sont pas cohérentes avec le projet émancipateur de la Révolution. Nous avons opté pour une stratégie éducative et communicationnelle car il s'agit d'un processus de transformation culturel profond. Il est impératif d'apporter des éléments d'analyse pour éliminer les préjugés qui ont été historiquement établis pour dominer les personnes, leur sexualité et leurs corps. Le changement de la conscience sociale est un processus très long et très complexe, mais il est indispensable.

La prostitution

SL : Un mot sur la prostitution à Cuba. L'essor du tourisme depuis les années 1990 a fait resurgir un phénomène qui avait quasiment disparu de la société cubaine. Qu'en est-il aujourd'hui ?

MCE : La prostitution est une forme d'exploitation de la femme et de l'homme également, car il s'agit d'une relation basée sur le pouvoir, de l'argent en l'occurrence. Comme disait le poète espagnol Francisco de Quevedo, la puissance de l'argent est grande. La personne qui dispose de ressources a la possibilité d'acquérir un certain nombre de choses, y compris le sexe, et cela est humiliant pour la personne qui en est victime. L'achat d'un service sexuel est dégradant pour la condition humaine, car il y a une subordination de l'autre, une infériorisation de son prochain. C'est une forme d'esclavage dépourvue de tout rapport démocratique dans la relation sexuelle. On transforme l'humain en marchandise, et par conséquent on le prive de ses droits. La prostitution est basée sur le système d'exploitation patriarcal et de classe.

Je pars du principe que toute personne est libre de disposer de son corps. Néanmoins, j'ai parlé avec de nombreuses prostituées partout dans le monde et je puis vous garantir qu'aucune d'entre elles ne réalise cette activité par plaisir, mais par nécessité. Il n'y a pas de choix dans la prostitution mais une imposition forcée, qu'elle vienne d'une personne ou de la société.

Pour toutes ces raisons, je suis contre la prostitution et je ne souhaite pas que l'on reconnaisse cette activité comme étant un travail comme un autre. Je suis opposé à l'humiliation, la subordination de l'autre. Les Etats doivent garantir aux citoyens des options de travail qui leur permettent d'atteindre la dignité pleine et durable, comme dirait notre héros national José Martí.

SL : Etes-vous favorable aux politiques visant à sanctionner les clients ?

MCE : J'y suis très favorable et je crois que les mesures prises par la Suède devraient être généralisées partout dans le monde. C'est le client qui est à l'origine de la demande et fait que des êtres humains sont exploités et deviennent des marchandises. C'est lui qui établit l'abus de pouvoir avec sa capacité de pouvoir.

SL : Et pour ce qui est de Cuba ?

MCE : Une perspective historique est nécessaire. En 1959, la Fédération des femmes cubaines a porté son attention sur le problème de la prostitution qui affectait principalement les femmes pauvres issues des minorités ethniques. Il y avait plus de 100 000 prostituées à l'époque et elles vivaient dans des conditions humiliantes et précaires. La Révolution a changé leur vie car elle leur a permis de retrouver la dignité et à les libérer de l'exploitation. L'effort du processus révolutionnaire pour éradiquer le phénomène de la prostitution est véritablement une source de fierté nationale, car cela a été un grand succès. Les femmes constituent désormais la principale force technique du pays.

Maintenant, il est vrai que la crise des années 1990, la « Période spéciale », a entrainé une résurgence de ce phénomène social, avec de nouvelles caractéristiques, puisque la prostitution est liée au développement du tourisme international, avec la présence de clients qui payent pour obtenir des services sexuels.

Je crois que les politiques existantes visant à lutter contre ce phénomène ne sont pas suffisantes. Il faudrait effectuer un travail qualitatif beaucoup plus profond afin de disposer des outils et des pistes nécessaires pour faire face à la problématique de la prostitution. Il est nécessaire de pénaliser le client car cette politique a démontré son efficacité en Suède.

Le mariage pour tous

SL : Où en est le projet de loi destiné à permettre l'union pour couples homosexuels ?

MCE : Le projet de loi destiné à modifier le Code de la famille a été analysé par les spécialistes du Ministère de la Justice et l'Union nationale des juristes de Cuba. Il sera bientôt débattu au Parlement. J'ai bon espoir que nos députés adopteront une politique de non discrimination en ce qui concerne l'orientation sexuelle et l'identité de genre et contribuent de ce fait à mettre fin aux préjugés au sein de la société. Le Parlement a le devoir de reconnaître et de protéger les droits de tous

Suite à la page (16)

Paix et désarmement nucléaire !

La dégradation des conditions de vie sur la planète en raison du réchauffement global, et l'existence des armes nucléaires, constituent les principaux défis pour la survie de l'espèce humaine. La nécessité de parvenir à l'élimination totale et à l'interdiction des armes nucléaires jouit d'un large soutien au niveau international. Cependant, peu de progrès ont été réalisés dans cet objectif. L'humanité demeure en grand danger d'être anéantie, étant donné l'existence de plus de 19 000 armes nucléaires, dont 4 400 sont en état de fonctionnement et 2 000 sont prêtes pour une utilisation immédiate.

L'emploi d'une partie infime de l'énorme arsenal nucléaire mondial, soit l'explosion de 100 ogives, suffirait à provoquer un hiver nucléaire avec des conséquences catastrophiques pour l'existence de l'humanité. Le seul moyen vraiment efficace pour s'assurer que l'humanité ne souffre plus jamais de l'impact terrible des armes nucléaires, est leur interdiction et élimination totale.

L'emploi des armes nucléaires suppose une violation flagrante des règles internationales relatives à la prévention du génocide et à la protection de l'environnement. Cuba affirme que l'utilisation des armes nucléaires est tout à fait immorale et ne peut pas être justifiée sous aucun concept ou doctrine de sécurité.

Il s'impose d'abandonner définitivement le concept de « dissuasion nucléaire » comme fondement des doctrines militaires insoutenables et inacceptables qui, loin de contribuer au désarmement nucléaire promeuvent la possession perpétuelle de ces armements.

Il devient inacceptable que le monde actuel investisse plus dans des moyens pour faire la guerre que pour promouvoir le développement. Au cours de 10 dernières années, les dépenses militaires ont augmenté de plus de 49% jusqu'à atteindre l'impressionnant chiffre de 1.74 billions de dollars. Une bonne partie de cet argent est destiné à perpétuer et à faire chaque fois plus meurtrière les armes nucléaires.

Cuba et le reste des membres du Mouvement des Pays Non-alignés, accordent la plus haute priorité au désarmement nucléaire. Fidel Castro, leader de la Révolution cubaine, a dénoncé à plusieurs reprises la menace qui constitue pour la survie de l'espèce humaine l'existence des armes nucléaires.

Le désarmement nucléaire ne peut pas continuer à être un objectif toujours reporté et relégué. Le Mouvement des Pays Non-alignés a présenté une proposition qui établi un calendrier concret de réduction progressive des armes nucléaires jusqu'à leur totale élimination et interdiction en 2025 au plus tard, lequel devrait être considéré par la communauté internationale.

Les 33 pays composant la Communauté d'États latino-américains et caribéens (CELAC), ont approuvé un Communiqué Spécial sur l'élimination totale des armes nucléaires lors de son Sommet fondateur du 3 décembre 2011. Ce document réaffirme l'importance du désarmement nucléaire complet et vérifiable comme la plus haute priorité et appelle à la convocation d'une conférence internationale pour aborder ce sujet de la plus haute priorité.

Le besoin urgent de s'orienter vers le désarmement nucléaire reste une demande croissante de la communauté internationale. En ce sens, il convient de prendre les mesures nécessaires visant à l'ouverture immédiate de négociations pour l'adoption rapide d'une convention internationale sur le désarmement nucléaire.

En décembre 2012, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution proposée par Cuba à travers laquelle on convoque à une Réunion de haut niveau sur le désarmement nucléaire, programmée pour le 26 septembre 2013. Ce sera la première Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale de l'ONU portant sur la question du désarmement nucléaire et elle permettra aux dirigeants du monde entier de s'exprimer sur ce sujet à l'occasion de la rencontre.

L'humanité espère que les résultats de cette Réunion de haut niveau constituent une vraie avancée dans le cheminement nécessaire vers le désarmement nucléaire et que tous les membres de l'Organisation des Nations Unies participent à cet important événement au plus haut niveau possible.

Ambassade de Cuba en Haïti

Mandela, le parrain du néo-apartheid sud-africain!



Tandis que Mandela agonise, son testament de parrain du néo-apartheid sud-africain est plus solide que jamais.

Par Thomas C. Mountain

Aujourd'hui, en Afrique du Sud, de nombreuses gens vivent dans des conditions presque aussi peu sûres et indignes qu'il y a 20 ans, lorsque le Président Mandela prêta serment pour la première fois. Ce que l'on peut dire de plus pertinent de l'Afrique du Sud « moderne », c'est qu'elle est soumise à une nouvelle forme d'apartheid.

Mais attendez un peu : après l'élection de Mandela, premier Président noir sud-Africain, n'a-t-on donc pas rendu à ses premiers propriétaires la terre volée par les colons blancs racistes du régime de l'apartheid ? Non, les masses de sans-terre sud-africains n'ont bénéficié d'aucune réforme agraire. En revanche, Mandela a veillé à octroyer aux entreprises minières transnationales toutes les nouvelles terres qu'il leur fallait.

Et tandis qu'on cultive en Afrique du Sud d'énormes quantités de la céréale alimentaire nationale de base, le maïs, dont le pays est un des premiers exportateurs, le peuple doit encore se battre chaque jour pour pouvoir acheter le maïs nécessaire à l'alimentation familiale.

Et à propos des entreprises minières, qui constituent la base de l'immense richesse du pays, Mandela n'avait-il pas un jour promis de les nationaliser et d'utiliser leur fabuleux potentiel de richesse en faveur du peuple sud-africain ?

Oui, il l'avait promis, mais non, il n'a pas tenu sa promesse. Bien au contraire, il a levé toutes les restrictions pesant sur les propriétaires des mines, afin qu'ils puissent délocaliser leurs sièges sociaux dans d'autres pays pour éviter l'impôt.

Et sa promesse de garantir à tous les Sud-Africains la fourniture d'une eau potable de qualité? Non, cette promesse non plus n'a pas été tenue. En revanche, sous la présidence de Mandela, les firmes minières ont obtenu la permission de continuer à polluer les nappes phréatiques de nombreuses régions du pays.

Mandela n'avait-il pas promis à son peuple le libre accès à une éducation publique et universelle ? Les mineurs ont fait grève l'an dernier parce qu'ils ne pouvaient pas payer les frais de scolarité de leurs enfants : voilà la meilleure réponse à cette question.

Les Sud-Africains ne sont-ils pas plus aisés, n'ont-ils pas plus d'argent en poche et un meilleur niveau de vie ? Selon le Président Zuma le PIB d'Afrique du Sud a augmenté de 20% depuis la fin de l'apartheid il y a 20 ans. Sauf que l'accroissement du coût de la vie depuis 20 ans a dévoré les augmentations salariales, ce qui pour les classes populaires a entraîné dans les faits une baisse du niveau de vie.

Et qu'en est-il d'une manière générale de l'espérance de vie et de la santé dans le pays ? les Sud-Africains ne vivent -ils pas plus longtemps que jamais auparavant ? Une fois de plus la réponse est négative : sous Mandela et ses amis, l'espérance de vie a fortement baissé, et il va falloir que le pays s'en relève. Ce fait est à imputer en partie à l'incapacité de Mandela et de ses copains à prendre au sérieux la pandémie du SIDA. Et aujourd'hui les hôpitaux où sont traités les malades du SIDA n'ont aucun des médicaments indispensables, parce que le gouvernement de l'ANC a réduit les subventions.

Il fut un temps où la ballade de la liberté que chantait l'ANC sous Mandela avait pour refrain « Un colon, une balle. ». Aujourd'hui, d'aucuns suspectent les multinationales qui pillent l'Afrique du Sud de chanter dans leur Conseils d'administration « Un mineur, une balle », depuis que la police sud-africaine, sur l'ordre des propriétaires de mines, a rouvert le feu sur les mineurs en grève (voir mes articles ici et ici)

La vie ne s'est donc guère améliorée pour la majorité des Sud-Africains ; mines et terres sont toujours la propriété des Blancs. Eau, nourriture, éducation, soins de santé sont toujours insuffisamment assurés, quand ils ne font pas tout à fait défaut. Mais ce qui ne fait pas défaut, c'est la corruption ; on en trouve à foison chez les dirigeants gouvernementaux de l'ANC. Il semble que TOUS les chefs de l'ANC, de toutes ses fractions, soient accusés de corruption, parce qu'ils se sont remplis les poches sur le dos du peuple. Et ce sentier très fréquenté mène à la porte de Mandela. Mais aucun journaliste, pas plus que leurs rédactions, n'ont eu jusqu'ici le courage d'ouvrir cette porte et de faire connaître la vérité au monde.

Il y a 20 ans, Nelson Mandela a tenu sur les fonts baptismaux ce qui est devenu le néo-apartheid sud-africain et aujourd'hui, sur son lit de mort, il a bien mérité le titre de « parrain » du néo-apartheid. Comment appeler autrement le système social officiellement le plus inégalitaire du monde actuel ?- le « post-apartheid » sud-africain moderne.

Countercurrents 9 Juillet 2013
Traduit par Michèle Mialane
Tlaxcala 19 Août 2013

Chili: la droite secouée par un séisme politique

Par Enrique Torres

À quatre mois des élections présidentielles, la droite chilienne vient de subir un séisme politique suite au retrait surprise de son candidat, l'ultraconservateur Pablo Longueira, « pour des raisons de santé ».

Engagés dans une course contre la montre et devant l'embarras provoqué par cette défection, les partis de l'alliance gouvernementale de droite formée par l'Union démocratique indépendante (UDI) et le parti Rénovation nationale, (RN) envisagent plusieurs alternatives pour combler le vide laissé par le départ de Longueira

À l'annonce de la nouvelle, les chefs de file de l'UDI et du RN se sont refusés à tout commentaire sur une éventuelle solution et se sont limités à déclarer que chaque formation politique était libre de choisir ses candidats, sans toutefois donner de précisions sur la possibilité d'une nouvelle convocation à des élections primaires, ou si chaque parti présentera un candidat à la course présidentielle du 17 novembre prochain, comme en 2006.



La droite chilienne vient de subir un séisme politique suite au retrait surprise de son candidat, l'ultraconservateur Pablo Longueira, « pour des raisons de santé ».

Le 30 juin dernier, Pablo Longueira avait remporté les élections primaires de la droite, et en était devenu le candidat pour affronter au mois de novembre l'ancienne présidente Michelle Bachelet et sa coalition du pacte de la Nouvelle majorité.

Malgré son entrée tardive dans la course au Palais de la Moneda, après avoir remplacé le candidat de l'UDI, l'homme d'affaires et ancien ministre des Travaux publics Laurecen Golborne, Longueira avait battu d'une courte tête son adversaire l'ancien ministre de la Défense Andrés Allamand avec un score de 51,37% des voix contre 48,62%.

Âgé de 54 ans et ancien ministre de l'Économie et du Commerce sous le gouvernement de Sebastian Piñera, Pablo Longueira avait commencé sa carrière politique pendant la dictature militaire d'Augusto Pinochet.

La nouvelle de l'abandon de Longueira, qui a fait l'effet d'une douche froide dans les rangs officialistes, a été annoncée par l'un de ses fils dans une conférence de presse. « Notre père est tombé malade, après son triomphe à l'élection primaire de l'Alliance et alors qu'il prenait quelques jours de congé, sa santé s'est détériorée dans le cadre d'une dépression diagnostiquée médicalement », a expliqué le fils Longueira. Un autre de ses fils, adolescent, souffre d'un cancer.

Ainsi, pour l'UDI, l'accès à la présidence s'est avéré un parcours semé d'embûches, si l'on sait que Longueira était entré dans la course seulement deux mois après le retrait de la candidature de l'ex-ministre des Mines, Laurence Golborne, contraint à se retirer en plein scandale, pour ne pas avoir déclaré la possession de biens à l'étranger, et en raison de son rôle en tant que gérant dans une entreprise de distribution condamnée pour avoir abusé les consommateurs.

Entre-temps, la victoire haut la main de Michelle Bachelet à la primaire socialiste, a augmenté ses chances aux présidentielles du 17 novembre. Bachelet, qui a gouverné le pays de 2006 à 2010, s'est imposée avec 73% des voix devant Claudio Orrego, de la Démocratie chrétienne, José Antonio Gomez, du Parti radical social démocrate, et Andrés Velasco, du Parti indépendant.

La socialiste Michelle Bachelet a également bénéficié du soutien des partis démocrate et communiste, ainsi que du MAS (Movimiento Amplio social).

Il ressort des résultats de ces élections primaires que trois Chiliens sur quatre ont voté pour le bloc de la coalition de gauche de la Nouvelle majorité.

D'après les statistiques, le pacte a été crédité d'un peu plus de 2 millions de suffrages, et, au sein de cette formation, Bachelet a obtenu à elle seule plus de 1 500 000 voix.

Dans le camp opposé, Longueira et Allamand n'ont rassemblé à eux deux que 806 000 voix. Après l'annonce du retrait de Longueira de la course à la présidentielle, le président Sebastian Piñera a adressé un message appelant les forces de droite à préserver l'unité. « Il ne faut laisser de place ni aux petitesses ni aux divisions. Au contraire, l'heure est à la grandeur et à la générosité », a-t-il dit.

Le plus récent sondage réalisé par l'Université du développement et rendu publique le 13 juillet a révélé que si les élections avaient eu lieu ce jour- là, Michelle Bachelet aurait obtenu 39% des voix, contre 25% à Pablo Longueira.

Toujours selon ce sondage, Le candidat du Parti Progressiste Marco Enriquez-Ominami viendrait en troisième position avec 7% des suffrages, devant l'indépendant Franco Parisi (6%) et Marcel Claude, du Parti Humaniste (2%). (PL)

À la mise sous presse de cette édition, on apprenait que la droite chilienne, secouée par une crise politique interne, faute d›une figure forte susceptible de la représenter aux prochaines élections, a décidé de proposer une candidate. L›Union démocratique indépendante (UDI), l›un des deux partis de la coalition gouvernementale Alliance, a désigné comme sa candidate aux prochaines élections l'actuelle ministre du Travail, Evelynn Matthei.

Reste à savoir si elle sera acceptée par Rénovation nationale (RN), la seconde formation de la coalition. Evelynn Matthei est la fille de Fernando Matthei, un général des Forces aériennes chiliennes, qui fit partie de la junte militaire durant la dictature d'Augusto Pinochet.

Granma La Havane. 1er Août 2013

Etat de droit...

Suite de la page (8)

notamment dans les pays occidentaux.

La fonction d'exclusion qu'occupe, de nos jours, l'Etat de droit dans certaines sociétés n'est pas sans rapport à la lente maturation politique qui a facilité l'émergence de la notion. En effet, la doctrine de l'Etat de droit qui fait corps avec l'idée que toute organisation sociale doit se soumettre à la logique d'un ordre constitutionnel, définissant le champ d'action de l'Etat, trouve son fondement dans le principe de l'unité qui a marqué l'évolution de la pensée occidentale dite moderne. L'idée postulée est que : « l'unité nationale ne peut être fondée que sur une unité de juridiction »[7]. Ce postulat exhibe clairement le principe de l'un, qui soustend la politique en Occident. Ce faisant, l'ensemble pourtant divers et complexe des ordres normatifs se trouvent éclatés au profit d'un « droit unique », ce qui montre bien la base « excluante » qui fonde le monisme juridique. En affirmant/imposant la modernité sous couvert de principes légaux, on ne fait qu'affirmer le « non-droit » des autres droits. Ce « préjugé » qui anime la pensée philosophico-politique moderne, fondement de la théorie de l'Etat de droit, en plus de nier certaines formes juridiques du terroir local de naissance, tend à classer l'idée du « droit » occidental en position supérieure par rapport aux formes d'expression juridique non-occidentales. De là se pose clairement la question de la censure des « altérités épistémiques »[8].

Haïti, espace-temps social doté d'une *épistémè* singulière en rapport à la logique du « tout monde », s'est laissée pourtant influencée tout au cours de son histoire par le mode épistémique « monotopique »[9]. Cette influence est traduite dans l'attitude de l'Etat post-indépendance en Haïti qui, dans le but de choisir son idéal de projet de société, avait fondamentalement emprunté les caractéristiques de l'Etat moderne pour assurer l'organisation sociale et politique de la nouvelle nation. Du coup, c'était le prolongement du processus d'exclusion mis à l'œuvre depuis des siècles en Occident. Refusant de s'identifier à ce modèle étatique importé, la masse des travailleurs haïtiens, imprégnés notamment de valeurs africaines déterritorialisées et re-territorialisées, du moins reconfigurées suivant le contexte injuste de l'espace colonial Dominguois, vont fuir l'ordre juridico-étatique pour instaurer leur propre modèle d'organisation de l'espace. D'où découle une logique juridique particulière, disons mieux singulière au sens où G. Barthelemy[10] l'entend.

Tout compte fait, l'ordre coutumier haïtien, dont les origines profondes sont enracinées dans les pratiques de résistance face au système colonial moderne, témoigne, par son existence même, des difficultés réelles de la transplantation d'une espèce de modernité (dont l'Etat de droit est le fils légitime). En d'autres termes, toute tentative d'instaurer l'Etat de droit en Haïti, entendu comme vecteur démocratique, est vouée à l'échec dans la mesure où sa nature idéologique contraste avec l'idée d'un singulier mode d'être socio-juridique découlant du « pays réel » haïtien. Or, l'Etat en Haïti – en instituant ses assises par les fondements politiques et juridiques de la modernité (dans tous ses aspects manquants), instaure une néo-organisation de l'ordre colonialiste et proclame le non-droit des travailleurs haïtiens à l'Etat de droit. De là, un dualisme Peuple/Etat ou Société/Etat. Situation de non-négociation. Dialogue de sourds. Double détournement. Jeu de regards entre aveugles. Difficile construction de l'exigence démocratique.

II.- L'Exigence démocratique en Haïti : Entre normes et faits

Dans l'Haïti d'aujourd'hui, la société est vécue comme « excluante », toujours favorable à une petite minorité au sommet de la hiérarchie sociale et indifférente aux plus démunis. Cette situation concrète d'injustice a depuis longtemps servi d'assise à l'institution de la Justice en Haïti. Toutefois, face à ce chaotique état des choses l'exigence démocratique ne cesse d'être affirmée : textes de loi, proclamations et promesses de l'exécutif, journaux, medias… Les appareils et mécanismes qui transmettent cette exigence sont nombreux. Mais de quoi s'agit-il au juste ? Quelle articulation possible avec l'idée de l'Etat de droit ?

La fin du XX[e] siècle a assisté à la consistance du droit, au point qu'une démocratie sans Etat de droit parait impensable. En ce sens, la garantie des droits de l'homme et du citoyen devient la condition majeure d'une démocratie sociale. Aucun paradigme social de la démocratie ne serait possible que dans un Etat de droit. Ainsi, le retour en force de l'expression des libertés individuelles semble traduire un nouveau type de rapport citoyen/Etat. C'est en ce sens que Blandine Barret-Kriegel pense que l'on retrouve « le problème de l'Etat de droit au cœur même de la problématique démocratique »[11]. Mais en réalité, cette nouvelle conception de l'organisation sociale émerge dans un contexte tout particulier : la chute des régimes totalitaires, et la mise à mort de l'Etat-providence. Et donc, le libéralisme de l'Occident, ayant le vent en poupe, tend à refaire surface voire s'imposer/s'implanter à l'échelle planétaire. Alors, nous sommes amené à déduire ce qui suit : si l'Etat de droit traduit un idéal démocratique, ce n'est qu'une démocratie limitée dans la perspective libérale. Aussi nous rejoignons la position de Chevallier, à savoir que l'Etat de droit n'est pas l'Etat de n'importe quel droit, mais d'un droit qui sous-tend un ensemble de principes et de valeurs de tendance libérale. Principe fondamental de l'Etat de droit, la hiérarchie des normes serait en fait l'enveloppe d'une *substantialité* : certaines valeurs petites bourgeoises pour reprendre C. Schmitt. Tel est l'idéal démocratique que l'Occident tend à diffuser en guise de nouvelle exigence aux pays du Sud. Cette démocratie-fétiche, reprise par l'institution étatique en Haïti, n'est, en réalité, qu'un fragile obstacle à la construction démocratique, entreprise par les travailleurs haïtiens depuis deux siècles et plus.

La démocratie-fétiche est traduite en Haïti sous le couvert d'une injustice formalisée ou légitimée par l'ordre politique. C'est alors que s'impose une légalité inégalitaire, toujours au profit d'une minorité. Il est donc un fait avéré que le non-droit des paysans à la citoyenneté a toujours demeuré un obstacle à la construction démocratique. D'où l'apophtegme créole « Lajistis pa pou abitan », qui comporte selon nous un double sens : 1.) l'institution de la justice s'inscrit en opposition des intérêts des masses paysannes, d'où la logique de l'exclusion ; 2.) l'exigence d'un nouvel ordre de justice capable de recueillir les revendications sociales de toutes sortes. N'est ce pas donc que le non-droit des paysans à une participation politique réelle obstrue toute entreprise démocratique haïtienne ? N'est ce pas aussi que leurs revendications sont étouffées par le soubassement inégalitaire de l'Etat de droit, importé en Haïti ?

La nature idéologique du dispositif juridique dominant s'oppose à la logique populaire et empêche toute tentative de construction d'un espace public (Habermas) de type moral-pratique qui impliquerait concrètement une notion radicale de la démocratie participative. Accorder la possibilité de participation à tous les groupes exclus présuppose que tout un chacun ait le droit de participer et soit libre d'exprimer sa pensée. À cet effet, le « tout moun se moun »[12] de l'haïtien remet en cause l'égalité conçue par les révolutionnaires libéraux, et exprime une conception de l'égalité et de la liberté pleine et entière. La démocratie qu'il faut à Haïti doit traduire l'expression du monde vécu des sujets-participants. L'espace public, ainsi compris, est la base d'une éthique concrète et substantielle, ou d'une sorte de moralité sociale capable de limiter voire d'éliminer le jeu d'exclusion dans les rapports sociaux.

À la question de savoir si l'Etat de droit peut permettre la réalisation d'une exigence démocratique en Haïti, nous arrivons à répondre par une question : quelle démocratie ? En fait, la logique économique de l'Etat de droit permet l'ouverture des frontières du marché par une désactivation de l'Etat dans les pays du Sud. Or, ce phénomène n'a fait qu'accroitre les disparités entre pays et au sein d'un même pays. Par exemple : à comparer les PNB par habitant de Haïti à l'Argentine, on peut constater clairement l'état des disparités entre ces pays, les écarts allant de 1 pour Haïti à 8,5 pour l'Argentine (CEPAL). En terme clair, la logique de l'Etat de droit démocratique ne fait qu'assurer l'occultation de la situation économique concrète.

Pour finir, disons que la nouvelle exigence démocratique pour Haïti doit être pensée par le sujet social haïtien. Pour cela, il faut une re-considération de la configuration socio-économique pré-établie, laquelle considération nouvelle permettra sûrement de prendre en compte les droits fondamentaux. Ces derniers ne pourront plus être soumis aux aléas du pouvoir et aux humeurs du juge, car c'est dans l'espace public, lieu de raison, de discussion, de démocratie réelle, qu'ils devront s'élaborer et s'adapter. Cette nouvelle perspective comporte un double intérêt, disons une double exigence. Elle invite, d'une part, à remettre en cause le « substrat » démocratique importé, et la logique de l'Etat de droit qui lui est corollaire ; et d'autre part, elle offre une nouvelle piste pour repenser l'organisation sociale haïtienne à partir des réalités sociales et des matériaux qui, déjà, y sont disponibles tels que l'histoire, l'économie, la culture, les valeurs et les institutions. Toutefois, c'en est loin d'être facile de procéder à la réalisation de cette entreprise. Importe-t-il alors de savoir comment (par quels moyens et mécanismes) pourrait-on parvenir à instituer cette nouvelle logique de droit démocratique, apte à saisir les revendications multiples, les intérêts des mouvements sociaux si divers et hétérogènes, et cela dans le sens de la justice et de l'éthique.

Notes

[1] Mémorant en Sciences du droit, FDSE/UEH et finissant (Niveau III) en Sociologie, FASCH/UEH.

[2] Apophtegme créole dont la traduction française est : « Il n'y a pas de justice pour les paysans ». « Abitan », ici, a le sens de paysan. Par ainsi, les « abitan » expriment leur situation d'exclus dans l'ordre social en Haïti.

[3] *In Le juste, entre le légal et le bon*, Esprit, Septembre 1991.

[4] Par « idéologité », nous comprenons le mode d'être d'une pensée, dans un espace-temps social donné. Le concept est utilisé dans le sens de « dispositif » chez Foucault.

[5] Voir M.J. Despeignes, *Le droit informel haïtien*, PUF, Paris, 1976.

[6] Jean-Jacques Honorat, « Droits de l'homme et transition démocratique », p. 30 à 47, *in Haïti et L'après Duvalier. Continuités et Ruptures.*, Cary Hector et Hérard Jadotte (dir.), Ed. Henry Deschamps/CIDIHCA, 1991.

[7] Voir P. Pierre-Louis in « Le système Juridique Haïtien, Entre ordre Etatique et ordre coutumier », p. 105 à 114, G. Paisant (dir.), *De la place de la coutume dans l'ordre juridique haïtien*. PUG, 2003.

[8] R. Grosfoguel, « Les implications des altérités épistémiques dans la redéfinition du Capitalisme global. Transmodernité, Pensée frontalière et Colonialité ». Multitudes 2006/3, 26, p. 51-74, 2006.

[9] L'expression est utilisée par W. Mignolo In « Géopolitique de la Connaissance, Colonialité du Pouvoir et différence coloniale », Assoc. Multitudes, no6, ISSN 0292-0107/pp. 51 à 71, 2001. Le mode épistémique monotopique se laisse saisir comme l'unique possibilité de savoir, du moins le savoir dominant auquel doivent être assujettis tous les peuples du monde.

[10] G. Barthelemy, *Dans la splendeur d'un après-midi d'Histoire*, Port-au-Prince, Henri Deschamps, 1996.

[11] *In Propos sur la démocratie, Essais sur un idéal politique, Les chemins de l'Etat*, tome 3, Paris, Descartes &Cie., 1994, 136 p.

[12] Traduction française : « tout homme est l'homme ».

ur Tony Jean Pierre

Suite de la page (4)

organisé un sit-in dans la Cité de l'Indépendance pour dénoncer le pouvoir de Michel Martelly et de Laurent Lamothe. Les revendications des protestataires sont multiples : les problèmes de l'éducation, de la vie chère, l'absence d'électricité et de l'eau potable. Il exige que les élections soient réalisées à la fin de cette année comme prévu par la constitution. Quant à la réouverture des classes fixée pour le 2 Septembre prochain, ils disent ne pas voir comment les élèves iront reprendre les chemins de l'école, alors qu'il y a toujours des parents qui ne peuvent pas même prendre les carnets de fin d'année scolaire de 2013, faute de paiement. D'autres manifestations sont déjà prévues pour le jeudi 22 août dans plusieurs villes du département de l'Artibonite pour exiger le départ de l'équipe en place.

A Pétion-Ville, les habitants du quartier populeux de Jalousie, où les dirigeants sont en train de masquer la misère de la population, ont profité de la visite du Premier ministre Laurent Lamothe pour faire passer leurs légitimes revendications. « Nou bezwen bon jan kay, lekòl, lopital…. Nou pa bezwen pou yo vin pentire mizè nou la a. » Ils ont, en outre, exigé la révocation de l'agent intérimaire municipal de Pétion-ville, Ivanka Jolicoeur, qui s'amuse, ont-ils dit, à vendre des propriétés de l'Etat, le marché, et qui empêche les petits commerçants du secteur informel de se débrouiller pour s'occuper de leurs familles. Les marchands de tissus ont déjà élevé leurs voix contre l'agent de l'Exécutif qui ne travaille pas dans l'intérêt du peuple de Pétion-ville.

Les militants inlassables du Mouvement de Liberté, d'Egalité des Haïtiens pour la Fraternité (MOLEGHAF) ont organisé deux sit-in la semaine dernière, le mardi 13 et le vendredi 16 Août 2013 pour continuer d'exiger l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers populeux, justice pour le Juge Jean Serge Joseph, la fin de la persécution politique et la libération des prisonniers politiques, tels : Jean Robert Vincent, Josué et Enold Florestal et autres.

Le secrétaire général de MOLEGHAF, Oxygène David, a profité de l'occasion pour apporter son support aux partis politiques de l'opposition qui ont décliné l'invitation d'un président illégitime et immoral qui ne fait que plonger le pays dans des crises et la persécution politique. Selon Oxygène David le pays n'est pas prêt à aller aux élections avec de tels dirigeants à la tête du pays. Donc, il encourage la classe politique, les masses populaires et tous les autres secteurs à se mobiliser pour faire échec au projet macabre du régime tètkale contre le peuple.

Pour combler le tout, le vendredi 16 et le lundi 19 Août, à l'aube, des barricades enflammées ont été dressées dans les différents points d'entrée nord de la capitale, au niveau de la Croix-des-Missions, Tabarre et Croix-des-Bouquets. Des chauffeurs ont dû rebrousser chemin.

Une résistance sporadique commence à voir le jour contre le pouvoir kaletèt du côté des masses populaires de différents quartiers. Les leaders des partis politiques refusent de donner une certaine légitimité à un pouvoir en déroute. La plus haute autorité de l'Eglise Catholique, lance des cris d'alarme. L'international envoie timidement des signaux. Tout semble être évident pour qu'un renversement de la situation devienne réalité.

Suite de la page (8)

Le vendredi 19 Avril, la même voiture back-up a continué son oeuvre aux Champs-de-Mars jusqu'à CRESFED sur la route de Canapé-vert. Immédiatement, nous avons commencé à comprendre que les flics cherchaient à identifier le lieu de notre travail.

Nous avons donné une conférence de presse le 8 mai avec Me Mario Joseph de BAI. Il est mon avocat dans cette affaire, où nous dénonçons ces menaces et l'intimidation, forçant la victime, Darlin Lexima, à se mettre à couvert parce qu'il reçoit toujours des appels disant qu'ils vont le tuer, s'il lui arrivait de parler. Il était sur la table avec nous ; mais après la conférence, 2 policiers qui l'ont croisé à Delmas 32 avec un ami pour sa sécurité, ont battu son protecteur et lui de prendre ses jambes à son cou.

Ce n'est qu'après que nous étions capables de nous informer sur ce qui nous était arrivé, grâce à une source venue de policiers qui nous ont bien éclairé la lanterne nous disant que pendant 9 fois, ils étaient venus à notre bureau à Delmas 3 pour nous maitriser, c'est à dire, mettre fin à notre vie. Alors, nous avons dénoncé tout ça.

Ainsi, Amnesty international, informée de la situation, a adressé une lettre au Président de la République de même qu'à d'autres organisations internationales.

Tout comme nous avons réagi de notre côté. Notre avocat a donc porté plainte au cabinet d'Instruction en faveur de nos clients victimes en attendant les suites.

HL : Avez-vous parlé à l'inspecteur de police? À quelle date et qu'est-ce qu'il vous a dit?

PF : J'ai parlé à l'inspecteur de police, M. Eric Cherisca, avec une délégation d'Amnesty International. Il nous a montré une lettre dans laquelle il avait informé DDO de ce qui s'est passé dans le camp Acra. Mais pas de notre situation exactement, à savoir des pressions que nous subissons. Il a dit qu'il prendra toutes les mesures nécessaires pour faire la lumière sur cette question.

Quand j'ai vu qu'il n'a jamais répondu, j'ai envoyé un courriel pour lui parce qu'il m'avait dit que je pouvais écrire le dossier complet; mais, il n'en a même pas accusé réception.

Nous, en Haïti, nous continuons à prendre des mesures, nous allons poursuivre la mobilisation parce que selon les dernières informations que nous avons, hier (20 Juin) le cadavre de Méris Civil aurait disparu de la morgue. Un cadavre aux mains de la justice ne saurait disparaître de cette façon . Donc, aussitôt que nous serons en Haïti, nous allons demander à la justice de faire la lumière sur la disparition du cadavre.

HL : Est-ce que le cadavre de Meris Civil avait des signes de tortures qu'il avait subies?

PF : Oui. Meris Civil a été torturé. Darlin Lexima nous a raconté qu'il avait vomi à l'intérieur du Commissariat de Police. Nous avons des photos montrant comment les yeux de Meris étaient enflés, le ventre et le cou fissurés. Meris Civil était dans une situation vraiment déshumanisante à la morgue de l'hôpital général.

HL : Parlant de Meris Civil, qui il était, d'où il venait?

PF : Les policiers ont compris parce qu'étant un malheureux, un porte-faix, il n'allait pas avoir de citoyens à s'occuper de lui, personne pour l'accompagner à la justice. Mais c'était un très mauvais calcul de penser que les opprimés n'ont pas droit à la justice.

Meris Civil a une fille de 10 ans que j'ai rencontrée précédemment. Il a une autre qui a 6 mois. Meris a laissé ces deux enfants avec tout ce que cela entraine de responsabilité pour une soeur qui vit à Jérémie, une soeur de passage à Port-au-Prince qui n'était venue que pour voir son frère. Comment va t-elle s'y prendre quand on sait déjà qu'elle n 'a aucun moyen pour aider la postérité de son frère, retournée à Jérémie.

C'est une situation vraiment triste pour une famille comme celle de Meris Civil acculée aujourd'hui.

A suivre

Suite de la page (7)

Notons en passant, que juge Joseph ne voyait aucun inconvénient à ce qu'il rencontre les avocats de la famille présidentielle. Mais quand la pression montait et qu'on lui proposait de rencontrer le ministre de la justice et autres personnalités du pouvoir exécutif, il a songé à l'indépendance du pouvoir judiciaire qui pouvait alors être mise en cause : il prend des consultations. Quand le doyen fait monter la pression pour dire au juge que les autres attendent, le juge se cramponne à son pouvoir et réclame timidement que ce soit au palais de justice. Mais le doyen insiste, il attend dans son véhicule en marche, il congédie chauffeurs et agents de sécurité, il prend les commandes de l'opération.

b) Un autre fait en apparence anodin mais révélateur. Le doyen confirme que le vendredi 12 Juillet 2013 le juge Jean Serge Joseph est venu à son bureau sept ou huit fois. Le juge Joseph confirme cette assertion dans son récit aux juges Bernard Saint Vil et Berge O. Surpris. Il leur explique en outre qu'il lui a été demandé de revenir sur sa décision, Pour ce faire, le doyen rendra une ordonnance abréviative le convoquant en urgence pour un siège spécial le mardi 16 Juillet 2013. Il dit au juge Saint Vil qu'il reconnaît et respecte sa profonde connaissance du droit pénal haïtien et des procédures pénales, quel était son conseil par rapport à la faisabilité de telle action. Le juge Saint Vil réplique qu'il se référait encore au conseil qu'il lui avait donné au tout début de l'affaire. De fait, au cours de cet entretien avec le juge Saint Vil, il confirme avoir été plusieurs fois au bureau du doyen pour retirer l'ordonnance en question. Mais il avoue aussi à ses amis qu'il siégerait ce mardi-là, se déporterait de l'affaire et partirait au Canada avec sa famille. Certains lui avaient conseillé de le faire avant mardi. Alors pourquoi le doyen n'a-t-il pas reçu le juge ce jour-là ? Pourquoi à chaque visite il répondait qu'il n'était pas prêt à le recevoir ? Cette fameuse ordonnance n'était pas encore rédigée ou corrigée ? Pourquoi en quittant le tribunal le juge a-t-il tenu à être joignable pour le doyen jusqu'à lui passer un numéro inconnu du grand public qu'il utilisait pour appeler son épouse? Pourquoi le doyen n'a-t-il appelé que le samedi matin ? Etait-ce parce qu'à ce moment l'ordonnance était prête ? Et pourquoi n'a-t-il pas daigné rendre visite au juge à l'hôpital ? parce qu'il croyait en ce moment-là qu'il était en train d'être berné par un juge qui feignait une maladie diplomatique pour éviter de siéger mardi ? Pourquoi dans la soirée s'inquiétait-il à confirmer la mort du juge ? Parce qu'il était surpris par un curieux tour de la nature ?

Autant de questions auxquelles la seule réponse est que le doyen a lamentablement menti. Pourquoi a-t-il dû mentir ? Que voulait-il cacher ?

Mais il n'est pas le seul à mentir, le ministre de la justice aussi a menti. Il a essayé d'avancer l'argument farfelu selon lequel une réunion aurait pu se tenir, mais le fait qu'on ait cité son nom comme participant à cette réunion signifie tout simplement qu'il n'y a pas eu de réunion du tout. Cela aurait pu être vrai dans un autre monde.

En effet, le ministre a confirmé sans le vouloir devant la commission qu'il y avait une raison pour que cette réunion ait eu lieu. Pour lui, technicien du droit, il était possible pour le juge de revenir sur sa décision. Comment ?

Les avocats de la famille présidentielle retireraient leur appel. Le commissaire du gouvernement aussi. Ils adresseraient une requête au doyen lui demandant un siège spécial pour un rejugé. Le doyen adresserait une ordonnance abréviative au juge qui prendrait un siège spécial en raison de la vacance judiciaire. Et alors, il pourrait rendre une autre décision. Et c'est exactement ce que le juge Joseph confie à ses collègues juges. Il lui a été demandé cela et rien de plus. Il a consulté le juge Saint Vil pour être conseillé sur la faisabilité de telle action. Cela n'implique pas encore que le ministre ait été présent à cette réunion. Cependant, dans les récits antérieurs à la réunion, le juge a confié à tous ses confidents que le doyen avait voulu qu'il rencontrât le ministre de la justice. C'est ce qu'il a confié à son épouse, à juge Morin, à Me Madistin. C'est ce qu'il a confié après la réunion à ceux auxquels il a raconté sa mésaventure. Au juge Morin il déclare : « Si j'avais suivi ton conseil, je n'aurais jamais essuyé tant d'humiliations.» A Madame Julien de l'IMED qui ne pouvait croire ses oreilles il confie : « Ces gens m'ont malmené. Seul Me Lissade a été tendre avec moi.» Quand Madame Julien insiste : « Et le ministre ? » « Il n'a pas été aussi arrogant que le président, mais il insistait pour trouver une solution juridique acceptable» répondit-il. A son épouse inquiète qui s'enquiert : « Ne me dis pas qu'après que ces gens t'aient aussi malmené, tu as mangé avec eux ?» Et lui de répondre : « Il n'y avait rien à manger, j'ai simplement partagé un coup avec eux.»

Le ministre de la justice Me Jean Renel Sanon était bel et bien présent à la réunion.

Le président de la République aussi a menti. Il affirme qu'il n'avait pas à prouver qu'il n'était pas à la réunion mais qu'il revenait à ceux qui affirmaient le contraire de le prouver. Cela laisse supposer qu'il était là mais qu'il était là mais que tout le monde a reçu l'ordre de mentir à son sujet, et qu'ainsi personne n'allait pouvoir prouver qu'il était effectivement physiquement présent à cette réunion.

On se rappelle que dans le compte-rendu des auditions un rappel avait été fait quant au comportement du ministre de la justice qui n'a pas daigné informer le directeur général de la Police qu'il devait se faire accompagner par les responsables de l'USPN, l'USGPN, la CAT TEAM, le responsable de la sécurité présidentielle. Il ne l'a pas fait, essayant de soustraire ces responsables détenteurs de précieuses informations quant au calendrier des déplacements du président de la République. **Par exemple, un des témoins raconte que le lundi 08 Juillet 2013, en rentrant à Port-au-Prince, le juge a été stoppé sur la route nationale # 1, à hauteur de l'Arcahaie, par un véhicule tout terrain, pick-up de couleur blanche. Il s'est arrêté un peu plus loin que l'autre véhicule qui se positionnait dans la direction du Nord mais sur le côté de la circulation allant vers le Sud. Ainsi, les deux véhicules se trouvaient sur le côté de la circulation allant vers le Sud. Alors, le tout terrain de couleur blanche qui se positionnait vers le Nord a fait demi tour et est revenu s'arrêter juste à côté du véhicule du juge. Le chauffeur fait baisser sa portière droite et s'adresse au juge qui a fait baisser sa portière gauche : « Tu m'empêches de dormir, pas vrai?» Une conversation s'ensuivit au cours de laquelle de sérieuses menaces ont été proférées à l'égard du juge. Il arrive que ce chauffeur a été identifié comme étant le président Martelly lui-même. Il était au volant et avait deux agents de police en uniforme de l'USGPN à l'arrière**. L'un d'eux a photographié les trois occupants du véhicule du juge. Après la série d'injures et de menaces, le véhicule est reparti vers le Sud, mais le juge eberlué ne pensait qu'à sa mort. Il a confié à son agent de sécurité Johnny et à son cousin Berlens qu'ils étaient sur le point de mourir. Ce jour-là, le juge qui ordinairement allait à son bureau en longeant la Route Neuve, puis le Boulevard La Saline et l'Avenue Harry Truman jusqu'au palais de justice au Bicentenaire, a du emprunter la nationale # 1 jusqu'au centre-ville évitant ainsi la Route Neuve puisque le chauffeur du véhicule de l'Arcahaie lui avait dit : « Je m'informe de tous tes déplacements, de tes horaires, et de tes démêlés. Tu ferais mieux de régler cette affaire au plus vite pour que ma famille retrouve son calme. Tu ne sais pas que j'aime mon épouse et mes enfants ? »

Alors, ce qui ressort de cette hypothétique rencontre, c'est ce qui a été dit plus tôt : la famille présidentielle était vraisemblablement paniquée. Aussi, le président a-t-il pris sur lui-même de régler cette affaire qui l'empêchait de dormir. Toute l'équipe de ceux qui étaient de bons et loyaux serviteurs a été mobilisée pour régler cette affaire au plus vite. C'est aussi pourquoi le président ne pouvait supporter de laisser le ministre de la justice opérer tout seul. Les divers témoignages recueillis aux abords du cabinet de Me Lissade confirment qu'un nombre imposant de véhicules généralement faisant partie du cortège de la présidence était constaté en position de stationnement dans les parages du cabinet. Une pauvre femme qui généralement tient son commerce dans les parages dit en avoir dénombré dix-huit. Mais pire, une polémique a suivi une phrase apparemment anodine du président qui disait : «Je ne sais pas si le Premier ministre était présent, comme c'est tout près de ses bureaux au ministère de la planification. Moi, je n'y étais pas.» Pourquoi celui qui a dit qu'il revenait aux autres (ses accusateurs) de prouver qu'il était présent à la réunion a-t-il tenu à faire cette remarque. Serait-ce pour nuire au Premier ministre ou se dédouaner ? Il n'aurait pas besoin de se dédouaner si la responsabilité de la preuve incombe aux accusateurs. Sûrement, il était inquiet qu'il pouvait être surpris et que de la sorte il voudrait impliquer le premier ministre à sa place. Il n'était pas totalement certain que la mort du juge pourrait enterrer ses agissements pour le moins suspects. Un proche du premier ministre a répondu à la boutade du président en déclarant n'être pas trop certain que le premier ministre aurait l'habitude d'utiliser le cortège du président. Tout cela, ne fait – au-delà des récits du juge- que confirmer la présence du président à cette réunion. Soustraire les responsables de la sécurité du palais national et du président de la République au questionnement de la commission n'a qu'un seul objectif : barricader les acteurs les plus vulnérables pour les empêcher de laisser fuiter des informations précieuses et embarrassantes. Mais le crime parfait n'existe vraiment pas.

Quant au premier ministre, il a déclaré tout de go devant la commission qu'il n'avait jamais eu la chance de rencontrer le juge. Cela aurait pu être vrai. Mais toujours dans un autre monde.

Comment explique-t-il le fait que Mr Léon Charles ait été rappelé de Washington pour entreprendre une mission de bons offices visant à persuader Mr Florestal qu'il laisse tomber sa plainte, qu'il la retire et abandonne l'affaire. Devant le refus de Mr Florestal, sa première réaction a été d'appeler le premier ministre pour le mettre en contact avec Mr Florestal. Le premier ministre a offert à Mr Florestal de l'argent et un poste à l'extérieur du pays. Florestal refuse toujours et Léon Charles est parti.

Pourquoi le premier ministre avait-il cru bon de s'impliquer dans cette affaire quand il a lui-même déclaré à la commission qu'il avait suivi l'affaire comme tout citoyen en laissant le soin à la justice de sévir ? Mais pourquoi a-t-il été si évasif quant à son occupation du temps ce jeudi 11 Juillet 2013? Si toute l'équipe devait se montrer loyale et solidaire du président pourquoi se serait-il soustrait à ce petit devoir familial ? Pourquoi aussi avait-il si peur de la commission qu'il a dû se faire accompagner de six des membres de son cabinet ? Pourquoi n'a-t-il jamais soumis cette copie du procès-verbal du conseil des ministres de la veille qui lui a été réclamé et qui aurait permis à la commission de vérifier les points à l'ordre du jour et leur relation avec cette épineuse affaire de procès contre la famille présidentielle ? Là encore, on comprend que le premier ministre non plus ne dit pas la vérité sur le sujet.

Conclusions

Tout compte fait, il s'est avéré que la commission s'est retrouvée devant une forteresse de mensonges. Mais, il n'y a pas de forteresse imprenable, il n'y a que des stratégies inappropriées.

La commission a fait de son mieux et a réussi à percer les remparts de refus et de mensonges qui étaient érigés devant elle. Elle a pu reconstituer les faits à partir des nombreux témoignages recueillis des personnes qui avaient senti l'obligation de confier à cette commission ce qu'elles savaient et qui d'après elles pourraient aider à faire jaillir la lumière sur les circonstances qui ont entouré la mort du juge Jean Serge Joseph, en charge de l'affaire opposant au correctionnel le citoyen Enold Florestal, d'une part ; et l'épouse et le fils du président de la République, d'autre part, pour les faits qualifiés de corruption et d'usurpation de fonction qui leur sont reprochés. La commission a découvert :

Le juge Jean Serge Joseph, agissant en toute indépendance, a émis le 02 Juillet 2013 un jugement avant dire-droit dans cette affaire, lequel jugement met en cause la responsabilité d'un certain nombre de grands commis de l'Etat dont le premier ministre.

Cette décision a ébranlé les bases de la forteresse de concussion en mettant à nu les velléités d'un pouvoir autoritaire et corrompu.

Tous les joueurs vedettes de l'équipe ont été mobilisés aux fins d'enterrer au plus vite l'affaire car elle avait commencé à gagner en ampleur et l'administration avait commencé à perdre en crédibilité.

La première étape de l'offensive de l'administration a consisté à obtenir du plaignant qu'il retire sa plainte et accepte les prébendes qu'on lui proposait.

Devant l'échec de pareille offensive, le pouvoir s'est retourné vers le juge lui-même, abandonnant la manière bâton et carotte pour adopter une politique impériale du Sic volo, sic jubeo, sic pro ratione voluntas. Le juge doit donc faire ce que veut le pouvoir exécutif.

Des pressions et menaces de toutes sortes ont été exercées sur le juge Joseph pour qu'il revienne sur sa décision.

L'expertise du cabinet Lissade a été mise à profit pour préparer la face (ou farce) juridique du projet de bâillonnement de la justice et de toutes les institutions républicaines.

Le doyen du Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince a servi de pivot central au projet de la présidence en participant à toutes les combines et autres actes de délations devant conduire à cette fameuse confrontation du juge avec les plus hautes autorités exécutives du pays.

Le jeudi 11 Juillet 2013, une réunion s'et tenue au cabinet de Me Gary Lissade. Le doyen Me Raymond Jean Michel a conduit lui-même le juge Jean Serge Joseph à cette réunion.

Au cours de cette réunion, le juge Joseph a été soumis à d'intenses pressions et menaces pour le porter à accepter d'ouvrir un siège spécial

Suite à la page (16)









Suite de la page (6)

invèsalizasyon izaj lang kreyòl la ann Ayiti, patikilyèman nan enstriksyon lekòl, nan administrasyon Leta yo, ak nan sistèm finansye e ekonomik la an jeneral, paske y ap bezwen pou sistèm kominikasyon yo a adapte yo e reponn ak bezwen izaj jeneral kreyòl la ap vin jenere.

Jefò endividyèl ak ranfòsman enstitisyonèl

Avrèdi epistèm dominasyon lang fransè a poko toutafè disparèt nan rapò pouvwa ant de lang ak kilti k'ap twoke tèt yo ann Ayiti depi anvan menm endepandans lan. Lelit dominan an, tradisyonèlman frankofilize, poko deside bay legen nan privilèj disparite pouvwa a ba yo. Se konsa li pa entònan ou wè sekèl, rès manifestasyon reflèks dominasyon sa a, nan desizyon Michel Martelly pran lè li mande pou CARICOM itilize fransè, olyede kreyòl ayisyen, kòm lang travay Ayiti.

Sepandan malgre tout rezistans ak andigman bò kote lelit frankofil dominan an, gen bèl ti pwogrè k'ap fèt nan jan intelligentsia a (klas entelektyèl la) ap konpòte l nan deba koulyea sou valorizasyon nasyonal lang kreyòl la. Menmlè, nan pakou tout istwa Dayiti, ou te toujou jwenn de zou twa grenn manm intelligentsia a ki pran pozisyon pou avansman ak valorizasyon lang kreyòl a, kouwè paekzanp frè Nau yo (Emile ak Ignace) nan ane 1850 yo, oubyen Chritian Beaulieu nan ane 1930 ak Félix-Morrisseau-Leroy nan ane 1950-1960 yo, se sèlman nan tan resan, presizeman nan dènye de dekad ki sot pase yo, ke ou wè yon tandans k'ap mennen bò kote aseptasyon validite entelektyèl lang kreyòl la pami klas entelektyèl la. Chanjman atitid sa yo koumanse manifeste apati dimoman klas entelektyèl ayisyen an wè anpil enstitisyon ak inivèsitè enpòtan nan lemond, Ozetazini sitou kote michan inivèsite kouwè Brown, Indiana, MIT, UMass, elatriye, ap prezante klas an kreyòl e sou kreyòl ayisyen. MIT rive jiska konsakre tout yon pwofesora osijè lang kreyòl ayisyen an, pwofesora a okipe jodi a pa lengwis ayisyen Michel Degraff. Kalite moun ki patisipe nan Kolòk Entènasyonal sou Akademi Kreyòl la an 2011 e ki gen tèks yo pibliye nan liv Akadeni Kreyòl Ayisyen : ki pwoblèm ? ki avantaj ? ki defi ? ki avni (pami yo Iv Dejan, Michel Degraff, Manno Eugène, Fritz Deshommes, William Smarth, Renauld Gauvain, Jean Vernet Henry, Michael-Ange Hyppolite, Frenand Leger, Renauld Govain, Rosanie Moïse-Germain, pou site sèlman kèk grenn) deja ba w yon ide sou grandè pa ki fèt yo, li kodifye mach, lan men asire, bò kote valorizasyon ak enstitisyonalizasyon nasyonal lang kreyòl la.

Konklizyon

Jefò pèsonèl chak grenn Ayisyen nan relasyon li avèk lang kreyòl la, yon lang ki idantifye l pozitivman, ap kontribye nan chanjman epistemik lan. Ekzanp ekriven ayisyen yo ki oze ekri tout yon liv an kreyòl ayisyen menmlè yo konnen yo pa gen yon piblik akeyan k'ap achte liv yo kou pate cho ; ekzanp pwofesè Degraff ki fè kreyòl onore kou lang vivan enpòtan nan inivèsite MIT Ozetazini ; ekzanp KEPKAA ki enpoze mwa oktòb kou Mwa Kreyòl Ayisyen Okanada, yon aktivite ki vin jodi a yon evennman entènasyonal, tout bagay sa yo se otan inisyativ k'ap ede nan valorizasyon an. Noumenm nou deside fonde revi Tanbou ak mezondedisyon Trilingual Press (Près Trileng), kote alafwa nan metodoloji redaksyon, nan chwa otè ak nan chwa tematik, nou eseye mentni yon parite, sètadi yon rapò egalego, ant kreyòl ayisyen, fransè ak anglè. Kèk nan dènye pwodiksyon zèv kreyòl nou soti se yon tradiksyon zèv Platon (Apoloji, Krito, Fedo) pa Nicole Titus, yon koleksyon powèm bileng pa Doumafis Lafontant (Krik? Krak! Dèyè Mòn Gen Mòn), yon koleksyon powèm inikman an kreyòl ayisyen pa Patrick Sylvain (Masuife). Nou gen nan founo pou fen ane 2013 la, yon koleksyon bileng pa otè tinòt sa yo (Memwa Baboukèt / La Gueule du Trublion), yon roman kreyòl pa Ewald Delva (Angelina), yon roman kreyòl pa Patrick Sylvain (Anba Bòt Kwokodil), yon zèv bileng (fransè-kreyòl) pa Charlot Lucien La tentation de l'autre rive / Tantasyon latravèse, elatriye.

Jounen jodi a, apre Palman an fin konfime vot lalwa ki tabli Akademi Kreyòl Ayisyen an e anile objeksyon Martelly a, nou ta renmen pou Ekzekitif la asepte ranfòse pouvwa enstitisyon ayisyen yo, san wetire Akademi Kreyòl a, yon enstitisyon ki gen yon wòl estratejik si enpòtan li ka jwe nan avni peyi a. Nou vle jwenn vwa nou avèk vwa Komite Pou Tabli Akademi Kreyòl Ayisyen an pou mande pou gouvènman Martelly a pibliye lalwa a e onore bidjè fonksyonnman li prezante ba li a.

Dominasyon klas dominan yo ak anpriz neo-kolonyal la pap konplè si yo pa kore ak dominasyon kiltirèl, lengwistik, entelektyèl e espirityèl. Demèm pou rezistans pèp la : Liberasyon l pap posib si l pa akonpaye pa liberasyon kiltirèl, lengwistik, entelektyèl e espirityèl.

- Tontongi (28 jiyè 2013)
Revi Tanbou

* Pou plis detay sou bous sa a, ale sou sit MIT sila a : http://shass.mit.edu/news/news-2012-interview-with-michel-degraff

Suite de la page (12)

nos citoyens.

La société cubaine est prête à accepter le mariage homosexuel. A nos politiques d'être à la hauteur du peuple. A Caibarién, dans le centre de l'île, José Agustín Hernández, surnommé Adela, est un infirmier transsexuel de 48 ans et a été élu Conseiller à l'Assemblée municipale.

SL : C'est une première dans l'histoire politique du pays.

MCE : Oui, et cela démontre que notre peuple est prêt. Mais pouvez-vous citer de nombreux pays qui disposent d'élus transsexuels ? En existe-t-il en France, aux Etats-Unis ou au Brésil ? Nous n'en sommes pas sûrs.

SL : Comment êtes-vous arrivée à défendre le droit à la diversité sexuelle ?

MCE : Le rôle de ma mère a été fondamental. Elle a toujours rejeté toutes les formes d'injustice. Elle s'est naturellement opposée aux UMAP et au Quinquennat Gris. Ma mère était en avance sur son temps. En effet, lorsque le Code de la famille a été élaboré au milieu des années 1970, elle avait proposé de définir le mariage comme étant « l'union de deux personnes ». Elle ne souhaitait pas spécifier le sexe, car elle avait déjà en tête la problématique du mariage homosexuel et était convaincu que les droits acquis au triomphe de la Révolution cubaine en 1959 devaient être les mêmes pour tous, sans distinction aucune, ni de race, ni de genre, ni de classe, ni d'orientation sexuelle.

SL : Et votre père, Rául Castro ?

MCE : Mon père ne partageait pas l'homophobie qui régnait à l'époque car il avait été sensibilisé sur cette réalité par ma mère. Il a grandi dans une société patriarcale et homophobe mais il a su se libérer de ses préjugés grâce à ma mère Vilma Espín.

Il n'en est pas de même pour son entourage, où il y a encore malheureusement beaucoup de personnes homophobes, mais nous ne perdons pas espoir.

SL : Certains s'étonnent qu'une femme hétérosexuelle comme vous, mariée, avec des enfants, défende le droit à la diversité sexuelle.

MCE : Faut-il être issu d'une minorité ethnique pour combattre le racisme ? Faut-il être une femme pour défendre le droit des femmes ? Faut-il être handicapé pour défendre le droit des handicapés ? Faut-il être travailleur pour défendre les droits de la classe ouvrière ? Faut-il être paysan pour défendre le droit des sans-terres ? José Martí était un immense intellectuel et il a toujours défendu la cause du peuple. Marx, également. La lutte pour l'égalité et contre toutes les injustices est un devoir universel qui doit concerner l'ensemble des citoyens.

Opera Mundi 3 de Fevereiro de 2013
LGS 3 février 2013

Suite de la page (11)

qui privent leurs peuples du minimum de droits humains et qui sont déterminés à leur infliger des systèmes politiques du Moyen-Âge et probablement de l'époque de l'ignorance [Al-Jâhilîya], sans parlement, sans partage des décisions, sans partage des richesses ni même de la patrie, sans partage de quoi que ce soit.

Ces pays veulent entrer dans l'Histoire… Ils y entreront certainement, mais dans un sous-chapitre intitulé : MORT, DESTRUCTION, ARRIÉRATION, IGNORANCE. Ce sont pratiquement les seules qualités historiquement présentes chez eux et les seuls cadeaux qu'ils peuvent offrir à l'humanité. Non, le bien ne nous viendra pas de la pensée de ces obscurantistes, fondée par les wahhabites par le feu et le sang puis politisée par les Frères Musulmans par la violence, l'hypocrisie et le crime.

Leur pensée obscurantiste a semé la discorde entre l'arabité de l'Islam, alors que le Coran et le Prophète les avaient unis. Ils sont les premiers à semer la discorde entre le musulman et le musulman, puis entre le musulman et le chrétien, au moyen de leur confessionnalisme détestable et meurtrier que toutes les religions célestes ont condamné.

C'est cette même pensée qui a inversé le conflit arabo-israélien en conflit arabo-arabe. Ils ont frappé les symboles de l'arabité et de la résistance au colonialisme. Ils ont attaqué les armées arabes comme cela se passe maintenant en Syrie et en Egypte. Ils ont collaboré avec l'armée de l'ennemi israélien. Ils ont trahi dans l'intérêt d'Israël et se sont laissés humilier par les États-uniens pour se garantir un simple siège, leur seul intérêt.

Comment les désigner ? Ce sont les « néo-islamistes » ! Les Occidentaux ont utilisé les « néo-chrétiens » pour servir Israël en usant du christianisme, et les voilà qui utilisent ces « néo-islamistes » pour qu'à travers eux l'Islam soit consacré au même service. À vrai dire, le terme « islamistes » n'est pas correct, nous ferions mieux de les désigner par le terme « néo-ignorants », plus proche de la vérité.

Le bien ne nous viendra pas de ceux-là. Il nous viendra de toutes ces nobles personnes qui se sont dressées partout dans le Monde, aussi bien dans le Monde musulman que partout ailleurs. Elles se sont tenues à nos côtés en parole et en action. Elles ont hissé le drapeau syrien. Elles ont soutenu l'Armée arabe syrienne dans ses combats contre le terrorisme. Elles ont soutenu le peuple syrien qui défend l'indépendance de son pays.

Le bien nous viendra de vous les Syriens ! Il viendra de tous les Syriens chrétiens et musulmans concernés par leur appartenance à ce pays et qui se sont engagés en toute conscience, convaincus que les religions et les lois célestes ne sont descendues que pour un seul objectif, celui de rendre notre vie meilleure. Par conséquent, lorsque ces lois et religions échouent à nous rendre meilleurs et qu'au contraire nous allons vers le pire, le problème n'est pas dans la religion, le problème est en nous.

Le bien nous viendra de ces héros qui valorisent leur patrie et défendent leur peuple. Il viendra de leurs familles qui souffrent patiemment de leur absence pendant qu'ils se battent sur le champ d'honneur, et de leurs parents qui y ont envoyé un deuxième fils pour terminer la mission du premier qui est tombé. C'est de ceux-là que le bien nous viendra, de leur force, leur ténacité, leur foi et leur patriotisme.

Je termine en souhaitant qu'au prochain Ramadan la Syrie aura récupéré sa santé et que la paix et la sécurité règneront sur ce pays cher à nos cœurs. Et à l'occasion d'Id al-Fitr qui nous arrivera dans les prochains jours, je vous dis « Puisse chaque année à venir vous apporter la paix ».

Réseau Voltaire 5 août 2013

Suite de la page (15)

afin de revenir sur la décision du 02 Juillet 2013.

N'ayant pas examiné la thèse de l'empoisonnement qui, même si elle était prouvée, serait difficile à circonscrire dans l'espace et le temps, la commission a acquis la conviction que les menaces et pressions ont eu gain de cause de la vie d'un juge honnête mais fragile.

L'hémorragie intra-parenchymateuse diagnostiquée serait la conséquence directe d'une forte soumission à d'intenses pressions psychiques.

Le juge n'ayant jamais été diagnostiqué comme souffrant de problèmes métaboliques (hypertension artérielle, hyperglycémie, etc), les médecins de l'Hôpital Bernard Mevs ont conclu que la très forte tension artérielle constatée chez le patient à son admission à l'hôpital est peut-être le résultat d'une hypertension intra crânienne qui elle-même peut avoir été le résultat d'un stress immense.

La commission conclut au fait que le président de la République, le premier ministre, le ministre de la justice, le doyen du Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince ont tous menti tant à la commission qu'à la nation.

La commission finalement conclut que tous ceux qui ont contribué à l'organisation de la réunion, participé à la réunion, menti à propos de la réunion au cours de laquelle le juge Jean Serge Joseph a été torturé jusqu'à ce que mort s'ensuive, sont à des degrés divers responsables de la mort du juge. Il demeure entendu que seul l'appareil judiciaire aura à établir les degrés de responsabilité de chacun dans la mort du juge Jean Serge Joseph.

Recommandations

Fort de ces conclusions, la commission recommande que :

Le doyen du tribunal de Première Instance de Port-au-Prince soit traduit par devant le Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CSPJ) comme le premier suspect dans cette affaire avant d'être limogé et livré à la justice haïtienne aux fins de droit. Le présent rapport soit transféré à la chambre des députés aux fins utiles.

La Chambre des députés prenne toutes les dispositions que de droit aux fins de :

a) Constater l'immixtion du chef de l'Etat, du premier Ministre et du Ministre de la justice dans l'exercice souverain du pouvoir judiciaire aux fins d'obtenir que des décisions de justice soient prises en leur faveur.

b) Déclarer le caractère parjure de ces autorités du pouvoir exécutif qui ont tous nié leur participation à la réunion du 11 juillet 2013 alors que l'enquête confirme leur participation effective à ladite rencontre.

c) Constater la trahison du chef de l'Etat qui avait juré de faire respecter la Constitution et les lois de la République

d) Mettre en accusation le chef de l'Etat pour crime de haute trahison.

4) Le premier ministre et le ministre de la justice soient mis en accusation et renvoyés de leur fonction.

Le présent rapport soit transféré au Parquet du Tribunal civil de Port-au-Prince et au CSPJ aux fins utiles de droit.

6) Le CSPJ soit renforcé par

a) l'amendement de la loi du 4 septembre 2007 portant création du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire ;

b) le vote d'une loi portant création d'une structure contrôlée par le CSPJ, chargée de collecter et de gérer les amendes prononcées par les Cours.

c) La prise en charge de la gestion financière des Cours et Tribunaux par le CSPJ.

7) La préparation et l'adoption d'une loi sur les enquêtes parlementaires.

8) La préparation et le vote d'une loi sur le parjure.

9) L'action publique soit mis en mouvement contre Gary Lissade pour recel.

Fait à Port-au-Prince le 06 Août 2013, An 210e de l'indépendance.

____
Hon. Francois A. Joseph
Président

____
Hon. Westner Polycarpe
Rapporteur

____
Hon. Joel Joseph John
Membre

____
Hon. Steven I. Benoit
Membre

____
Hon. Pierre Franky Exius
Membre

Ndlr. *Jugement avant dire droit :

Un jugement "avant dire droit" est un jugement qui ne tranche pas le fond de l'affaire, mais qui ordonne une mesure provisoire, ou une mesure d'instruction.

Imaginons qu'un patient fasse un procès à son médecin, considérant qu'il/elle a mal fait son travail, et que cela lui a causé un préjudice.

Dire le droit c'est trancher le litige, donc, dans ce cas, en imaginant que le client ait raison, ce sera, pour le tribunal, le fait de condamner le médecin à lui verser des dommages et intérêts.

Mais avant de trancher le litige, le tribunal peut avoir besoins d'informations complémentaires: dans le cas du procès à un médecin, de savoir si le médecin a vraiment mal fait son travail, et si oui, quelle est l'étendue du préjudice qui en a résulté pour le patient. Dans cette optique, le tribunal va nommer un expert et ordonner une expertise.

Le jugement par lequel le tribunal aura nommé l'expert et ordonné l'expertise sera un jugement "avant dire droit.

Le coup d'État judiciaire de l'AKP



Le procès du réseau « Ergenekon » visant de nombreux généraux, officiers, universitaires et journalistes, tous accusés de complot contre le gouvernement turc, ce procès relève de la justice d'exception et se conclut par l'emprisonnement de tous les leaders qui résistent à l'hégémonie US : c'est un coup d'État.

Par Thierry Meyssan

Le verdict du procès Ergenekon n'a pas soulevé de tollé au plan international. Tout au plus la presse s'est-elle montrée sceptique et a t-elle souligné la fracture qui s'installe en Turquie entre laïques et Frères musulmans. Pour Thierry Meyssan, ce procès relève de la justice d'exception et se conclut par l'emprisonnement de tous les leaders qui résistent à l'hégémonie US : c'est un coup d'État.

Le verdict du procès Ergenekon, rendu le 5 août à la prison de Silivri, a reconnu coupables de complot contre l'État et condamnés à de lourdes peines de prison 275 leaders militaires, politiques et médiatiques.

Ce procès ne répond pas aux normes de la Justice démocratique : il a été conduit par des procureurs spéciaux, devant des cours spéciales, dans une prison construite spécialement à cet effet. Les nombreux documents cités, prétendument saisis lors de perquisitions, ont été récusés comme faux par les prévenus. Les témoins venus les authentifier sont restés anonymes.

Les condamnés ont en commun de s'opposer à l'hégémonie états-unienne, depuis toujours pour les membres du Parti des travailleurs (kémalistes-maoistes) (İşçi Partisi), depuis la disparition de l'URSS pour les militaires. Bien qu'ils ne représentent qu'une infime minorité de l'opposition à l'AKP, ils forment une mouvance capable de combattre idéologiquement l'appartenance de la Turquie à l'Otan et l'engagement de leur pays dans la guerre secrète en Syrie.

A contrario, le gouvernement et la formation politique de Recip Tayyip Erdoğan forment l'équivalent turc de ce que fut la démocratie-chrétienne italienne : soutien absolu de l'Alliance atlantique, ils entendent décliner une version « light » d'un parti confessionnel. En réalité, la démocratie-chrétienne s'était structurée autour de loges maçonniques et était financée par la mafia. De même l'AKP s'est structuré autour de la Confrérie des Frères musulmans —qui, en matière de secret, n'a rien à envier à la loge P2— et s'est financé par le pillage du Nord de la Syrie.

En 2003, le Parlement s'opposait à l'attaque de l'Irak par l'Otan depuis la Turquie ; allant jusqu'à interdire à l'Alliance d'utiliser ses bases turques, ce qu'aucun autre État membre de l'Otan n'a fait, pas même l'Allemagne ni la France. Au contraire, en 2012, M. Erdoğan a proposé et obtenu l'installation sur son sol, à Izmir, de l'un des plus importants commandements de

Suite à la page (18)

La détention de David Miranda et la «guerre contre le terrorisme» !

Par Joseph Kishore

La détention et l'interrogatoire par les autorités britanniques de David Miranda, le compagnon du journaliste du Guardian, Glenn Greenwald, est un acte effrayant d'intimidation politique.

Miranda a été détenu et interrogé neuf heures durant – le maximum prévu par la loi antiterroriste britannique de 2000 (British Terrorism Act). On lui a refusé le droit d'avoir l'assistance d'un avocat et de garder le silence. Des effets personnels ont été confisqués sans être restitués, dont son ordinateur, son téléphone portable, sa caméra et ses clés USB avec les documents divulgués par l'ancien employé de l'Agence nationale de sécurité (NSA), Edward Snowden. «Ils m'ont obligé à leur donner les mots de passe de mon ordinateur et de mon téléphone portable», a raconté Miranda au Guardian. «Ils ont dit que j'étais obligé de répondre à leurs questions… Ils me menaçaient tout le temps en disant qu'ils me mettraient en prison si je ne coopérais pas.»

Il s'agit là d'actes de gangstérisme politique commis en dehors de tout contrôle juridique. Miranda, un simple citoyen, a été détenu, interrogé, menacé et ses biens ont été confisqués uniquement en raison de ses liens avec Greenwald et la réalisatrice Laura Poitras à qui il avait rendu visite à Berlin. Tous deux, Greenwald et Poitras, ont travaillé avec Snowden pour divulguer des programmes d'espionnage secrets et illégaux des États-Unis et de leurs collaborateurs internationaux, dont le British Government Communications Headquarters (quartier général des communications du gouvernement britannique, GCHQ).

Même si Miranda a été détenu en Grande-Bretagne, l'administration Obama a joué le rôle principal, elle qui mène une campagne internationale de dénigrement et de persécution contre Snowden depuis qu'il s'était exprimé pour la première fois en juin. Lundi, un porte-parole de la Maison-Blanche a dit que les États-Unis avaient reçu un «préavis» des autorités britanniques avant qu'elles n'agissent et que les services secrets américains et britanniques avaient eu des discussions approfondies.

Bien que l'administration ait affirmé ne pas avoir demandé aux Britanniques d'interpeller Miranda, une demande officielle n'était pas nécessaire. La police et les agences d'espionnage des deux gouvernements opèrent sur la même longueur d'onde. Le gouvernement Obama accèdera sans aucun doute à toute information confisquée à Miranda pour l'aider à cibler Snowden et Greenwald, tout comme la NSA et le GCHQ échangent des informations illégalement obtenues sur leurs citoyens respectifs.



David Miranda

Scotland Yard a justifié les agissements de la police britannique en disant que «l'interrogatoire» était «solide sur le plan juridique et procédural».

Personne ne peut sérieusement prétendre que l'appareil de surveillance et de répression mis en place au cours de ces 13 dernières années vise les «terroristes». La détention de Miranda n'est pas un «abus» de la loi antiterroriste britannique (Terrorism Act), elle démontre que l'objectif essentiel de cette loi et des lois identiques aux États-Unis, en Grande-Bretagne et partout dans le monde est l'intimidation et la répression de l'opposition politique au programme réactionnaire de la classe dirigeante. La «guerre contre le terrorisme» est une guerre contre les droits démocratiques des gens.

Snowden a contribué à révéler au grand jour un réseau de programmes d'espionnage qui écoute et enregistre tout appel téléphonique. Ceci inclut le programme XKeyscore de la NSA qui permet aux analystes de passer en revue, sans mandat, toutes les communications – une violation flagrante du Quatrième amendement de la Constitution américaine. Comme la détention de Miranda le prouve, le gouvernement suit très attentivement les déplacements et les activités de ses adversaires politiques et de leurs proches et associés.

Il y a multiplication des attaques de plus en plus ouvertes contre la liberté de la presse visant à intimider tout journaliste authentique qui s'efforce de révéler la vérité aux gens. La divulgation des crimes commis par le gouvernement est qualifiée d'«espionnage» et de «complicité avec l'ennemi» comme l'a montré la condamnation du soldat américain Bradley Manning pour avoir révélé des atrocités de guerre américaines.

La détention de Miranda a eu lieu à juste un peu plus d'une semaine après la conférence de presse d'Obama lors de laquelle il avait exprimé le souhait du gouvernement pour que la population américaine «se sente plus à l'aise» avec les programmes de surveillance d'État policier. Derrière le discours mielleux d'Obama se cache une détermination intransigeante qui vise à maintenir ces programmes et à faire en sorte que ceux qui les démasquent soient réduits au silence.

Dans son attaque contre la dissidence politique et la liberté de la presse, le gouvernement américain jouit du soutien de vastes sections des médias eux-mêmes. Dans son message publié ce week-end sur twitter, le correspondant du magazine Time, Michael Grunwald, un partisan d'Obama et du Parti démocrate, avait écrit «j'ai hâte d'écrire un papier défendant l'attaque de drone qui éliminera Julian Assange». En cela, le journaliste ne faisait qu'exprimer de manière particulièrement ouverte le sentiment qui prévaut dans les médias traditionnels en général.

Les médias à la botte du patronat – comme l'ancien rédacteur en chef du New York Times, Bill Keller, David Gregory de NBC News et Wolf Blitzer de CNN – détestent Snowden, Greenwald, Manning et Assange parce qu'ils ont, pour révéler la vérité à la population des États-Unis et du monde entier, défié la presse dominante qui agit en tant que bras droit de l'État. Les médias américains ont participé au camouflage des crimes commis par le gouvernement et à la victimisation de ceux qui les ont divulgués.

Des figures comme Grunwald feraient bien de se rappeler la poursuite en justice des propagandistes nazis après la Seconde Guerre mondiale. «Dans un complot qui repose sur une fraude comme moyen de preuve», la poursuite dirigée par les États-Unis au tribunal de Nuremberg a souligné que «les colporteurs du groupe conspirateur sont tout aussi coupables et jouent un rôle aussi essentiel que les maîtres planificateurs, même s'ils n'ont peut-être pas contribué de façon substantielle à la formulation de la stratégie de base en se concentrant plutôt à rendre possible l'exécution de cette stratégie.»

La détention de Miranda et les déclarations de Grunwald expriment à la fois la décrépitude de la démocratie et la crainte qui existe au sein de la classe dirigeante. Les divulgations de Snowden nuisent à la crédibilité de la classe dirigeante et à la justification idéologique centrale dont elle s'est servie durant plus d'une décennie: «la guerre contre le terrorisme». Ces divulgations coïncident avec une opposition internationale croissante contre la politique de militarisme et de contre-révolution sociale. Se trouvant dans l'incapacité de convaincre, l'élite patronale et financière réagi par la terreur et l'intimidation.

La défense des droits démocratiques ne peut être confiée à aucune section de l'establishment dirigeant. Elle doit être associée à la mobilisation des travailleurs et des jeunes aux États-Unis et partout dans le monde dans une lutte politique contre le capitalisme, source de la guerre, de l'inégalité sociale et de la dictature.

Wsws 20 août 2013

Réunion avortée/Discours raté

Par J. Fatal Piard

« Aux heures de grande crise tous les peuples se sont d'instinct portés en arrière pour chercher dans leur histoire des leçons de patriotisme collectif, de nouvelles règles de conduite, soit pour mieux défendre leur existence menacée, soit pour se relever plus rapidement de leur chute».

Horace Pauléus Sannon (Discours d'inauguration de la Société Haïtienne d'Histoire et de Géographie en 1923).

A travers cet article nous tenons formellement à honorer la mémoire de tous les anonymes, ces Gueux, ces Vas-nu-pieds, ces Rat pa kaka, ces Chimè et autres Kokorat des zones de non droit comme les auraient taxés les intellectuels du Collectif Non à la solde du Quai d'Orsay. Nous voulons parler de ces esclaves, qui du haut de leur détermination et d'inestimables sacrifices, ont défié la sauvagerie incommensurable des colons français en se réunissant secrètement à Bois Caïman au soir historique du 14 août 1791.

C'est d'ailleurs ce qui a permis à des énergumènes de la trempe de Lionel Trouillot, de Magali Comeau et autres sicaires invétérés de jouir de leur liberté sacrée. Mais, du haut de leur préjugé, ils ne peuvent s'empêcher de continuer à toujours cracher sur les petits fils de ceux qui ont été les véritables artisans de cette liberté sacrée. C'est justement ce qui justifie que l'actuel chef de l'Etat a une façon propre à lui-même de banaliser le symbolisme de toutes les dates historiques.

Ce 28 juillet 2013 qui marquait le 98ème anniversaire du débarquement des sauvages marines devrait être le jour de se rappeler cette ignominieuse honte. Cependant le président Michael Michel Joseph Martelly et sa suites de conseillers apatrides qui n'ont aucun respect pour la mémoire des centaines de milliers de compatriotes incinérés dans le crématoire de la violence des occupants, ont décidé de commencer le carnaval des fleurs de la honte en ce jour même.

L'on est tous au courant des milliers de victimes innocentes subséquentes aux sauvageries inénarrables des apprentis tortionnaires portant des épaulettes. Ces agents de police commandés par Godson Aurélus et des éléments à pigmentation différente des couches authentiques de la population ne se sont pas fait prier pour violenter les carnavaliers.

Mais, les 80 million de gourdes empochés par les brassards roses et autres complices du pouvoir ne sont pas à banaliser en fonction de cette situation de misère infrahumaine dans laquelle croupissent les couches des bas-fonds. Parallèlement, l'attitude du président Martelly et son engouement particulier à banaliser les dates historiques constituent de graves dérives inacceptables qu'il convient de corriger dans le plus bref délai.

Bagay malè !!!

Par ce monologue que le président avait projeté avec les responsables de Partis Politiques pour le 14 aout dernier au Caribe Convention Center, il voulait détourner l'attention sur la manifestation prévue pour la même date dans la ville du Cap-Haïtien. Cette rencontre a failli être pire que la terrible catastrophe du 12 janvier 2010 par le fait qu'aucun de ses conseillers indélicats n'est parvenu à se hisser à la dimension civique pour cerner le symbolisme révolutionnaire de cette date oh combien sacralisée et le rappeler à son chef.

Aaah, bas sentiment d'apatride, quand tu tiens ces misérables conseillers par le ventre et le bas ventre ! Le président a trop vite oublié qu'un sondage de ses petits copains du Brides le classait en première place suivi de son premier ministre. Mais, par instinct de conservation, il trouve normal d'insulter Madame Mirlande Manigat en l'accusant de fomenter un coup d'Etat. ***Asasen toujou pè san***. A chaque fois que les leaders de l'opposition lui rappellent que ses dérives sont symptomatique d'un autocrate et d'un maniaque dépressif, il trouve normal de les injurier en les qualifiant de voleurs de bœufs, de poules, de cabris et d'œufs. *Ayiti cheri nou an, ala kote w tande papa* !!!

En outre, ces attitudes abjectes qui consistent à banaliser toutes les dates historiques participent d'une stratégie globale de l'international visant à gommer la mémoire collective. C'est d'ailleurs ce qui justifie la présence provocante de la Minustah-Choléra sur le sol national. Fort de ces constats pour le moins révoltants de son soutien inconditionnel à l'occupant, les masses populaires ont accordé à Martelly et ce avec raison le prix de chevalier fossoyeur de la souveraineté nationale.

Refus de l'opposition

Le fait que les leaders politiques dignes de ce nom aient catégoriquement boudé cette invitation inopportune relève d'un sursaut de dignité de leur part. Cependant, les groupuscules d'un certain Consortium depuis la veille attendaient leur patron dans les couloirs du Caribe. Pourtant, le président a accumulé tellement de dérives irrémissibles que tous ceux à qui il reste un minimum de bon sens se sentent offusqués, choqués et dégoutés. Mais le type est bien dans sa peau, puisqu'il est le produit de son milieu social. Chassez le naturel..........aaa, *se lave men w siye l nan ma labou.*

Ce refus catégorique de l'opposition de prendre part à ce 3ème dialogue de sourds- muets est une façon de dire clairement à Miki et à sa clique que le pays en a assez de leurs bavures, de leurs dérives et de leurs salissures. C'est d'ailleurs dans le seul et unique secteur où il a réellement atterri. *Manke moun dega, joure moun, akize moun arete depite.*

A travers l'opposition, l'opinion publique, quoique journellement manipulée à grand renfort de propagandes éhontées et de publicités convulsives a fini par exprimer son ras le bol. Au cours d'une conférence tenue en leur local à Turgeau, les membres du comité de pilotage du Mouvement de l'Opposition Démocratique étaient plus que catégorique. « Nous ne pouvons admettre que le président puisse s'arroger le droit de nous convoquer ainsi. C'est inadmissible dans la mesure où il ne rate aucune occasion pour nous insulter. En outre, comment une institution aussi prestigieuse que la Présidence puisse ignorer les principes élémentaires pour faire une invitation » ? s'est interrogé l'agronome Jean André Victor.

L'ex sénateur Turneb Delpé a fait allusion à la persécution politique dont est victime Maitre André Michel dans l'exercice de ses fonctions. «Le Mopod se dit solidaire de Madame Mirlande Manigat, Secrétaire du RDNP accusée injustement par la présidence de comploter contre le pouvoir. Comment voulez-vous qu'un président qui passe le plus clair de son temps à nous taxer de voleurs de cabris, de bœufs, de poules et d'œufs puisse nous inviter aussi facilement à discuter avec lui autour des élections sans penser à établir de préalables ? s'est épouvanté le président de la Convention. *Bagay sa a se legliz.*

L'opposition se souvient des deux réunions précédentes qu'elle a eues avec ce même président. Le 28 aout 2012 c'était au Caribe, sans manière aucune qu'il a passé toute une journée à tourner en dérision ses nombreux convives. Du haut de son trône, en seigneur incontesté, il était beaucoup plus préoccupé à naviguer sur face book avec ses copains qu'à faire cas des propositions des partis politiques autour de l'amendement de la Constitution de 1987 que ses conseillers dont Maitre X ont adroitement manipulé.

Quelques mois après, il les avait conviés au restaurant la Réserve toujours à Pétion-Ville. Les invités lui ont adressés les mêmes reproches de les regarder de haut. Toutes ces réunions ne se sont soldées qu'en des « *pale met la epi anyen ankò* ». Mopod a aussi fait mention des conclusions et recommandations du rapport de la commission spéciale d'enquête du Sénat autour de la mort suspecte du juge Jean Serge Joseph en charge du dossier de corruption que des contribuables reprochent aux membres de la famille présidentielle.

Le symbolisme du 14 août

« Boukman ooo nan Bwa Kayiman. Nou nonmen non w, nou pa detounen w... Nan Bwa Kayiman an. Papa Boukmann ooo nou gen ase.... Sanmba Azò

Les conseillers spéciaux du président notamment Jean Mario Dupuy se sont montrés d'un cynisme effarant. Ce dernier qui dispute le boulot infâme de défenseur invétéré de l'indéfendable à ses nombreux concurrents dont les redoutables Guyler C. Delva et Stanley Lucas, s'est contenté de banaliser la violence d'Etat.

Ce même Mario connu de l'opinion publique a eu le toupet d'exhorter Garry Pierre Paul Charles, animateur de l'émission Haïti Débat **à être sérieux,** lorsqu'il a abordé le dossier brûlant de Me André Michel persécuté par le pouvoir. Ce Mario Dupuy qui dispose d'un brevet d'*aganman* politique, ne s'est pas gêné d'innocenter son patron de toutes ces dérives qu'on est unanime à lui reprocher.

Se faisant passer pour le meilleur donneur de leçon de patriotisme, cet expert en acrobatie de caméléon a eu le toupet d'exhorter l'opposition à revenir à la raison. *Ala kot vakabon frekan se nonm sa a yo bay pou Mario Dupuy a. Ala en* !!! Mais, fort heureusement, la journée historique du 14 aout n'allait pas se passer selon les fantasmes indécents du pouvoir Kale tèt.

D'un autre côté, la Konfederasyon Nasyonal Vodouyizan Ayisyen (KNVA) a pensé à commémorer cette journée à haute teneur historique. C'est bien dans cette optique qu'ils ont défilé par milliers dans les rues de la capitale haïtienne en ce jour mémorable du 14 aout. La plus haute autorité du vaudou, l'Ati National, Max Gesner Beauvoir n'est pas passé par quatre chemins pour fustiger l'attitude des criminels internationaux portant les casques de la Minustah propagatrice par excellence de la pandémie du Choléra avec ses cortèges de victimes.

«Quiconque de sensé se demande à quoi serait utile la Minustah Choléra si non qu'à engendrer des milliers de victimes. Leur mission consiste essentiellement à marginaliser notre souveraineté de peuple. Fort de ce constat nous devons trouver un consensus national pour les expulser du territoire de Dessalines. En outre nous les vodouisants, décrétons la date du 14 août *Jounen Nasyonal Vodou*. N'en déplaise aux fossoyeurs impénitents de la culture », a soutenu l'Ati National Max Gesner Beauvoir.

Discours raté

Pour laver ce camouflet indigeste suite au refus catégorique de l'opposition, l'une des échappatoires consistait à adresser un « message » à la nation dans la soirée du 14. Monsieur Ménard du CTCEP lui a préalablement préparé l'historique des élections qui défilait devant lui sur un écran géant. *Pou ki bèf la pran nou la a* ? Ce rapport fleuve revu, corrigé et augmenté par Mario Dupuy ne respecte aucune chronologie. Il a volontairement ignoré celles de novembre 1987 et de janvier 1988 où de paisibles électeurs ont été massacrés à la ruelle Vaillant, et l'accession au pouvoir de Lesly Manigat?

« *Yo te vle fè m konnen yo responsab, yo renmen peyi yo, yo enterese nan zafè politik peyi yo. Mwen di yo, mwen pap pran anpil tan pou m reyini avèk yo*. Au-delà des rancœurs, des rancunes, des inimitiés de toute nature, nous devons être capables, comme responsables politiques, de tirer les leçons du «vécu ensemble» pour mettre en place les conditions durables du « vivre ensemble ». Pour cela, nous devons d'abord apprendre à nous parler ; mieux, apprendre à nous écouter », a élucubré l'hôte raté de cette rencontre avortée. *Pi ta pi tris, sa se pawòl gran moun ki wè lwen*.

Le discoureur a tout dit, mais, il a volontairement oublié de dire ce à quoi toute la population s'attendait. A défaut de présenter formellement ses excuses accompagnées de profonds regrets, il pourrait dire « **Messieurs et Dames de l'opposition, je vous excuse**». Tout au contraire, il a étalé à la face de la nation son dégoût pour la classe politique. Par contre, l'un de ses porte-paroles est monté au créneau pour donner des remords aux leaders de l'opposition. «Sa k ta pral gen nan Karibe. Mesyedam lopozisyon yo nou rate yon loto 7 chif. Pwovèb la di l byen : Bèf konprann li t a pral sal savann men sanble se lòt a kote a li sal. Si n kwè m manti al mande Kasayòl. Li toujou repete sa.

Suite de la page (17)

l'Alliance, le LandCom, responsable de toutes les forces terrestres des 28 États membres, afin de pouvoir envahir et détruire son voisin syrien.

Les liens entre l'État turc et la mafia sont connus depuis l'accident de Susurluk (1996) lorsque le chef de la contre-insurrection, Husseyin Kocadag, celui de la milice d'extrême droite Les Loups gris et trafiquant de drogue en cavale, Abdullah Catli, et sa maîtresse et néanmoins tueuse à gage, Gonca Us, périrent dans la voiture du député conservateur et baron des drogues Sedat Bucak. Ils se poursuivent aujourd'hui avec le pillage de la Syrie dont plus d'un millier d'usine ont été démontées, volées et emmenées en Turquie, et dont de nombreuses ressources archéologiques sont mises en vente illégalement à Antioche, sous la protection de l'État.

À l'issue d'une douzaine d'années de gouvernement de l'AKP, la Turquie enregistre le record mondial de détention d'officiers supérieurs (plus de 2/3 tiers des généraux et amiraux), de leaders politiques —y compris de parlementaires— de journalistes et d'avocats. Signe du « deux poids, deux mesures », cet État est pourtant toujours considéré comme une « démocratie », est toujours membre de l'Otan, et continue à discuter avec l'Union européenne de sa procédure d'adhésion.

La stratégie du ministre des Affaires étrangères, Ahmet Davutoğlu, de faire sortir le pays du marasme dans lequel il est tenu depuis la dislocation de l'Empire ottoman en résolvant ses problèmes de voisinage, a d'abord été un succès pour virer au cauchemar. La certitude prématurée de l'effondrement et du dépeçage de la Syrie a conduit l'AKP à agir avec arrogance et à se brouiller à nouveau avec chacun de ses voisins.

Durant la période d'amélioration de ses relations internationales, la Turquie a connu une croissance économique spectaculaire : 9,2 % en 2010. M. Erdoğan promettait à l'époque de faire du pays le 10e producteur mondial. Las ! Après les guerres de Libye et de Syrie, la croissance tombait à 2,2 % en 2012 et pourrait se muer en récession en 2013.

Au fur et à mesure de l'instauration de sa dictature, l'AKP a modifié sa politique et diminué son assise populaire. Lors des élections législatives de juin 2012, il disposait de 49,83 % des suffrages exprimés, ce qui lui assurait une très large majorité au sein de la Grande Assemblée Nationale. Mais en appliquant les directives des Frères musulmans pour « islamiser la société », il s'est coupé des alewis, des kurdes et des sunnites favorables à une organisation laïque du pays. Il est ainsi devenu minoritaire —comme l'a montré la vague de manifestations partie en juin de la place Taksim— et se mure désormais dans l'autoritarisme.

Réseau Voltaire 19 août 2013

Notre Grand Jacques Roumain

Par Jacques Elie Leblanc

Ce dix- huit août ramène le douloureux anniversaire de la mort du leader Marxiste Jacques Roumain. Il tombait, vraisemblablement emporté par la maladie*, au moment où il portait en lui la certitude de la victoire démocratique où il allait reprendre la lutte pour la révolution dont il avait jeté l'idée depuis 1932. Par la prison et l'exil, il scella le courage et la vérité de sa positon, car son courage moral et civique le situait sur un plan supérieur, un plan exceptionnel, celui de la rencontre de la pensée et de l'action. Il mena la bataille jusqu'à sa mort et il la mena avec cette volonté rigide que confère le marxisme. Lui dont tout l'effort était constamment et indiscutablement tourné vers la transformation des conditions de vie des masses, lui qui fut une victime de la dictature et un martyr authentique de la révolution de 1946, lui qui ne concevait l'accession des masses à la vie pleine que dans la révolution, il tombait à l'aube de la victoire de l'Union Soviétique.

La pensée et l'action de Jacques Roumain sont tout entières dans le mouvement qui, au début de janvier, renversa la dictature de Lescot. Et aujourd'hui que le mouvement par la force intrinsèque du socialisme est assuré du succès, notre souvenir ému se reporte sur ce leader incomparable qui n'a pas été dépassé et dont l'énergie incomparable, la culture immense et la valeur doctrinale avaient fait de lui un révolutionnaire intégral. Et c'est dans la pensée de ce souvenir, que nous offrons ces quelques lignes à nos aimables et assidus lecteurs au moment où le pays est occupé par les forces à la solde de l'impérialisme.

Le souvenir de Jacques Roumain nous accompagnera toujours et sera parmi nous pour les luttes plus dures de demain.

Jacques Roumain est de ceux qui ne peuvent et ne doivent mourir complètement ; vu son dévouement, son désintéressement et ses démarches passionnées pour la culture, la patrie et la race meurtrie.

• Ndlr. Samedi 18 août 1944. Mort de Jacques Roumain à dix heures du matin, par empoisonnement selon certains, de paludisme selon d'autres, ou encore d'un ulcère au duodénum ou d'anémie pernicieuse...Il est enterré sous une pluie diluvienne. «[...] son médecin m'a affirmé que Roumain est mort d'une cirrhose du foie...» (G. Gouraige, La Technique de Jacques Roumain..., 1971, p.218). [Biographie de Jacques Roumain par Léon François Hoffman. Île en Île. 20 Janvier 2004]

Hélène Koscielniak en signature!



L'enseignante, surintendante scolaire, l'auteure Canadiene Hélène Koscielniak présentera et dédicacera ses deux derniers romans « Marraine » et « Filleul » au local de la Grenadier Books, le Samedi 21 Septembre 2013 à partir de 7hrs PM.

Marraine, est un roman qui touche des personnages attachants comme Normande qui, à l'insu de son mari, vivant à Kapuskasing, s'inscrit à « Secours aux Démunis », un organisme de charité qui parraine des enfants à travers le monde, et devient marraine de Jo'no, un Dominicano-Haïtien de dix ans. Puis Gabriella Vellera et ses enfants (Jo'no), eux dans un batey ou agglomération pour travailleurs agricoles remplissant les tâches de coupeurs de canne à sucre, à la frontière de la République dominicaine et de Haïti.

Filleul est la suite du roman Marraine qui avait été finaliste au Prix des lecteurs Radio-Canada en 2008. « La mère Gabriella, demande à Normande, la marraine, de faire venir Jo'no au Canada, parce que là-bas, il commence à tomber dans la délinquance à cause de toutes les difficultés qu'ils rencontrent »

Hélène a été en liste pour le Prix des lecteurs de Radio-Canada 2013 pour son roman Filleul et a remporté le Prix de littérature éclairée du Nord pour Contrepoids en 2013.

Un rendez vous à ne pas manquer

Samedi 21 Septembre 2013 à partir de 7hrs PM • Au 1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210

Artistes invités : les poètes Jean Elie Barjon, Tony Leroy, Paul Tulcé et autres.

Prix des livres : Marraine » (547 pages) $29,95 ; « Filleul » (361 pages) $27,95

Editions L'Interligne - Informations 718-421-0162

Hommage à Chavez



Hugo Chavez

Adolescent, Hugo Chavez écrivait des poèmes et des drames. Les poètes, il les citera abondamment dans ses discours.

Il y a une douzaine d'années, l'un des rédacteurs de L'Esprit Européen*, envoya à l'ambassade du Venezuela à Paris un article admiratif publié à son sujet. Il reçut en retour une lettre chaleureuse de l'attachée culturelle qui joignait la copie manuscrite d'un poème du Commandante rédigé à Paris le 15 mai 1995, lors d'un bref séjour dans cette capitale qu'il aimait.

En voici une traduction, aussi fidèle que possible, qui reflète la grande passion d'Hugo Chavez pour la Liberté :

À L..., raison d'être et de vivre

Je t'ai revue une fois encore…
Dans le vol planant
D'une hirondelle
Sur les eaux
De la Seine

Je t'ai revue une fois encore…
Dans l'élan ailé
Des chevaux dorés
Sur le pont
De Napoléon

Je t'ai revue une fois encore…
Dans la beauté du corps
De la femme séculaire
Rayonnante,
Éternelle, sur la façade
De notre Dame

Je t'ai revue une fois encore…
Dans les seins d'or
Dans la fleur de lys
Dans le « Jésus-Marie »
De l'étendard
De Jeanne d'Arc

Je t'ai revue une fois encore…
Dans les jours
Et dans les nuits
De Paris, Ville Lumière
Emplissant d'absence
Chacun de mes pas
Chacun de mes rêves
Chacun de mes souffles

Je t'ai revue une fois encore…

Dans l'éclat
De la couronne
De Napoléon
Et dans les ailes
Déployées
De l'Aigle
Impérial.

Je t'ai revue une fois encore…
Et une fois encore
Et encore
Et encore…
Et je me suis convaincu
Que je te vois
À l'instant
Et que je te verrai
Pour toujours !!

Commandant Hugo R. Chavez Frías
Paris, le 18 mai 1995

Paru dans Désobéissance civile, 10 juin 2013

• L'Esprit Européen : revue indépendante de débat et d'intérêt général européen.